



ÉCONOMIE ET POLITIQUE - JUILLET - AOÛT 2017 (756-757) - 11 €



Adresse postale:

Économie et Politique, 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris

Rédaction: 01 40 40 13 73 **Administration**: 01 40 40 1373

Site Internet:

www.economie-politique.org

E-mail: ecopo@economie-politique.org

En cas de changement d'adresse veuillez

contacter:

Diffusion et promotion: Frédéric RAUCH: 01 40 40 13 47

Directrice: Catherine MILLS

Rédacteur en chef:

Frédéric RAUCH

Comptabilité:

Mitra MANSOURI: 0140401341 e-mail: mmansouri@economie-politique.org

Conseil de rédaction et de diffusion :

Eric AUBIN, Daniel BACHET, Amar BELLAL, Frédéric BOCCARA, Paul BOCCARA, Jean-François BOLZINGER, Hervé BRAMY, Gisèle CAILLOUX, Sylvian CHICOTE, Marc COHEN-SOLAL, Aurianne COTHENET, Yves DIMICOLI, Denis DURAND, Jean-Marc DURAND, Caroline FERRERA, Jean-Luc GIBELIN, Christophe GRASSULO, Alain JANVIER, Pascal JOLY, Jean-Vincent KOSTER, Marie-José KOTLICKI, Anne LAFAURIE, Claude LARIDAN, Amaury LE BRETON, Jean-Christophe LE DUIGOU, Patrick LE HYARIC, Didier LE RESTE, Jean LOJKINE, Jean MAGNIADAS, Nasser MANSOURI-GUILANI, Nicolas MARCHAND, Clotilde MATHIEU, Fabien MAURY, Catherine MILLS, Alain MORIN, Alain OBADIA, Bruno ODENT, Roland PERRIER, Guillaume QUASHIE-VAUCLIN, Frédéric RAUCH, Denis RECOQUILLON, Jacques RIGAUDIAT, Lydia SAMARBAKHSH, Véronique SANDOVAL, Patricia TEJAS, Alain TOURNEBISE.

Gérant de la publication: Roland Perrier Commission paritaire N° 0319 K 84443

ISSN: 0424-3218

ISBN: 979-10-90384-38-5 Imprimerie: PUBLIC IMPRIM,

12 rue Pierre Timbaud,

BP 553, 69637 Vénissieux Cedex Publicité-Comédiance: 01 49 22 74 43 5 rue Pleyel - Immeuble Calliope -BP 229

DF 229

93523 Saint-Denis Cedex Mise en page: Claude Saligny

La fête, gravure en taille d'épargne, août 1963,	
Jean-Pierre Jouffroy	Une

Éditorial

Pour rassembler face à Macron, il faut résister, <i>Aymeric Seassau</i>	•••••	4

Actualités France/Europe/Monde

Les ancres de la politique economique de Macron: finance et maintien de	
l'ordre, Yves Dimicoli	4
Une élection du Bundestag marquée par le malaise allemand,	1/
During Odensk	/

Les dossiers d'Économie et Politique

RévolutionS

Introduction	16
Prendre le pouvoir sur l'économie pour construire une nouvelle civilisation, Denis Durand	
Vous avez dit « Classes populaires » ?, Fanny Chartier	21
Projet de loi de finances 2018: nouvelle étape de la révolution conservatrice, <i>Jean-Marc Durand</i> ••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
Distinguer culture, savoirs et politique, Stéphanie Loncle ••••••	
Cultiver la Paix. Une volonté prioritaire pour un avenir humain, commun et durable, <i>Michel Cibot</i> ••••••••••••••••••••••••••••••••••••	35
La peinture et les pouvoirs, Jean-Pierre Jouffroy	39

Travail/Emploi/Entreprises

STX : une filière navale, c'est capital, <i>Aymeric Seassau</i>	41
Grippe aviaire 2016 : Danger sur la filière gras ou alibi pour sa retructuration?,	43
Frédéric Rauch	45

Formation et théorie

Eléments sur de nouveaux	critères de gestion d'efficacité sociale des	40
entreprises, Paul Boccara	•••••	48

Note de lecture

Paul Boccara, Neuf leçons sur l'anthroponomie [Stéphane Bonnery]	5	
------------------------------------------------------------------	---	--



Éditorial

Aymeric Seassau

Pour rassembler face à Macron, il faut exister.

élection d'Emmanuel Macron et l'installation de son pouvoir posent un défi à la gauche française. Au pas de course, il veut réaliser le vieux rêve des néolibéraux et dynamiter le socle du pacte social bâti à la Libération après plusieurs dizaines d'années de conquêtes ouvrières et syndicales.

Dès l'été, appuyé par une majorité aux ordres et malgré la bataille opiniâtre menée notamment par les député.e.s communistes, il a obtenu de l'Assemblée nationale le droit de modifier le droit du travail par ordonnances. « Faire croire que le Code du travail est responsable du chômage est un mensonge pur et simple » a fort justement rappelé Philippe Martinez. D'ailleurs, les patrons eux-mêmes selon la note de conjoncture de l'INSEE du 20 juin 2017 reconnaissent que le droit du travail n'est pas le premier frein à l'embauche. Ils mettent au contraire en avant la difficulté à trouver des salariés compétents, bien formés, et l'insuffisance de demande solvable de consommation, qui découle de l'austérité.

Partout où elles se sont appliquées les politiques de dérégulation du travail ont conduit à une explosion de la précarité, de la pauvreté, des inégalités sociales. Elles sont partie intégrante de l'offensive néolibérale en cours depuis plus de 40 ans comme corollaire de la financiarisation du capitalisme qui a suivi son entrée en crise systémique. L'intérim, le CDD, les contrats précaires, les tentatives, avec le CIP ou le CPE de modifier le droit du travail dès l'entrée des jeunes sur le marché du travail constituent un même mouvement: la flexibilité pour baisser le coût du travail. Il s'est heurté à de fortes résistances sociales et politiques qui ont parfois su le mettre en échec. La proposition du nouveau pouvoir, souvent qualifiée de «Loi travail XXL», est inédite par son ampleur et son caractère global. Elle s'attaque à tous les types

de contrats et veut ramener à un tête-à-tête dans l'entreprise, c'est-à-dire au plus près du pouvoir patronal, la négociation de tout ce qui encadre la vie au travail de 17 millions de salarié.e.s de droit privé.

Le projet Macron veut achever un cycle de 4 réformes (ANI en 2013, lois Macron et Rebsamen en 2015, Loi El Khomri en 2016) mises en œuvre par un président et des gouvernements prétendant agir au nom de la gauche. La débâcle du Parti socialiste en conclusion du quinquennat Hollande témoigne s'il en était besoin de l'échec des sociaux- démocrates ne serait-ce qu'à réguler ce capitalisme hyper-financiarisé... jusqu'à choisir pour une grande partie d'entre eux de démissionner et de l'accompagner voire de le précéder au service des profits.

Ces ralliements s'accélérant à la faveur d'un deuxième échec: celui de l'expérience soviétique liberticide et basée sur une économie où l'Etat a servi de correctif au marché pour forcer le rattrapage du capitalisme. C'est sur ce double échec et sur l'affaiblissement des deux partis issus des grands courants fondateurs de la gauche française, le PS et le PCF, qu'Emmanuel Macron veut asseoir son pouvoir.

Voilà le défi que la gauche doit relever alors qu'elle n'a que rarement été si faiblement représentée à l'Assemblée nationale. Et il passe par l'affrontement sur la question du travail. Le fort mouvement contre la Loi travail a été majeur dans le décrochage définitif du couple exécutif Hollande-Valls dans l'opinion. La bataille qui s'est engagée dès le début du quinquennat Macron est décisive parce qu'elle pose les termes de l'affrontement de classe de notre temps. Les communistes veulent y prendre toute la place, avec leur force militante, avec l'engagement de leurs élu.e.s et parlementaires, avec leurs propositions novatrices pour construire l'alternative.

La loi de sécurité d'emploi et de formation déposée en début d'année à l'Assemblée nationale a été nourrie de nombreux échanges avec des syndicalistes, juristes, économistes. Elle répond à la situation de l'immense majorité des salariés, des chômeurs et des jeunes exclus actuellement de l'emploi, face à la précarité et au gâchis du chômage. Plus qu'une simple proposition, c'est un projet de société où le chômage n'est plus d'une portée aussi forte que fut la Sécurité sociale: un droit nouveau à la mobilité dans la sécurité, avec un revenu.

Maîtrise sociale de l'argent des banques et des entreprises, sécurisation de l'emploi, protection sociale et intervention sur les décisions de production en faveur du social et de l'écologie... Les communistes ont toujours poursuivi le même objectif: inscrire dans le réel les fondements d'une société de dépassement du capitalisme. Les crises financières, sociales et écologiques sont là pour rappeler l'urgence d'y répondre en imposant politiquement les voies d'une autre régulation que par le marché et son critère central, le profit.

L'ouverture du 38° congrès du PCF doit permettre d'interroger les rassemblements auxquels nous avons contribué et ceux auxquels nous contribuerons, à gauche. Mais pas uniquement. Pour unir, il faut exister. Et nommer l'objectif, qui est le nôtre, d'un communisme de liberté et d'un parti pour l'identifier.



Economie et politique/juillet-août 2017/756-757

Les ancres de la politique économique de Macron : finance et maintien de l'ordre

Yves Dimicoli

E. Macron ne bénéficiera pas d'un état de grâce. Après les premières annonces gouvernementales, la grogne monte dans le pays, qui pourrait se traduire par la montée d'exigences sociales, sociétales et de pouvoirs dans tout le salariat. Or le Président ne veut pas d'entraves à ses réformes structurelles qu'il a besoin de faire aboutir rapidement.

Arrivera-t-il, dans les délais nécessaires, à soumettre la majorité salariale à un pacte pro-marché financier? La partie n'est pas jouée. La conjoncture mondiale peut jouer bien des tours à la lente et tardive reprise économique en France.

Pour faire face, la protestation ne suffira pas. Plus que jamais, le mouvement social et la reconstruction d'une gauche combative vont avoir besoin de l'apport révolutionnaire du PCF avec ses propositions précises, pour aider aux luttes et rassemblements, en matière économique, sociale et monétaire, en prise sur les enjeux de valeurs, de culture, d'institution et de civilisation nouveaux.

la différence de ses prédécesseurs, E. Macron n'a pu bénéficier d'un état de grâce. Et pour cause, un record absolu d'abstentions et de votes blancs ont pu témoigner du refus de nombre d'électeurs de tomber dans le panneau du « ni gauche, ni droite ».

Mais, sur fond de décomposition totale de la gauche, après le détestable quinquennat de Hollande et le choix fait par les dirigeants communistes d'effacer le PCF et ses propositions de la campagne au profit de J.-L. Mélenchon porteur d'aucune alternative rassembleuse crédible et obsédé par la destruction du PS, toute une parie de l'électorat progressiste,

certes sans illusion et pour faire barrage à Le Pen, a pu se laisser un peu séduire par la jeunesse, l'apparente modernité et la détermination de Macron. Il était courant, alors, d'entendre dire à son propos, «attendons de voir ce que ça donne...».

Pourtant, malgré une succession sans précédent d'opérations de communication très étroitement *drivées* par l'Élysée, les premières manifestations de bienveillance se sont transformées en dépit, voire en inquiétudes. D'autant que les «couacs» se sont multipliés à partir du moment où il fallut au couple de l'exécutif sortir des généralités.

Dès le 23 juillet, un sondage IFOP marquait une chute de 10 points en un mois de la popularité du nouveau Président: 62 % de «satisfaits» au début, 64 % un mois plus tard et 54 % fin juillet. Jamais un chef d'État français n'avait subi un tel décrochage, hormis J. Chirac entre mai et juillet 1995 (-15 points). À l'aube de son troisième mois de mandat, E. Macron était même moins apprécié que F. Hollande – c'est dire! – lequel disposait, alors, de 56 % de «satisfaits».

Puis deux autres sondages¹ sont venus confirmer que, lors des cent premiers jours, le nouveau Président n'aura certes, et pour cause, connu aucun état de grâce et qu'il pourrait même bientôt connaître une certaine disgrâce, toute chose demeurant égale par ailleurs. Et cela d'autant plus que, à l'appel de la CGT, une première journée de manifestations et de grèves contre la destruction du Code du travail est programmée pour le 12 septembre.

Selon les politologues de l'IFOP, les causes de cette dégringolade sont à rechercher dans un certain nombre de décisions déjà actées dans les médias: réforme du Code du travail, hausse de la CSG, gel du point d'indice et retour du jour de carence des fonctionnaires, coupes drastiques dans les budgets publics et sociaux dès 2017 et, plus encore, en 2018...

Et ce n'est pas l'étatisation subreptice de STX, toute temporaire et démunie d'objectifs de politique industrielle nouvelle, qui aura fait oublier cette perspective d'austérité accrue et généralisée qui a pris corps au long de l'été. Tous les services publics

1. Le 27 juillet un sondage Ipsos-Le Point crédite Macron de seulement 42 % d'opinions favorables. Le 4 août, un nouveau sondage (Baromètre Elab) indique que seuls 40 % des Français se disent favorables à l'équipe de l'exécutif.

Economie et politique/juillet-août 2017/756-757

2. Interview à Ouest-France du 13/07/2017.

- 3. P. Artus:
 «Peut-il y avoir
 "révolte des
 salariés"?»,
 Flash Économie (Natixis),
 18/07/2017,
 942.
- 4. Attali B., Faure F. et P. Ferracci: « Pour une nouvelle alliance entre capital financier et humain», Les Échos, 3 août 2017. Sachant que le dit « capital humain » est susceptible de se valoriser d'autant plus que son détenteur salarié est plus éduqué, formé, cultivé, dispose de plus de compétences...
- 5. Interview au journal *Les Échos* du 11/07/2017.
- 6. On se reportera utilement au numéro précédent de la revue Économie et Politique et notamment à la table ronde à laquelle participait F. Boccara.

sont frappés, jusqu'à ceux chargées des principales missions régaliennes de l'État, comme les armées, dont le chef d'état-major, le général de Villiers, démissionna en se faisant humilier par E. Macron.

L'autoritarisme dont fait preuve celui-ci, en renouant pleinement avec les pratiques les plus présidentialistes de la Ve République (législatif étouffé par l'exécutif, Premier ministre étouffé par le Président, médias étroitement contenus...) ne trouble certes pas la majorité pléthorique de godillots au Palais-Bourbon. Cependant, il commence à incommoder, semble-t-il, au sein même de La République en marche (LREM): ses statuts ont été adoptés par à peine 29 % des adhérents...

Mais qu'importe, comme le rapporte un proche de Macron au journal *Les Échos* (27/07), le Président ne veut pas «d'entrave à ses choix et sa liberté». Et il riposte sur sa capacité à «redonner confiance aux Français et aux investisseurs» ² avec des réformes structurelles, dont il assure qu'elles vont libérer enfin l'énergie et la créativité des entrepreneurs, attirer talents et capitaux du monde entier, relancer croissance et emploi, en toute justice sociale.

Il s'adresse particulièrement aux couches moyennes dites «supérieures», dont il connaît l'individualisme, leur domination culturelle sur tous les salariés, et dont il sait combien elles sont attirées par les placements financiers. Il flatte leur souci de réussite, de gestion efficace, de compétitivité, d'excellence et d'innovation, de souplesse et de décentralisation. Il travaille leurs aspirations à partager des pouvoirs effectifs de décision face aux enjeux des révolutions informationnelle et écologique. Il cherche à apaiser leurs préoccupations face aux périls de la mondialisation actuelle, notamment le terrorisme, l'insécurité et le climat. Il leur met en avant son souci de restaurer «l'autorité de l'Etat» et de construire une «Europe qui protège». Mais il s'agit, pour l'essentiel, d'essayer de les arrimer beaucoup plus fort à une logique de domination par le capital financier sur tous les salariés, y compris les cadres supérieurs, contre leurs intérêts vitaux. Car, comme tous les dirigeants capitalistes confrontés à l'énorme crise systémique actuelle et aux échecs de leurs tentatives pour en sortir, E. Macron craint la montée d'exigences sociales, sociétales et de pouvoirs dans tout le salariat jusqu'à son éventuelle « révolte » 3.

L'enjeu est donc aussi celui de l'intégration des syndicats de salariés. Il n'est qu'à lire, par exemple, la tribune dans le journal *Les Échos* significativement titrée « Pour une nouvelle alliance entre capital financier et humain » cosignée par P. Ferracci⁴, dirigeant du groupe de conseil Alpha (Secafi), qui travaille particulièrement avec la CGT, et qui est le père de M. Ferracci, conseiller spécial de la ministre du Travail M. Pénicaud.

Mais la partie n'est pas jouée, malgré le résultat des élections législatives. La conjoncture mondiale peut jouer bien des tours à la lente et tardive reprise économique en France. Et Macron dispose d'un *timing* très serré. Arrivera-t-il, dans les délais nécessaires, à soumettre la majorité salariale à un pacte pro-marché financier? Pour y faire face, il sera bien insuffisant et de plus en plus contre-productif de se contenter de protester et d'agiter des promesses étatistes démago-

giques comme le fait Mélenchon. Plus que jamais, le mouvement social et la reconstruction d'une gauche combative vont avoir besoin de l'apport révolutionnaire du PCF avec ses propositions précises, pour aider aux luttes et rassemblements, en matière économique, sociale et monétaire, en prise sur les enjeux de valeurs de culture, d'institution et de civilisation nouveaux.

Atomiser dans les plus brefs délais notre modèle social

E. Macron se donne en effet 18 mois pour mettre en œuvre ce que son Premier ministre, E. Philippe, a nommé «programme de travail» pour «rénover le modèle social»⁵.

Il s'agit, en fait, d'un missile contre les conquis sociaux et ce qui reste de l'État-providence, muni de cinq ogives nucléaires.

Première ogive: destruction du Code du travail⁶

Après l'adoption en coup de vent d'un projet de loi d'habilitation par le Parlement, courant juillet, les ordonnances pour ce faire devaient être présentées fin août aux «partenaires sociaux». Un semblant habile et pernicieux de concertation a réussi, avec l'aide complaisante de certaines organisations, le tour de force de ne leur faire découvrir le contenu de ces textes que fin août et encore sous une version incomplète, alors qu'ils devront être adoptés le 20 septembre au plus tard en Conseil des ministres.

Deuxième ogive : cotisations sociales salariales et CSG

Il s'agira de transférer les cotisations salariales maladie et chômage sur la CSG dont il faut rappeler qu'elle ne frappe que marginalement les revenus financiers du capital des ménages (12 % de sa base), l'essentiel de la cible étant les revenus du travail, d'activité et de remplacement. Ce faisant, l'effort entrepris depuis plus de trente ans, sous l'aiguillon du Medef et appuyé par Bruxelles, pour fiscaliser le financement de la protection sociale (et progressivement la privatiser), au détriment de sa mutualisation à partir de cotisations prélevées sur la valeur ajoutée produite par les salariés dans les entreprises, marquerait un point décisif.

Troisième ogive : étatisation et « élargissement » de l'assurance chômage

Cela devrait être précisé en septembre 2017 et examiné au Parlement au printemps 2018, pour une mise en œuvre dès l'été 2018. Au nom de l'ouverture aux salariés démissionnaires et aux professions indépendantes serait mis en place un renforcement sans précédent du contrôle des demandeurs d'emploi et de l'obligation accrue qui leur serait faite d'accepter n'importe quelle proposition d'emploi ou d'activité, sauf à être radiés des listes. Cela devrait concourir à un recul sensible de l'indemnisation du chômage et du coût salarial des emplois «retrouvés» et, donc, à une exacerbation de la concurrence entre travailleurs.

46

La baisse des cotisations sociales, concourra à la baisse du «coût du travail», au maintien du gel de l'immense majorité des salaires et à la fiscalisation du financement de la protection sociale financée par la hausse de la CSG qui fait surtout payer les salariés, qu'ils soient en postes, retraités ou chômeurs.

Simultanément, au lieu d'aider à la promotion d'un nouveau type de paritarisme au profit des salariés, des chômeurs et de leurs représentants, l'État reprendrait le contrôle de la totalité de l'Unedic, accentuant encore l'irresponsabilité sociale des entreprises si «boostée» par la réforme prévue du Code du travail.

Quatrième ogive: formation professionnelle

du 13 juillet 2017.
8. Idem.
9. Interview Les Échos du 27 juillet 2017 à partir duquel sont reprises les citations concernant le projet de budget 2018.

Interview

Ouest-France

On sait encore peu de choses, si ce n'est qu'il ne semble guère être question d'en augmenter massivement les financements, notamment ceux des entreprises, et leur efficacité sociale en termes d'accès ou de retour à l'emploi et d'épanouissement des salariés. On accroîtrait la sélectivité des actions de formation sans toucher au monopole d'utilisation des fonds dont jouit en pratique le patronat. Certes, E. Macron parle d'un « plan massif d'investissements pour les demandeurs d'emploi, les jeunes et les salariés dont les métiers sont en tension », toutes choses absolument nécessaires. Mais comment sera-t-il financé et sur quels critères? Dans quelle mesure cette prétendue priorité accordée pour la énième fois aux plus vulnérables ne viserait-elle pas, dans un contexte général de rationnement des fonds publics, une restriction supplémentaire pour la majorité des autres salariés? Et cela sans même parler du contenu des formations dispensées, largement destinées à formater les usagers aux exigences et à la culture de rentabilité. Quoi qu'il en soit, de premières mesures concrètes devraient être annoncées en ce domaine dès la rentrée 2017 et un plan final devrait être opérationnel début 2018.

Dernière ogive : retraites

Ce n'est pas la moindre. Elle doit permettre d'ouvrir une brèche beaucoup plus large que celle faite par les réformes précédentes du système tout en poussant la même logique. En effet, tout en prétendant la main sur le cœur, que la répartition serait sauvegardée, E. Macron entend introduire un système par points dit «à la suédoise», poussant dans le sens d'une stricte contributivité adossée au marché financier, au détriment de toute solidarité, intergénération-nelle notamment. Elle inciterait en permanence les salariés à se préoccuper, au nom de leur retraite, de leur propre contribution au rendement des capitaux des entreprises qui les emploient. De quoi préparer, par la suite, un développement de la capitalisation. Tous les régimes obligatoires seraient inclus, les régimes spéciaux disparaîtraient de facto. La réforme débuterait en 2018 et pourrait s'étaler sur dix ans.

Pour E. Macron, ce plan de travail à 18 mois est le seul à pouvoir faire relever par la France «le double défi de la compétitivité et de l'égalité»⁷.

En réalité, il s'agit de détruire le « modèle social » français déclaré incompatible avec les exigences de souplesse, de mobilité et de partage de la révolution informationnelle, et plus compatible avec celles de Bruxelles et de la BCE.

PLF 2018 : projet de super-austérité

Le projet de loi de finances pour 2018 doit servir de propulseur à ce système d'armes de destruction sociale massive. E. Macron, qui a «décidé qu'on n'attendait pas», a précisé ainsi la feuille de route de son chef de gouvernement: « nous devons baisser la dépense publique de plus de trois points de PIB durant ce quinquennat. Et l'on baissera d'un point de PIB, soit vingt milliards d'euros, la fiscalité des ménages et des entreprises. Ce sont, avec le respect des engagement pris, les ancres de notre politique »⁸. Les engagements en question renvoient aux règles du traité de Lisbonne, notamment celle d'un déficit public inférieur à 3 % du PIB.

Une présentation détaillée du projet de budget de l'État pour 2018 a été faite par E. Philippe⁹. De ces propos on retient qu'il faut absolument que, d'ici décembre, soit votée «une diminution» des prélèvements publics et sociaux de 10 milliards d'euros pour l'an prochain, en plus des 7 milliards d'euros décidés pour 2018 sous F. Hollande, tout en ramenant le déficit public à 2,7 % du PIB contre 3,2 % aujourd'hui. Donc, pour ce faire, il n'a plus qu'une seule solution: baisser les dépenses de services publics de 20 milliards d'euros.

Il s'agit, en baissant drastiquement la dépense publique, d'engager, pour tout le quinquennat, une vaste opération de réduction des prélèvements publics et sociaux (impôts et cotisations sociales) si nécessaires pour financer les services publics et la protection sociale, afin de libérer, à l'échelle de la société, beaucoup plus de plus-value immédiatement mobilisable pour les profits et les prélèvements financiers du capital (intérêts, dividendes, plus-values financières...).

Pour commencer, donc, le projet de budget pour 2018 doit «fixer la trajectoire des impôts sur le quinquennat». L'objectif est de produire un «effet de souffle» pour catapulter la croissance et, dans son sillage, l'emploi.

=conomie et politique/juillet-août 2017/756-757

On retrouve ici les enchaînements postulés par le très archaïque «théorème de Schmidt 10 qui structure toute la doctrine de politique économique des Présidents de la République française, de Giscard d'Estaing à F. Hollande.

Aussi, selon le chef du gouvernement, le taux de croissance pour 2018 serait porté à 1,7 % au lieu de... 1,6 % attendu cette année.

Baisse des prélèvements publics au profit de la finance

Les principaux bénéficiaires en seraient les grandes entreprises dont les profits disponibles en France seraient dopés et les ménages les plus fortunés¹¹. Mais les autres ménages ne seraient pas oubliés: nombre d'entre eux seront appâtés par quelques mesures en vue de les intégrer à la logique d'ensemble sus-décrite.

Entre 2018 et 2022, ces prélèvements devront donc baisser «au moins» de 1 point de PIB. Plus de la moitié de cette baisse serait réalisée dès 2018. La pression fiscale devra être réduite de 0,6 point de PIB, soit près de 11 milliards d'euros.

E. Philippe affirme, lui-même, que c'est «un effort considérable». Il est vrai qu'il avait annoncé une diminution de 7 milliards d'euros le 8 juillet, soulevant une tempête de protestations chez les grands patrons et les économistes néolibéraux. Il fut rapidement et piteusement déjugé par E. Macron.

Deux baisses visent à appâter nombre de familles

C'est, d'abord, celle des cotisations sociales salariales maladie et chômage à partir du 1er janvier 2018. Cela «augmentera le pouvoir d'achat des actifs», assène E. Philippe en ajoutant: «le message est clair, le travail doit payer».

Mais cette baisse des cotisations sociales concourra à la baisse du «coût du travail», au maintien du gel de l'immense majorité des salaires et à la fiscalisation du financement de la protection sociale financée par la hausse de la CSG qui fait surtout payer les salariés, qu'ils soient en postes, retraités ou chômeurs. Elle vise à les attirer dans le piège d'une déresponsabilisation sociale et nationale accrue des entreprises.

La seconde baisse-appât annoncée, dite de «justice sociale» par E. Macron, concerne la taxe d'habitation pour 80 % des Français dès 2018. Conçue en trois temps, elle représenterait une perte de 10 milliards d'euros de recettes pour les collectivités territoriales, soit 36 % de leurs ressources propres, alors même qu'elles sont à l'origine de 75 % de l'investissement public en France et ont en charge une large part des services publics locaux.

Cette réforme va accroître les inégalités au profit des couches moyennes supérieures. Comme l'indique l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), «les gains moyens enregistrés par les bénéficiaires croissent avec le niveau de vie »12

En pratique, sur les 16,6 millions de ménages qui seront concernés, 11,4 millions (70 %) perçoivent aujourd'hui un revenu annuel compris entre 14820 € (3° décile) et 23840 € (7° décile). Qui plus est, ce sont les ménages des 5° décile (19110 €), 6e décile (21 270 €) et 7^e décile (23 840 €) qui seraient les gagnants avec un gain annuel moyen de 500 €. Celui-ci, cependant, augmenterait pour chaque foyer en fonction de son rang dans ces déciles.

En pratique, ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre ne seront que très moyennement bénéficiaires, quand on sait que 50 % des salaires en France sont inférieurs à 18520 € annuels¹3. Par contre, les cadres supérieurs pratiquant les placements financiers et, au-delà, tous les salariés dont l'employeur développe une «épargne salariale» seront intéressés. Mais ce gain de pouvoir d'achat marchera de pair avec une pression renforcée à la baisse des salaires engendrée par la refonte du Code du travail.

Quant aux 4,4 millions de ménages qui, aujourd'hui, 10. «Les profits n'acquittent pas la taxe d'habitation, faute de revenu suffisant, ils ne verraient la couleur de cette réforme qu'au travers du rationnement des services publics investissements locaux dont ils ont le plus grand besoin.

Car cette disposition va accentuer les difficultés des collectivités territoriales. Surtout celles d'entre elles dont le potentiel fiscal est relativement faible et qui auront, cependant, cherché à maintenir une offre de services publics répondant aux besoins populaires, ce qui est le cas des municipalités à direction communiste, malgré les baisses de dotation de l'Etat, les réductions successives de leur fiscalité propre et l'élargissement de leurs compétences.

Lors de la première conférence nationale des territoires, le 17 juillet au Sénat, E. Macron a fustigé la taxe d'habitation, soulignant qu'elle ne tient pas compte des capacités contributives de chacun-e et qu'elle est plus élevée dans les «villes périphériques ou les centres bourgs de province que dans les grandes villes».

Certes! Aussi aurait-il fallu, non pas la mettre en extinction, mais en reconsidérer les bases avec une révision des valeurs locatives cadastrales des locaux d'habitation dont la dernière mise à jour date du début des années 1970, comme le demande l'Association des maires de France (AMF).

Mais, au Sénat, E. Macron en a rejeté sèchement l'idée, car il faut «gagner collectivement du temps». Il est pressé!

Il est vrai qu'un gouvernement socialiste s'était aussi montré pressé, en 2010, de faire disparaître la taxe professionnelle. L'exécuteur, D. Strauss-Khan, considérait que c'était un «impôt stupide», alors qu'il s'agissait de la principale ressource fiscale des collectivités territoriales et du seul impôt français contre les gâchis de capital des entreprises. À ce titre il était très critiqué par le Medef et constituait un écart majeur avec le système fiscal allemand.

Il aurait fallu non pas le faire disparaître mais le réformer à partir des propositions de la commission économique du PCF élargissant la base de cette taxe aux actifs financiers des entreprises et portées à la connaissance du Parlement. Ce qui fut refusé.

Comme pour la taxe professionnelle, va se poser avec la mise en déclin de la taxe d'habitation, le problème rémanent de la compensation par l'État de cette nouvelle diminution des ressources propres des collectivités territoriales. Depuis des lustres, les compensations accordées n'ont jamais suivi les besoins, paupérisant nombre de communes.

d'aujourd'hui sont les de demain et les emplois d'après-de-

11. Durand J.-M., « Dans les cartons élyséens: les prélèvements fiscaux à l'épreuve de l'ultra-libéral Macron », Économie et politique, mai-juin 2017, n° 754-755.

12. Madec P. et Plane M., « Évaluation de la réforme de la taxe d'habitation d'Emmanuel Macron ». Policy brief, OFCE, 18, 26 juin 2017.

13. Revenu salarial médian calculé par l'INSEE pour 2014, dernière date disponible.

14. Baromètre

Santé publique

France, 30 mai

16. Les Échos,

mercredi 12

juillet 2017.

santé 2016.

2017.

15. UFIP.

Economie et politique/juillet-août 2017/756-757

Mais, cette fois-ci, E. Macron a proposé, le 17 juillet, qu'au titre de cette compensation soit attribuée aux communes « une part d'impôt national ». Il pourrait s'agir « d'une part de CSG ou de CRDS, un impôt au moins proportionnel et qui est plus intelligent que [...] l'actuelle taxe d'habitation ».

La proposition est perverse. Ne chercherait-elle pas, en effet, à forcer le passage d'un «big-bang» fiscal réactionnaire, envisagé depuis longtemps dans les enceintes de l'OCDE? Il s'agirait d'unifier progressivement les diverses impositions de tous les revenus des ménages en les faisant converger vers un «grand impôt proportionnel» à l'anglo-saxonne (*flat tax*), rompant avec la progressivité de l'impôt actuel sur le revenu. Ce dernier fusionnerait progressivement avec la taxe d'habitation et la CSG. Une telle perspective rendait d'ailleurs nécessaire la mise en place d'un prélèvement à la source finalement décidée pour janvier 2019.

Cette réforme pousserait plus encore les communes à réduire leur nombre et, donc, à réduire le nombre des élus locaux, comme l'a revendiqué expressément E. Macron le 17 juillet au Sénat.

L'étatisation-rationnement de leurs ressources propres se conjuguerait alors à la réduction imposée de leurs dépenses pour les forcer à des regroupements dominateurs et à privatiser. Mais E. Macron n'hésite pas à se dire partisan de leur autonomie...

Cependant, quelques hausses d'impôt seront programmées sur le quinquennat et elles prélèveront, dès 2018, sur les revenus des familles de salariés de façon d'autant plus injuste que cela se fera par le biais de taxations accrues de consommations devenues, pour une part, des marqueurs sociaux.

Cela concerne d'abord le prix du tabac avec une première « hausse significative » dès 2018. Or, plusieurs études ont montré que le tabagisme se concentre de plus en plus dans les milieux défavorisés, le pourcentage de fumeurs à haut revenu ayant, lui, diminué entre 2010 et 2016¹⁴.

Cela concerne aussi la dite «fiscalité écologique».

Ce sera, d'abord, la poursuite de la «montée en puissance de la composante carbone». B. Le Maire, ministre de l'Économie, a annoncé que la «taxe carbone» allait passer de 30,50 € par tonne de CO₂ en 2017 à 86,20 € par tonne sur le quinquennat.

Ensuite, dès 2018, sera lancée «la convergence de la fiscalité de l'essence et du diesel» le long d'une trajectoire fixée sur cinq ans. Ce faisant, d'après des calculs patronaux¹⁵, les taxes sur le diesel pourraient augmenter de 31 centimes par litre d'ici à 2022 et de 15 centimes par litre pour l'essence.

Le tout rendrait beaucoup plus coûteux les trajets domicile-travail de tous ces salariés éloignés de l'accès à des services publics de transport de qualité, tandis que seraient lourdement pénalisés ceux qui, poussés par de précédentes incitations gouvernementales, ont adopté le diesel et ne pourront pas passer à la voiture électrique malgré les aides verbalement promises. Et, très habilement, ces matraquages fiscaux peuvent être mis alors au compte de l'attention portée aux problèmes de santé et d'écologie de l'Élysée... alors qu'il s'agit, avant tout, de combler les trous creusés

dans les finances publiques par les cadeaux tant et plus accordés au capital financier.

De fait, de très importantes dispositions nouvelles vont concerner la fiscalité du patrimoine et des revenus financiers des ménages, ainsi que la fiscalité des entreprises.

C'est, d'abord, le déshabillage de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) transmuté en un chétif impôt sur la fortune immobilière (IFI), « de façon à ce que la patrimoine qui n'est pas immobilier ne soit pas taxé» selon E. Philippe. La perte de recettes pour l'État sera de 3 milliards d'euros et profitera essentiellement aux titulaires des plus grandes fortunes dont le patrimoine est essentiellement constitué de valeurs mobilières et, accessoirement, d'œuvres d'art et de vignes.

Simultanément serait mis en place une «flat tax» (la voilà!) de 30 % sur les revenus financiers du capital (intérêts, dividendes, plus-values...) appelée prélèvement forfaitaire unique (PFU), dès 2018. Cela entraînera une perte de recettes pour l'État de 1,5 milliard d'euros et s'accompagnera, notamment, de la suppression de la taxe de 3 % sur les dividendes (2 milliards d'euros).

Le Premier ministre a été acclamé le 11 juillet, lors du Forum «Paris Euro-place», institution chargée de promouvoir la place financière de Paris et présidée par G. Mestrallet (Engie, Suez...), lorsqu'il a présenté ces mesures. Il souligna notamment que «le gouvernement français est engagé à renforcer la place de Paris par tous les moyens (sic) et à en faire la capitale financière de l'Europe après le Brexit »¹⁶. Il a fait part aussi de l'intention de supprimer la tranche supérieure de la taxe sur les salaires qui pèse sur les banques, car il s'agit d'attirer les cadres financiers étrangers pour les enfants desquels « trois lycées internationaux » supplémentaires seraient construits à Paris.

Il avait aussi annoncé l'extension de la taxe sur les transactions financières (TFF) aux opérations

Pierre Ivorra

Dans les coulisses du CAC 40

Bolloré, Arnault, Bettencourt, Minc, Peugeot, BNP Paribas, Vinci... côté cour et côté jardin

=conomie et politique/juillet-août 2017/756-757

dites *intraday*, les plus spéculatives. E. Macron s'est empressé de déclarer qu'il s'opposait à cette décision «votée par la majorité précédente de manière démagogique» parce qu'il faut « une articulation avec l'accès des Britanniques à nos marchés financiers dans le cadre du Brexit»¹⁷.

Le Premier ministre a aussi précisé qu'il n'est pas question de remettre en cause les mesures fiscales adoptées à la fin du quinquennat Hollande, bien qu'elles «n'étaient pas financées», mais «nous trouverons les financements».

C'est ainsi que le projet de budget pour 2018 aurait à supporter, notamment, la hausse du CICE (4 milliards d'euros), que le Medef demande à pérenniser, mais aussi une baisse nouvelle de l'impôt sur les sociétés (1,1 milliard d'euros) en vue de ramener son taux d'impôt légal à 25 % d'ici 2022 contre 33,33 % aujourd'hui.

Au total les baisses d'impôts grèveront en 2018 le budget de l'État de 17 milliards d'euros!

Budget 2018 : austérité à tous les étages sauf pour l'armée

En Conseil des ministres, le 9 août, le couple de l'exécutif a répété sa priorité: « d'abord baisser les impôts ». Et les dépenses pour 2018 devaient, quoi qu'il arrive, s'y ajuster.

Il est vrai que les «lettres-plafonds» envoyées le 7 août à tous les ministères ont dû faire grincer quelques dents, malgré le suivisme ambiant. Mais elles n'ont pas été rendues publiques, contrairement à l'habitude.

Le budget 2017 lui-même est touché: 4,5 milliards d'euros de coupes imposées au nom du respect de la règle des 3 % à laquelle tient Macron comme à la prunelle de ses yeux. Immédiatement mises au compte des factures laissées impayées par Hollande cette opération avait été largement préparée par la Cour des comptes qui, dans son audit rendu au Premier ministre le 29 juin, avait conclu qu'il fallait économiser en 2017 entre 4 et 5 milliards d'euros.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, G. Darmanin, a jugé «sans précédent»¹⁸ ces restrictions.

On sait le scandale qu'a entraîné la baisse de 850 millions d'euros du budget de la Défense devenu budget des Armées. Mais cela ne doit pas faire oublier que l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, la culture, les transports, la santé, la petite enfance, le logement, l'environnement, l'aide au développement... et même le minuscule budget du droit des femmes plongent. Emblématique de cette furia pro-austérité, la baisse des contrats aidés a fait bondir les élus locaux qui s'en servent massivement en cette période de rentrée et elle laisse en suspens tout un tas de personnes à la dérive.

Autrement dit, la politique budgétaire ne doit plus être qu'un résidu.

On ne sait pas grand-chose, au moment où nous mettons sous presse, des choix faits pour 2018, si ce n'est que, selon E. Macron, seul le budget des Armées

devrait connaître une progression significative en liaison avec l'engagement de la France à l'OTAN de porter ces dépenses à 2 % du PIB, et aussi avec la stratégie politique européenne du Président.

Mais on sait que le budget du logement est particulièrement en ligne de mire, comme celui de l'emploi qui sera impacté par la réforme du Code du travail. La baisse de 5 € de l'APL est exemplaire de la façon dont le gouvernement doit taper sur la dépense pour s'arrimer aux «ancres de notre politique» comme dit Macron.

Certes, des promesses verbales sont faites comme celles, tapageuses, de N. Hulot en matière d'environnement ou celle de rétablir une police de proximité ou encore celle, très populaire, de rembourser à 100 % les soins dentaires, d'optique et d'audioprothèses, sans parler de celle de créer «de partout des hébergements d'urgence» d'ici fin 2017, pour qu'il n'y ait plus «des hommes et des femmes dans les rues, dans les bois»¹⁹... Mais comment cela sera-t-il financé?

Le chef du gouvernement a confirmé que la masse salariale de la Fonction publique doit diminuer sans avancer d'objectif chiffré. Mais le candidat Macron avait promis de réduire de 120 000 le nombre de postes de fonctionnaires en cinq ans, par non-renouvellement des départs, dont 70 000 dans les collectivités locales et 50 000 dans la fonction publique d'État.

Par contre, sont déjà inscrits le gel du point d'indice servant de calcul du traitement des fonctionnaires, alors qu'ils cumulent un énorme retard de pouvoir d'achat, de même que le rétablissement du jour de carence pour arrêt maladie.

Les collectivités territoriales sont mises au pilon: la cure qui leur est imposée a été portée subrepticement de 11 milliards d'euros à 13 milliards lors de la conférence nationale des territoires.

Toutes ces baisses aveugles et antidémocratiques cherchent, non à rationaliser la dépense publique, à en accroître l'efficacité sociale, mais à rationner massivement celle consacrée aux services publics et à la cohésion sociale. D'ailleurs nul n'a entendu parler d'évaluation de l'efficacité sociale des quelque 200 milliards d'euros d'aides et exonérations de toutes sortes accordées jusqu'ici aux patrons et actionnaires des entreprises ; profits, compétitivité et attractivité obligent.

Mais cela aura nécessairement un impact à la baisse sur le pouvoir d'achat de l'immense majorité des familles en 2018, alors même que l'INSEE, dans sa note de conjoncture de juin 2017, signale déjà que le pouvoir d'achat va ralentir. La consommation freinera, de même que l'investissement public, pourtant si congru. Au total, l'insuffisance de la demande intérieure en serait accrue, malgré les prospectives mirifiques d'essor des investissements privés, entravant plus encore la frêle et tardive reprise de l'économie française.

Enfin, des privatisations sont officiellement envisagées, soulignant combien l'étatisation de STX est temporaire et vouée à de futures cessions de parts majoritaires au privé.

B. Le Maire a annoncé la vente de 10 milliards d'euros de titres de participation de l'État dans

17. Ouest France, op. cit. 18. Interview au Parisien-Aujourd'hui en France du 10 juillet 2017.

19. Une phrase lancée par le Président le 28 juillet devant un parterre de 37 nouveaux Français de 21 nationalités qui venaient de recevoir leur décret d'intégration. Dans le même temps, son si proche ministre de l'Intérieur continue de s'opposer à l'édification d'un camp de réfugiés à Calais

"

Economie et politique/juillet-août 2017/756-757

des entreprises, soulignant que les choix qui seront faits en la matière s'inscriront dans une «logique de gestion d'actifs», c'est-à-dire en s'appuyant sur les algorithmes des gérants de portefeuilles privés cherchant à en maximiser l'espérance de rendement financier tout en minimisant les risques. C'est dire combien l'État-Macron n'a pas en vue un redressement industriel de la France, même si ses efforts très médiatisés sur les entreprises GM & S et Tim ont pu donner, un temps, le change.

En réalité, seuls les budgets de la Défense et de la Sécurité devraient être vraiment sanctuarisés, ces

En pratique, les reculs de la dépense publique, recherchés pour diminuer les prélèvements publics et sociaux, ne font qu'accroître le poids des prélèvements financiers du capital et avancer la privatisation, au bénéfice notamment des sociétés d'assurances et des banques.

l'effort d'intervention militaire dans le monde, accroître le contrôle intérieur et avancer dans la construction d'une Europe fédérale, visées prioritaires d'E. Macron avec la promotion de la finance. Le FMI²⁰ a vigoureusement salué ces « réformes ambitieuses » et « courageuses » soulignant le fait que la France bénéficie d'une « opportunité exceptionnelle » pour le faire (reprise économique et résultats de l'élection présidentielle). Il assure que les mesures fiscales annoncées devraient « stimuler la création d'emploi ». C. Mümsen, chef du département Europe, a jugé « appropriée » la réduction de 80 milliards d'euros de la dépense publique car celle-ci « est au cœur du problème des finances publiques françaises de longue date ». Il a estimé, cependant, que

fonctions régaliennes devant servir à maintenir

budgétaire du gouvernement²¹. La décision du gouvernement, le 24 août dernier, de hausser dès le 1^{er} janvier la CSG pour financer la baisse décidée pour l'an prochain, mais étalée,

la baisse des prélèvements va compliquer l'équation

elle, sur l'année, des cotisations sociales salariales le montre.

Le FMI soutient donc officiellement Macron, mais cela tend à le marquer à droite, lui qui se dit sans attache partisane. Cependant cela apporte une nouvelle pierre à l'ancienne et monstrueuse campagne de culpabilisation des fonctionnaires mais aussi de la majorité des Français qui, ainsi, vivraient «au-dessus des moyens» du pays.

Cette campagne ne cesse de qualifier comme un excès la dépense publique française relativement à ses partenaires européens, l'Allemagne en particulier. De fait, elle est de 8 points de PIB au-dessus de la moyenne de la zone euro²². Mais ce prétendu excès, essentiellement arithmétique même s'il recouvre des gâchis, tient à plusieurs facteurs singuliers.

C'est, d'abord, le poids de la protection sociale, santé comprise (5,5 points de plus), des dépenses publiques d'enseignement (+ 0,8 point) et de celles de logement (+0,4 point), toutes choses qui renvoient au modèle social français et aussi à une plus grande dynamique démographique qui en est le corollaire. Et il faudrait ajouter les luttes populaires pour la défense des services publics.

Mais l'excès tient aussi aux dépenses de défense et de sécurité (+0,5) et, *last but not least*, aux dépenses pour les «affaires économiques» (+1,2 point) dans les quelles on retrouve les 200 milliards de cadeaux au profit déjà mentionnés et si inflationnistes.

Des efforts obsessionnels ont été développées depuis le début des années 2000 pour casser le modèle social français, au lieu de le promouvoir, afin de soutenir les profits et le marché financier, alors que, avec l'allongement de la durée de la vie, le regain des natalités, la lutte contre la réchauffement climatique et l'envolée des besoins de formation et d'accompagnement social de la crise, le besoin de dépenser plus et mieux est exacerbé. Cela a engendré un rationnement criminel des facteurs modernes de la croissance française en détériorant les capacités humaines et les ressorts vitaux des populations... sans cependant arriver à contenir durablement et significativement la tendance lourde à la hausse des dépenses publiques et sociales dans les richesses produites.

Du coup, comme le souligne une étude de la Banque de France, «le moindre dynamisme de la croissance du PIB par habitant en France sur la période 2002-2015 explique pour moitié la divergence du ratio de dépenses par rapport au PIB entre les deux pays. Contrairement à l'Allemagne, le dynamisme des dépenses publiques par habitant n'a pas été freiné, alors que le contexte économique peu favorable limitait la croissance des recettes »²³.

En pratique, les reculs de la dépense publique, recherchés pour diminuer les prélèvements publics et sociaux, ne font qu'accroître le poids des prélèvements financiers du capital et avancer la privatisation, au bénéfice notamment des sociétés d'assurances et des banques.

Encouragé par le FMI, E. Macron se montre d'autant plus pressé et, ce, pour deux raisons essentielles : sa stratégie européenne et les risques pesant sur la reprise actuelle.

Qu'en est-il de sa stratégie européenne?

20. Conclusion de la mission de consultation 2017, 17 juillet 2017.

21. Les Échos

18 juillet 2017.
22. Ducoudré
B., Plane M. et
Samporo R.,
« Dépenses
publiques:
quels enjeux
pour le prochain
quinquennat? », Policy
brief, OFCE, 17,
19 avril 2017.

23. Aouriri M. et Touroux H., «L'écart des dépenses publiques entre la France et l'Allemagne », Rue de la Banque, 46, juillet 2017.

=conomie et politique/juillet-août 2017/756-757

Europe: fuite en avant fédéraliste

Dès son interview au journal *Les Échos* du 23 février 2017, le candidat Macron avait dessiné le calendrier auquel il comptait se tenir une fois élu: «En Allemagne, les élections sont [...] prévues cet automne et les conséquences en seront tirées en fin d'année. Cela nous donne donc six mois pour faire la démonstration que nous sommes des partenaires de confiance, grâce à des réformes structurelles et une trajectoire budgétaire vertueuse. Et pour engager des discussions sur l'avenir. »²⁴

Il pense, non sans raison, que l'élection de Trump aux États-Unis et ses positionnements brutaux, notamment en ce qui concerne l'engagement des américains dans l'OTAN et l'exigence que les Européens prennent une part plus importante du fardeau, couplés au Brexit, à la crainte du terrorisme et à la crise des réfugiés vont obliger les dirigeants européens à accélérer la marche à l'intégration de l'Europe. Et il considère que les récentes victoires électorales contre les partis populistes ont levé une hypothèque.

Partant du principe que «l'Europe est d'ores et déjà à plusieurs vitesses», il assure vouloir, avant tout, construire une «Europe qui protège face à la mondialisation et qui prépare un nouveau modèle de société et de croissance» allant jusqu'à parler de «changements des traités».

L'Europe, poursuit-il, doit protéger « parce que dans toutes nos sociétés les classes moyennes se sont mises à douter [...] il faut [...] une vraie politique de défense et de sécurité commune ».

Mais, souligne le Président, si la France ne respecte pas à la lettre ses engagements européens, comme le lui demande Berlin où l'ordo-libéralisme régnant fétichise le respect des règles, alors l'Allemagne refusera d'avancer par manque de confiance.

La messe est presque dite! Les besoins de sécurité et de défense doivent-être pour la France, force nucléaire et hyper-interventionniste, un tremplin pour entraîner l'Allemagne dans une aventure fédéraliste dont la gouvernance serait partagée.

E. Macron est intimement persuadé que les dirigeants allemands, si on accepte d'en passer par leurs fourches caudines au plan économique et social, accepteront d'y aller parce que, pense-t-il, la position actuelle de l'Allemagne en Europe est intenable car «d'autant plus forte aujourd'hui que les autres sont faibles».

Et il est vrai qu'en marge du Conseil européen de juin dernier, A. Merkel, le regard tourné vers les enjeux militaires et de sécurité, est convenue que l'Allemagne « doit prendre son destin en main » car est « révolu le temps où nous pouvions nous reposer sur d'autres ».

Du reste, au conseil franco-allemand du 13 juillet²⁵, c'est ce volet qui a fait l'objet de quelques avancées.

France et Allemagne se sont dites prêtes à s'engager pour faire avancer en ce domaine la «coopération structurée permanente» (PESCO). Elles ont aussi décidé de lancer une «Alliance pour le Sahel» pour «la stabilité et le développement de la région, seule réponse au terrorisme». Elles sont aussi convenues de «renforcer la sécurité intérieure».

Elles ont défini les «conditions préalables communes qui assureront le succès du Fonds européen de défense». Celui-ci viserait à soutenir les investissements dans la R & D conjoints d'équipements et de technologie de défense.

Doté d'un volet «recherche» et d'un volet «capacités», il s'appuierait sur le lancement de deux directives européennes visant à «renforcer le marché unique de la défense».

Ce Fonds dépendra des financements nationaux, mais la Commission européenne entend contribuer à hauteur de 1,5 milliard d'euros par an au programme de développement et d'acquisitions de matériels censé, dit-on, générer un investissement total de 5,5 milliards d'euros par an.

Ursula von der Leyden, ministre allemande, a déclaré que ce plan «montre à quel point nous avons progressé au cours des douze derniers mois sur la voie d'une vraie union de défense et de sécurité». Pour E. Macron, il s'agit d'avancées «historiques», mais il a ajouté vouloir principalement faire accepter par l'Allemagne la mise sur pied «d'opérations lourdes et combattantes»²⁶. Le plus important pour lui est le lancement d'une «coopération structurée permanente».

La voie pourrait être ainsi ouverte, d'autant plus que la Commission européenne suggère de « mobiliser 39 milliards d'euros d'ici 2027 pour soutenir le développement des capacités militaires communes et mettre en place une clause de solidarité pour faire face aux cyberattaques »²⁷.

Pour autant, les avancées de cette approche progressive sont très incertaines. Outre les résistances éventuelles des peuples, les états-membres et le Parlement européen devront accepter une hausse des dépenses à une période où le cadre pluriannuel post-2020 sera «très limité», selon J. Katainen le commissaire européen compétent. De plus, après le Brexit, l'Union européenne aura un budget plus restreint et devra faire face à plus de priorités.

Quoi qu'il en soit, Macron compte pilonner dans ce sens, estimant qu'une Europe qui protège c'est «la première étape »²⁸.

Pour aller au-delà, vers une «Europe cohérente», il faut, ajoute-t-il, «une intégration plus forte au sein de la zone euro». D'où son objectif d'aller vers «un budget de la zone euro doté d'une gouvernance démocratique [...] mon sentiment est que l'Allemagne n'est pas bloquée là-dessus »²⁹.

Merkel ne détourne pas le regard mais, avant les élections décisives qui auront lieu en septembre outre-Rhin et pour lesquelles elle paraît en meilleure posture que le social-démocrate Shulz, elle dit ne rien pouvoir entreprendre mais demande toujours plus de gages.

Donc, pour l'heure, la seule véritable politique européenne de l'Élysée consiste à faire passer au pas de charge les réformes structurelles décidées sur les 18 mois à venir en France, en arguant du fait que ce serait là la seule façon de faire bouger l'Allemagne, en commençant par le militaire et la sécurité.

Certes, il essaye de donner à voir combien lui tient à cœur l'intérêt social des salariés français et de leurs familles. Il s'agite beaucoup à propos des «travailleurs 24. Ouest
France, op. cit.
25. http://www.diplomatie.gouv.fr>
26.
29/06/2017.
27. <EURACTIV. com>,

8 juin 2017.
28. «L'Europe
n'est pas un
super marché », interview
au *Figaro* et à
d'autres quotidiens européens, 29 juin
2017.

29. *Idem*.

conomie et politique/iuillet-août 2017/756-757

détachés » dont se servent les patrons européens pour faire du *dumping* social. Mais si Merkel le soutient du bout des lèvres, elle le renvoie vers les pays de l'Est membres de l'Union qui sont totalement opposés à une réforme du statut de ces travailleurs. E. Macron va-t-il chercher à faire croire que le problème social en Europe provient de ce barrage et non pas des politiques d'austérité dont il est devenu l'un des plus ardents promoteurs ?

Il est frappant de voir à quel point le Chef de l'État s'efforce ainsi de protéger la Banque centrale européenne (BCE) dont il ne dit jamais un mot, notamment à propos de l'utilisation des 60 milliards d'euros que, chaque mois, elle injecte dans le système financier européen, dont une large part accompagne l'inflation des marchés financiers pourtant au bord de la rupture. Ils pourraient, au contraire, servir à une vive relance de tous les services publics en Europe en coopération, via la création d'un Fonds ad hoc30. Et, alors qu'aujourd'hui les taux d'intérêt uniformément bas qu'elle pratique facilitent le crédit pour les opérations financières, la spéculation, les délocalisations et les investissements visant à réduire l'emploi, elle pourrait adopter une sélectivité de sa politique monétaire pour encourager d'autant plus les investissements matériels et de recherche qu'ils sont accompagnés de créations d'emplois, de formations et de progrès écologiques. Plus que jamais le PCF devrait porter ces propositions aujourd'hui!

Une reprise malsaine et en péril

La deuxième raison poussant l'Élysée à se montrer pressé tient aux incertitudes qui pèsent sur la reprise en cours³¹.

Ce n'est que parce que la croissance de la zone euro a été plus allante (+2,2 % en glissement annuel à fin juin), après avoir été longtemps frappée de léthargie, que la croissance française a pu enfin repartir timidement: +0,5 % sur les trois premiers trimestres de l'année en cours.

Cependant, cela intervient après des années épuisantes d'ankylose: +0,2 % en 2012, +0,6 % en 2013, puis +1 % en 2014 et 2015, pour finir avec +1,1 % en 2016.

Pour 2017, tout permet de penser que les 1,6 % anticipés par l'INSEE comme par le gouvernement sont à portée de main, sauf krach financier international. Mais cette accélération, après cinq années piteuses, n'empêchera pas la croissance française d'être sensiblement inférieure, cette année, à celle attendue pour la zone euro (+1,9%).

Le contenu de cette fragile reprise est très problématique. Le divorce est patent entre les anticipations patronales portées par la hausse des profits qu'ont engendrée le CICE, le pacte de responsabilité et le résultat des élections récentes et, d'autre part, la vie réelle des salariés français et l'état réel du tissu productif du pays.

Ainsi, après une très légère baisse en juin, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie «A» affiche une hausse de 1 % en juillet (34 900 chômeurs supplémentaires) portant à 3518 000 le nombre total de ces privés d'emploi. Sur trois mois la tendance est clairement à la hausse (+1,3%).

Si on prend en compte à la fois les personnes sans emploi (A) et celles ayant exercé une activité très réduite (B et C), la France compte au total 5 621 400 demandeurs inscrits à Pôle emploi, ce qui constitue un nouveau record, avec une hausse de 1,1 % sur juin 2017 et de 3,1 % en un an.

Il est clair que la reprise hésitante de l'investissement et celle, très assurée, des profits s'est faite pour l'essentiel au détriment de l'emploi. D'ailleurs, l'indice du climat sur l'emploi en France que publie l'INSEE³² poursuit son recul. L'indicateur qui le synthétise s'est replié de deux points en août, à 105, retrouvant son niveau de février 2017.

Par contre, le climat des affaires, lui, continue de grimper, atteignant un plus haut niveau depuis plus de 10 ans. L'indicateur qui le synthétise a atteint les 109 points en août (+1 sur juillet). Dans l'industrie manufacturière, il a atteint le niveau 111, le plus haut depuis décembre 2007.

Et il est vrai que les profits s'emballent³³. Les sociétés du CAC 40 ont vu leur résultat net passer de 55 miliards d'euros en 2015 à 77 milliards en 2016. Pour 2017, les analystes s'attendent à ce que le record de 2007 (96 milliards d'euros) soit de nouveau atteint. Ces groupes ont accumulé une trésorerie brute de 186 milliards d'euros.

Pourtant, si les profits s'emballent, le tissu productif français ne cesse de s'effilocher. En juin dernier, la production manufacturière a enregistré un repli de 0,9 % après une hausse de 2 % en mai.

Surtout, cette évolution en dents de scie renvoie à un phénomène structurel très grave, le déficit de notre commerce extérieur. En juin 2017, le déficit de nos échanges de marchandises a atteint 4,7 milliards d'euros après 4,4 milliards en mai, portant le déficit total du premier semestre à 34,4 milliards d'euros. C'est déjà près des trois quarts (71,5 %) du déficit total de l'année 2016 (48,1 milliards d'euros)! Cela témoigne de la dégradation de notre potentiel industriel.

Pourtant F. Hollande, qui se gargarise de la reprise actuelle qu'il porte sans honte à son compte, et le Medef n'ont-ils pas assuré que le CICE et le pacte de responsabilité allaient améliorer notre compétitivité et l'emploi?

La situation est d'autant plus préoccupante que, bénéficiant de taux d'intérêt maintenus uniformément très bas par la politique monétaire non sélective de la BCE, l'endettement a beaucoup crû en France.

On ne parle, à l'Élysée et Matignon, que de l'endettement public, annonçant des mesures de super-austérité prétendant le diminuer. Il a atteint désormais 2231 milliards, mais la charge d'intérêts afférente tend à diminuer, pour le moment, grâce aux très bas taux à l'émission, négatifs en termes réels, voire en termes nominaux pour les emprunts les plus courts. Selon un rapport du Sénat, «la baisse des taux a permis à la France « d'économiser » près de 67 milliards d'euros depuis 2010, mais en continuant à s'endetter »³⁴. Et ce pour alimenter l'énorme chaudière permettant aux profits et au marché financier de continuer de grimper, malgré les croupières taillées dans les capacités humaines du pays.

30. Durand
D., « Financer
l'expansion
des services
publics en
Europe »,
Note de la
fondation
Gabriel Péri.
<http://www.
gabrielperi.
fr/154.html>.

31. Durand D., « Derrière l'éclaircie conjoncturelle, la montée des périls ». Économie et politique, mai-juin 2017, n° 754-755. 32. INSEE: Informations rapides, 24 août 2017, n° 219.

33. Les Échos, 6 juillet 2017.

34. Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur les risques financiers à la remontée des taux d'intérêt, Sénat, 4 juillet 2017 Cependant, on passe sous silence le fait que la France est le seul pays d'Europe continentale où les entreprises ont continué de s'endetter massivement après la crise financière de 2007-2008 et celle des dettes souveraines du début des années 2010.

Le taux d'endettement des agents non financiers privés de la zone euro a atteint 121,8 % du PIB au 1^{er} trimestre 2017, en baisse de 0,7 point, soit un rythme presque aussi soutenu qu'au trimestre précédent (-0,9 point de PIB au T4 2016). La baisse est assez marquée en Espagne (-0,9 point au T1 2017) et plus modeste en Allemagne (-0,1 point). À l'inverse, l'endettement du secteur privé non financier augmente davantage que le PIB en France (hausse du ratio de +1,7 point au T1 2017) et, dans une moindre mesure, en Italie (+0,2 point)³⁵.

Cette évolution est due aux grandes entreprises françaises dont l'endettement, beaucoup plus élevé que celui des PME, s'est fortement accru depuis 2006. Les émissions de titres ont été importantes et, dès le début 2017, a pu être constatée une accélération de l'encours des crédits bancaires aux grandes entreprises dont le glissement annuel a atteint 7 % en moyenne sur les quatre premiers mois de 2017 contre 3,9 % en moyenne en 2015 et 4,2 % en 2016³⁶.

Cet endettement sert à faire, notamment, des fusions et acquisitions (M & A) hors de l'Hexagone. Leur volume a atteint un plus haut en dix ans. Les industriels français « font revenir l'Europe au cœur du M & A mondial » titrait le journal *Les Échos* le 3 juillet dernier. Les transactions impliquant une entreprise française ont bondi, en effet, de 44 % sur le premier trimestre.

Empruntant désormais fortement aux banques, alors que les PME continuent de faire face à une sélectivité hostile, ces grands groupes lèvent aussi de gigantesques fonds sur les marchés financiers, à un point tel que, en trois ans, la part du financement de l'économie française par les marchés est passée de 30 % à 40 %, l'un des taux les plus élevés d'Europe³⁷.

Or, de grandes incertitudes commencent à peser sur l'évolution de cette situation si malsaine.

La croissance mondiale devrait se poursuivre selon le FMI et l'OÇDE, mais elle est de moins en moins assurée³⁸. Les États-Unis connaissent une reprise déjà très mature (8 ans), ce qui n'est pas le cas de la zone euro qui avait chuté précocement en récession en 2013. Or la reprise américaine décélère, tandis que la banque centrale du pays (FED) cherche à sortir de la politique non conventionnelle qu'elle mène depuis 2010, pour soutenir Wall-Street. Confrontée à un rude dilemme, parce que des phénomènes déflationnistes perdurent outre-Atlantique, elle tente de maîtriser le plus possible la remontée des taux d'intérêt qui, sinon, ferait s'y retourner la conjoncture. Mais ils remontent...

Les risques de krach financier aussi. En effet, depuis le plancher de 2009, l'indice phare S & P 500 a connu une envolée phénoménale, avec une multiplication par 3,7 des cours. L'économiste américain R. Shiller, «prix Nobel» 2013 d'économie, a élaboré une jauge de valorisation des actions appelée «PER Shiller» qui permet d'affranchir la mesure du rapport « valeur boursière d'une entreprise/bénéfices » (PER) de l'impact du cycle économique. Cet indice vient

d'atteindre le niveau de 30, alors que sa moyenne de longue période est de 16,8. Or, en cent ans, ce niveau n'a été atteint que deux fois: en 1929, juste avant le «jeudi noir», et lors de la «bulle» de la fin des années 1990³⁹.

Pour ce qui est de la Chine, locomotive mondiale, le FMI⁴⁰ alerte sur les risques de krach financier et immobilier du fait de l'énorme progression des crédits accordés à l'économie pour la soutenir, une large part étant socialement inefficace.

La zone euro connaît, pour l'heure, une reprise, mais elle est tardive et s'éteindrait précocement si l'horizon devait s'assombrir aux États-Unis. De plus, certains indicateurs avancés de l'activité montrent que cette reprise, dans laquelle prospèrent les sur-excédents commerciaux allemands et s'entre-déchirent les pays d'Europe du Sud, pourrait déjà s'essouffler. Et cela, malgré les énormes soutiens de la BCE et alors que la faiblesse des tensions inflationnistes suggère que les pressions déflationnistes n'ont pas disparu. En août, l'indice Markit composite PMI des directeurs d'achat montre que le glissement annuel du PIB de la zone euro pourrait avoir entamé une descente.

Or, la valorisation de la bourse de Paris paraît élevée relativement à celle des autres places de la zone euro. Le «PER Shiller» ressortait, fin juin, à 19,8 contre 19,4 pour Francfort, 14,6 pour Milan et 13,5 pour Madrid.

Une hausse des taux d'intérêt impacterait très gravement la France compte tenu, en particulier, de l'ampleur de l'endettement des entreprises privées. C'est dire l'importance de riposter à Macron et au Medef en cherchant à ressembler avec les propo-

Medef en cherchant à rassembler avec les propositions novatrices avancées dans les rangs du PCF, notamment la proposition de loi d'A. Chassaigne et des députés communistes et Front de gauche pour une sécurisation de l'emploi et de la formation tout le long de la vie de chacun-e.

35. Banque de France: « Taux d'endettement des agents non financiers privés (comparaison internationale) », 17 juillet 2017.

36. «Taux d'endettement des entreprises », Perspectives, n° 17/186, 12 juillet 2017, http://etudes-economiques, credit-agricole.

37. *Les Échos*, 6 juillet 2017.

38. Voir en particulier les alertes lancées par la BRI dans son 87° rapport annuel, Bâle 25 juin 2017.

39. <www.capital. fr>.

40. Rapport sur la Chine, 14 août 2017.

CAC 40 493

▼ (-0,16 %) ALSTOM

ZA 65,35 ▼ (-0,18 %) ALM

A (+0,49 %) BEKAER

► (0,00 %) CTT COR

The leading pan-European financing centre



Une élection du Bundestag marquée par le malaise allemand

Bruno Odent

À l'Est rien de nouveau, Merkel semble inaltérable. Pourtant derrière le succès promis, fin août, par toutes les enquêtes d'opinion à la Chancelière au scrutin législatif du 24 septembre, les tensions et les signes de fragilité se multiplient au sein du «modèle » germanique.

Allemagne est fatiguée de la grande coalition entre chrétiens et sociaux, démocrates. Elle séduit de moins en moins l'opinion. Au point que les dirigeants des deux partis qui dominent l'échiquier politique du pays s'en disent tous las. Ceux de la CDU d'Angela Merkel n'omettent jamais de montrer leur ouverture à une nouvelle constellation gouvernementale, si possible en duplex avec les libéraux (FDP) ou sinon en triplex (avec le FDP et les Verts), conduite par une chancelière inaltérable (elle brigue son 4^e mandat). Ceux du SPD de Martin Schulz affichent leur lassitude avec encore plus d'ostentation. Il est vrai que l'expérience a contribué à décrédibiliser un parti social-démocrate qui peine à se démarquer des choix de la Chancelière. Tant il apparaît lié à ses engagements gouvernementaux.

Venu de la présidence du Parlement européen et donc de l'extérieur du «bain» et des alliances politiques «locales», Martin Schulz devait incarner une certaine aspiration au renouveau et au changement à la tête de l'État. «La question K (comme Kanzler) est la seule valable», a-t-il martelé à son entrée en campagne. Autrement dit: il fallait faire du SPD le premier parti, quitte ensuite à s'adjoindre un ou deux partenaires convenables. Rien n'était tabou, affirmaient les stratèges de la Maison Willy Brandt, le siège du parti à Berlin, qui se disaient ouverts aussi bien à une coalition avec les Verts et Die Linke qu'à une alliance social-libérale classique avec le FDP ou même à une... grande coalition à l'envers avec, cette fois, la CDU en partenaire «junior». Tout cela ne fait guère émerger de débats « vraiment dignes d'une campagne d'une élection du Bundes-

tag» s'inquiète l'ONG progressiste Campact, très mobilisée en faveur des migrants ou dans la dénonciation «d'un immense précariat» dans un pays où les inégalités ont explosé. Ce qui nourrit les craintes d'un niveau d'abstention historique. Aggravé encore par le sentiment que les jeux seraient déjà faits avec une chancelière archi-favorite dans les sondages dont le parti, à trois semaines du scrutin du 24 septembre, devançait de quelques 15 points le SPD de Martin cun leur volonté Schulz¹, son principal adversaire.

Pourtant au début de l'année, au moment de l'avènement de l'ex Président du Parlement européen comme tête de liste aux législatives et Président du parti, le SPD avait fait un bond spectaculaire dans les sondages rattrapant, voire coiffant celui de la Chancelière. Le candidat Schulz clamait «le temps venu de la justice sociale». Ce qui résonnait favorablement 3. Les enquêtes aux oreilles d'une base syndicale désarçonnée par la poursuite des reculs sociaux orchestrés par la grande coalition (CDU/SPD), dans la continuité de la spectaculaire mutation du «modèle rhénan» impulsée au milieu de la dernière décennie par l'ex chancelier Schröder. Mais «l'effet Schulz» s'est rapidement tari. Car même si le tabou d'une éventuelle coalition de gauche avec Die Linke² a été levé, celle-ci n'est pas apparue au fil de la campagne comme l'option la plus recherchée par la direction du parti. Au contraire, dans la perspective d'une éventuelle alliance avec les libéraux du FDP ou avec des Verts très « recentrés » 3, sans même parler d'une «grande coalition » à l'envers, les engagements initiaux du candidat chancelier pour la justice sont restés vagues et ont résonné même de plus en plus creux, au fil de la campagne.

1. Les sondages anticipaient fin août entre 37 % et 40 % pour la CDU d'Angela Merkel contre 23 % à 25 % pour le SPD de Martin Schulz.

2. Martin Schulz et son prédécesseur à la tête du SPD, Sigmar Gabriel. ont affiché chade passer outre une mise en quarantaine de Die Linke héritée de la division du pays et de la guerre froide.

d'opinion accordaient, fin août, de 7 % à 9 % à ces deux formations. 4. Le SPD a

perdu le Land de Rhénanie du Nord Westphalie et s'est incliné lourdement en Sarre et dans le Schleswig Holstein.





En dépit d'échecs retentissants au printemps lors de trois élections régionales importantes⁴, Martin Schulz a confirmé au congrès électoral du SPD à Dortmund à la fin du mois de juin qu'il n'était décidément pas un homme de rupture. Il s'est employé à poncer ses critiques initiales contre certaines des lois Hartz ou les dérégulations sociales portées par le fameux «agenda 2010 » de l'ex chancelier Schröder. Lequel fut célébré comme... invité d'honneur de ces assises.

Préférant d'évidence miser sur des questions plus sociétales, l'ex-Président du Parlement européen a voulu se différencier avec le « mariage pour tous » auquel la Chancelière démocrate-chrétienne avait jusqu'alors toujours manifesté la plus ferme opposition. Il s'était engagé à légiférer pour que l'Allemagne rattrape son retard avéré dans ce domaine et normalise la situation des couples homosexuels. Mais l'affaire a vite fait flop. Fine stratège, la Chancelière, sans se dédire elle-même, laissait adopter, début juillet, une loi au Bundestag qui supprime les vieilles discriminations et place l'Allemagne au diapason des autres démocraties occidentales sur ce point.

Même sur la question de la réduction de l'excédent commercial considérable accumulé par le pays, source de si graves déséquilibres au sein de l'Union européenne, le SPD de Martin Schulz peine à marquer sa différence. Alors que les besoins sont considérables en matière d'investissement public, Wolfgan Schäuble, le ministre des Finances, s'arcboute et refuse tout plan de relance qui dérogerait à sa ligne en faveur d'un respect absolu de l'équilibre – « zéro et rien que zéro » (Die Schwarze Null) – des comptes publics. Résultat: certaines infrastructures de la première économie de la zone euro sont dans un état hallucinant. Des autoroutes sont couvertes de nids de poules. Des déviations sont mises en place pour éviter des ponts ou des tunnels devenus dangereux sous l'effet du défaut d'entretien ou bien encore des salles de classe restent fermées faute de crédit pour refaire leur étanchéité.

Le leader du SPD invoque bien la nécessité de stimuler la demande intérieure, comme le réclament nombre d'experts internationaux dont ceux du FMI, mais en précisant aussitôt, sans broncher, que tout cela «doit et peut» se réaliser dans le respect de la «Schuldenbremse» (le frein à la dette), règle d'or inscrite depuis 2009 dans la constitution par les chrétiens et les sociaux-démocrates déjà alors

rassemblés en grande coalition. Ce «frein» interdit aux Länder de recourir à l'endettement à partir de 2019 et exige que l'État fédéral aille vers des budgets ne dépassant jamais 0,3 % de déficit structurel. Du Maastricht... à la puissance dix très exactement. Un corset qui vise à ancrer la domination des Konzerne (grands groupes) sur la zone euro à l'unisson de celle des marchés financiers. La soumission proclamée à cette règle fondamentale ne crédibilise pas franchement l'alternative que s'efforce d'incarner le candidat chancelier.

Pourtant le sursaut qui avait accueilli initialement la candidature de Martin Schulz à la chancellerie, tenait pour l'essentiel à l'espoir d'une révision – voire plus – de certains axes du consensus ordo-libéral. Des syndicalistes, des militants de la base du SPD qui avaient « décroché de la politique » avaient, un temps, repris confiance en entendant le candidat socialdémocrate bousculer certains principes mortifères de la doxa sur le plan social. Leur rapide désillusion alimente aujourd'hui les craintes d'un nouveau bond de l'abstention. Laquelle atteint déjà outre-Rhin, comme en France et dans d'autres pays d'Europe, pour cause de soumission à un consensus libéral similaire, des niveaux de plus en plus préoccupants. De façon aussi inquiétante, la «mal-vie» de salariés précarisés, prisonniers des ghettos à bas salaires produits des lois Hartz et dont le nombre continue d'augmenter – ils sont quelques 7,5 millions selon les derniers recensements officiels – constitue un terreau favorable à la démagogie de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD). Le parti d'extrême droite qui avait manqué de peu son entrée au Bundestag en 2013, quesques semaines seulement après sa création, recrute parmi ces électeurs déboussolés. Il pourrait disposer d'un groupe d'au moins une cinquantaine de députés dans la nouvelle chambre basse⁵. Purs produits d'une dissidence ultra-monétariste et nationaliste au sein de la classe dominante germanique, les dirigeants de l'AfD sont hostiles à l'euro et à l'immigration. Ils dénoncent une monnaie unique européenne qui conduirait inévitablement, disent-ils, à « une Europe de transferts». Et ils s'opposent à l'ouverture des frontières aux réfugiés, spectaculairement initiée à l'été 2015 par Angela Merkel. Celle-ci avait agi en pleine convergence avec les principales organisations patronales, inquiètes d'une démographie défaillante et en alerte face à l'émergence d'une relative pénurie de main-d'œuvre. Entre-temps face à la pression dans ses propres rangs, la Chancelière est revenue largement en arrière, passant un accord avec la Turquie d'Erdogan pour assécher le flot des réfugiés.

Parmi les nuages qui s'accumulent sur l'horizon électoral, une éclaircie de taille pourrait se dégager toutefois du côté de Die Linke. Le parti se maintient à un bon niveau dans les sondages⁶. Une initiative de syndicalistes « pour une gauche radicale forte au Bundestag » recueille plusieurs milliers de signatures. Bien au-delà de la liste des habituels sympathisants dans le monde syndical. Nombre d'entre eux se recrutent parmi les déçus des fausses promesses initiales de Martin Schulz. Une manière aussi de signifier où se situe la véritable origine du malaise allemand.

5. Les sondages créditent le parti d'extrême droite de 7 % à 9 % des suffrages. 6. Die Linke, qui obtiendrait de 8 % à 10 % des suffrages, pourrait ainsi avoir quelque chance de se maintenir à la troisième place qu'elle occupe aujourd'hui sur l'échiquier politique.

Economie et politique/juillet-août 2017/756-757

Les dossiers d'*Économie et Politique*

RévolutionS?



Parler de révolution en 2017 ? D'un côté, le mot peut sembler démonétisé par l'usage abusif qui en est fait à tout propos. La plus vulgaire lessive se doit d'être « révolutionnaire » dans la publicité qui lui est faite, et un Emmanuel Macron, candidat des plus fermes tenants de l'ordre établi, n'a pas craint d'en faire le titre du livre qui a lancé sa campagne présidentielle.

Le rapprochement avec les événements qui se produisirent il y a un siècle dans la Russie de la Première Guerre mondiale suggère tout autre chose, autrement plus grave. Les urgences sociales, écologiques, migratoires, nous donnent chaque jour des raisons de nous indigner de l'état du monde. La montée des périls financiers, politiques, militaires suffit à convaincre qu'il n'est pas gouverné comme il devrait l'être. Mais s'attaquer aux racines de la crise économique, sociale, politique, morale jusqu'à dépasser le capitalisme et le libéralisme pour construire une nouvelle civilisation? Cela paraît hors de portée à la plupart de nos concitoyens, contrairement à ce qui a été le cas dans bien des occasions de l'histoire de France. Ainsi, cette option a été absente des débats électoraux de 2017, comme si l'enjeu des politiques économiques se bornait au partage des richesses, sans que la question du pouvoir exercé sur la façon de produire les richesses soit jamais posée.

Longtemps, la perspective d'une révolution s'est trouvée concrétisée dans le soutien au « socialisme réel ». Aujourd'hui, non seulement le modèle soviétique a

1. Paul Boccara, Neuf leçons sur l'anthroponomie, éditions Delga, 2017.

disparu mais il s'avère que la transformation sociale ne pourra plus, désormais, reposer sur une référence à modèle. On ne trouvera de tel modèle ni à Shanghai, ni à La Havane – malgré tout l'intérêt de nos échanges d'expériences avec les communistes chinois, cubains, ou vietnamiens - et pas davantage à Porto Alegre ou Bad Godesberg - quelle que soit l'utilité des alliances à nouer avec les forces réformistes, en France, en Europe et ailleurs. Il faut donc partir de la crise de notre société et identifier, au-delà des souffrances qu'elle inflige et des révoltes qu'elle suscite, les potentialités révolutionnaires qui naissent de ses contradictions, et de la puissance que mettent entre les mains de l'humanité la maîtrise des techniques de partage de l'information, le pouvoir exercé sur la démographie ou le contrôle de la création monétaire. Poursuivre de façon créative l'œuvre de Marx et de ses disciples en se rendant capables d'aller plus loin qu'eux dans la critique concrète des sociétés contemporaines et des idées qui s'y expriment est dans cette entreprise une démarche qui a fait ses preuves.

Par exemple, des révolutionnaires doivent s'intéresser au « rôle de la violence dans l'histoire ». Pas seulement pour donner toute sa profondeur à la condamnation de l'usage qui en a été fait en différentes occurrences par des régimes se réclamant pourtant de l'émancipation humaine mais aussi pour se rendre capable de combattre efficacement la violence du capital. L'actualité nous montre tous les jours combien cette violence peut être sanglante mais elle nous montre aussi qu'elle utilise volontiers « les banques plutôt que les tanks ». Ainsi, agir avec les travailleurs et les citoyens pour prendre le pouvoir sur l'argent est une tâche révolutionnaire cruciale, tant il est vrai que jouir de la propriété des moyens de production, c'est avoir le pouvoir de décider où va l'argent des banques, l'argent des profits et l'argent public.

Il faut donc avoir les moyens théoriques et pratiques de mener cet effort, et de poser de facon durable et permanente sous l'angle de la transformation radicale de la société toutes les questions auxquelles la crise confronte chaque jour nos concitoyens. C'est pour cela qu'il faut un parti révolutionnaire faisant la synthèse des élaborations théoriques. des luttes concrètes dans les territoires et dans les entreprises, et de l'exercice de pouvoirs institutionnels, depuis la gestion municipale jusqu'à l'action parlementaire et gouvernementale. Il faut un parti qui ne considère pas la question de la révolution comme réglée d'avance par l'emploi du mot « communisme » ou comme – ce qui revient au même, l'histoire des dernières décennies vient de nous le montrer une simple toile de fond de plus en plus éloignée de la pratique politique quotidienne. Cela suppose à la fois beaucoup d'ambitions théoriques et politiques, et

un progrès considérable de la démocratie dans ce parti, à l'opposé de sa contamination par les pratiques délégataires et plébiscitaires des institutions politiques contemporaines. Ce dossier veut être une

contribution, partielle et exploratoire, à cet effort. Il revient sur le passé, sur la critique, qui reste à mener dans toute sa radicalité, des expériences de socialisme autoritaire qui ont prétendu supprimer le capitalisme en décrétant l'abolition du marché et en confiant à l'Etat le soin d'instaurer une forme de justice sociale. Il revient également sur les débats qui se sont ouverts au sein du PCF et de la société française quand il est devenu inévitable de réfléchir aux leçons à tirer de l'échec de ces expériences. Il veut surtout explorer les perspectives d'une transformation révolutionnaire qui concerne à la fois le système économique et le système anthroponomique : les relations parentales, le travail, la politique et la vie psychique, consciente et inconsciente¹. Les articles dont ce dossier est constitué donnent des aperçus des idées en cours d'élaboration dans ces différents domaines, abordés sous des angles très divers.

Il appelle à poursuivre l'effort politique et théorique en une période où les communistes français auront à faire des choix dont dépendra l'avenir, non seulement de leur parti, mais de toute perspective de dépassement révolutionnaire de notre civilisation.

=conomie et politique/ juillet-août 2017/756-757

Prendre le pouvoir sur l'économie pour construire une nouvelle civilisation

Denis Durand

La crise financière de 2007 et ses suites ont beaucoup entamé le prestige des idéologies néolibérales. La contestation de la financiarisation n'a pourtant pas produit de mouvement porteur d'une alternative d'ensemble au capitalisme financiarisé et mondialisé en crise. Pourquoi les solutions qui se sont montrées si efficaces il y a soixante-dix ans ne répondent-elles plus à la crise d'aujourd'hui? Parce que les problèmes à résoudre ont profondément changé.

a crise financière de 2007 et ses suites ont beaucoup entamé le prestige des idéologies néolibérales. La contestation de la financiarisation n'a pourtant pas produit de mouvement porteur d'une alternative d'ensemble au capitalisme financiarisé et mondialisé en crise.

Cette situation contraste avec la sortie de la crise des années 1920 à 1940. Le puissant rapport de forces issu de l'écrasement du fascisme avait produit dans les principaux pays capitalistes des transformations allant, en France, jusqu'à la reconnaissance d'un certain pouvoir d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises à travers les prérogatives économiques des comités d'entreprises, et à la création d'une Sécurité sociale fondée sur le principe « de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins».

La guerre froide a stérilisé ces potentialités révolutionnaires et permis leur intégration, en Occident, au fonctionnement d'un capitalisme monopoliste d'État social où l'intervention massive de l'État dans l'économie sert à renforcer la rentabilité des capitaux les plus puissants. Relancée sur ces bases, l'accumulation du capital a connu vingt années d'essor brillant jusqu'à se transformer en une suraccumulation (au regard de la rentabilité attendue des capitaux) dont les effets – baisse de l'efficacité du capital matériel, récurrence des récessions, montée du chômage – se sont fait progressivement sentir à partir de la fin des années soixante.

La prise de pouvoir par les marchés financiers au tournant des années 1970 et 1980, appuyée sur l'arrivée au pouvoir de dirigeants ultralibéraux aux États-Unis et en Grande-Bretagne, a permis de relever la rentabilité des capitaux des multinationales et des portefeuilles financiers mais non de surmonter durablement la suraccumulation de capital. En témoignent non seulement la récurrence de crises financières de plus en plus difficiles à contrôler mais aussi l'échec des efforts de redressement de l'efficacité des capitaux matériels et financiers, malgré les innovations technologiques. En témoigne également la crise écologique révélant l'inefficacité d'un système économique qui veut traiter la nature comme un capital

priorité au développement des capacités humaines pour produire efficacement ces biens communs de l'humanité que sont la qualité de l'air, de l'eau, la biodiversité, la préservation du climat.

Pourquoi les solutions qui se sont montrées si efficaces il y a soixantedix ans ne répondent-elles plus à la crise d'aujourd'hui? Parce que les problèmes à résoudre ont profondément changé.

Des bouleversements dans la civilisation

Par exemple, la crise écologique fait percevoir à chacun que le «temps du monde fini» annoncé par la vision anticipatrice de Paul Valéry en 1931 est devenu une réalité économique concrète. Les sept milliards d'habitants de la planète ont pour la première fois les moyens de se poser la question politique de la gestion de ces biens communs de l'humanité que sont la qualité de l'air, de l'eau, la biodiversité, la préservation du climat. Tout aussi présentes désormais dans nos vies quotidiennes, les manifestations de la révolution informationnelle – le remplacement par la machine de certaines fonctions du cerveau humain, à la différence de la révolution industrielle qui remplaçait la main par la machine-outil – font percevoir que le partage instantané des informations à l'échelle de la planète devient un principe majeur de la vie privée mais aussi de la vie économique, de la conception et de la réalisation des produits de l'industrie et des services. La constitution de réseaux informationnels privés par les «GAFA» à exploiter au lieu de donner la et autres multinationales entre en

=conomie et politique/juillet-août 2017/756-757

partage qui régissent la circulation et l'utilisation des informations.

Un autre contraste entre notre époque et le milieu du xx^e siècle réside dans tout ce qui découle, pour chacun d'entre nous, des progrès de la médecine et de l'allongement de l'espérance de vie; mais le système économique capitaliste, qui a été capable jusqu'aux années 1980 de supporter la création et l'extension de systèmes de protection sociale et de retraites reposant sur d'autres principes que la rentabilité des capitaux privés, ne peut plus se le permettre aujourd'hui: il s'acharne maintenant à les mettre en cause pour réduire le coût du travail et pour pouvoir capter l'épargne des salariés vers les marchés financiers. On pourrait citer d'autres boule-

versements profonds de notre civilisation – par exemple la révolution monétaire qui permet aux banques et aux banques centrales de créer de la monnaie sans aucune référence à une marchandise concrète comme c'était encore le cas avec l'«étalon de change-or» de Bretton Woods. Ces bouleversements ont en commun de mettre entre les mains de l'humanité des moyens d'action, sans précédent dans l'histoire, sur le monde qui l'entoure et sur elle-même mais dont l'usage rationnel conduirait à mettre en cause la prédominance des relations de marché dans l'économie et de leur régulation par la rentabilité des capitaux.

La crise de la social-démocratie a des racines profondes

C'est pourquoi les solutions qui ont fonctionné au milieu du théorie néoclassique appelle les

contradiction avec les principes de xxe siècle – mobiliser l'État pour appuyer la gestion de la production par le capital privé sous l'empire de ses critères de rentabilité, et pour en limiter les excès en corrigeant la répartition des richesses – ne constituent pas la réponse à la crise d'aujourd'hui, ils contribuent même à l'aggraver.

La gauche réformiste qui s'était identifiée à l'intervention sociale de l'État s'est trouvée confrontée à un choix. Les uns ont décidé d'adopter, d'accompagner voire de prévenir les exigences des marchés financiers. Les noms de Blair, Schröder, Zapatero, Papandréou et l'achèvement pitoyable du quinquennat Hollandé sont attachés à cette option. D'autres, moins nombreux, se sont donné comme programme de revenir à une authentique social-démocratie. C'est le projet qu'avait expressément formulé Oskar Lafontaine lorsqu'il quitta la présidence du SPD puis lorsqu'il participa à la fondation de *Die Linke*. C'est là une des principales influences qui se sont exercées sur Jean-Luc Mélenchon comme le confirme le programme de la «France insoumise» (fiscalisation de la protection sociale, embauche des chômeurs par l'État, protectionnisme, absence de mise en cause du pouvoir patronal sur les choix de gestion des entre-

Mais la réussite d'une telle entreprise supposerait qu'il soit possible de refermer purement et simplement la «parenthèse libérale» pour revenir à un partage des rôles entre le capital privé, laissé libre de décider des choix économiques, et l'État chargé de redistribuer les richesses et de corriger ce que la

« défaillances du marché ». Or, comme on l'a vu, c'est précisément ce dispositif qui est entré en crise depuis un demi-siècle maintenant – une durée sans commune mesure avec celle des phases structurelles de difficultés de l'accumulation capitaliste que l'histoire a connues depuis deux cents ans.

Nous faisons au contraire l'hypothèse que les bouleversements techniques, écologiques, démographiques qui caractérisent le stade actuel de développement de notre civilisation rendent à la fois nécessaire et possible une remise en cause beaucoup plus profonde du mode de production capitaliste et de sa régulation par le critère de rentabilité du capital. Au lieu de faire croître la productivité par une accumulation de moyens matériels de production de plus en plus onéreux, au prix d'une exploitation de plus en plus contre-productive des ressources naturelles et des travailleurs, on voit se dessiner la possibilité d'une tout autre efficacité économique reposant sur l'économie de capital matériel et financier pour pouvoir concentrer les moyens sur le développement des capacités humaines.

Des réponses à la crise des quatre marchés qui structurent l'économie capitaliste

Pour préciser les domaines où ces potentialités se manifestent, on peut se référer à la description, faite par Marx, de l'économie capitaliste comme un ensemble de quatre marchés: le marché du travail (ou, plus exactement, de la force de travail humaine salariée), le marché des biens et services, le marché de l'argent et de la finance, et l'interaction des différents marchés nationaux sur un marché mondial. Chacun de ces marchés présente des dysfonctionnements manifestes.

Il n'est pas besoin d'insister sur les dysfonctionnements du marché de l'argent: la crise financière de 2007-2008 n'a pu être provisoirement conjurée qu'au prix d'un endettement sans précédent des États et d'une création monétaire massive par les banques centrales qui vient alimenter le prochain krach, ce qui constitue un usage particulièrement dangereux de la révolution monétaire.

Ces bouleversements ont en commun de mettre entre les mains de l'humanité des moyens d'action, sans précédent dans l'histoire, sur le monde qui l'entoure et sur elle-même mais dont l'usage rationnel conduirait à mettre en cause la prédominance des relations de marché dans l'économie et de leur régulation par la rentabilité des capitaux. 🥊

Economie et politique/ juillet-août 2017/756-757

La révolution informationnelle réduit les besoins en moyens matériels pour une production donnée, et réduit corrélativement les emplois, entretenant une pression déflationniste sur le marché des biens et services qui fait de la croissance des «trente glorieuses» un lointain souvenir. En effet, au lieu d'utiliser ces gains de productivité pour répondre à la révolution écologique en préservant les ressources naturelles, et pour renforcer la formation et développer l'emploi qualifié, les multinationales rejettent dans le chômage les travailleurs dont les emplois sont supprimés, rendant le marché du travail incapable à la fois d'ouvrir suffisamment d'emplois aux nouvelles générations qui s'y présentent, et de promouvoir les nouveaux métiers qui seraient nécessaires pour maîtriser les nouvelles technologies et adapter les productions aux exigences de la révolution écologique.

Quant au marché mondial, les coopérations et les solidarités qui seraient nécessaires pour rendre la planète habitable aux dix milliards d'êtres humains qui doivent l'occuper bientôt semblent de plus en plus loin d'être satisfaits tant que la mise en cause des aspects politiques, monétaires, financiers, militaires, culturels de l'hégémonie américaine tend le plus souvent à déboucher, au contraire, sur le choc des nationalismes et des égoïsmes nationaux.

La révolution informationnelle et la révolution monétaire, qui sont à la racine de ces crises, peuvent aussi servir de base à des solutions qui rendraient immédiatement tangibles les intuitions fondatrices des mouvements socialiste et communiste.

Ainsi, la crise du marché du travail est tellement profonde qu'elle ne peut pas être surmontée dans le cadre du salariat capitaliste, rendant caduc jusqu'à son aménagement par les compromis du capitalisme monopoliste d'État social. En revanche, les gains de productivité procurés par la révolution informationnelle pourraient rendre économiquement possible une sécurisation de l'emploi et de la formation, en permettant une réduction du temps de travail, une augmentation considérable du temps consacré à la formation, et conduiraient graduellement à une éradication du chômage.

Il s'agit donc aussi de pousser d'un nouveau Code du travail beaucoup plus loin le dépassement du marché des biens et des services contenu en germe dans la notion de services publics, avec le développement de nouveaux services publics répondant aux exigences du développement des êtres humains dans tous les domaines (santé, éducation, culture, sécurité, protection sociale...) Mais cela concerne aussi la conquête, par les travailleurs eux-mêmes, de nouveaux pouvoirs pour imposer dans la gestion des entreprises une priorité aux dépenses contribuant au développement de la valeur ajoutée pour les êtres humains. Il s'agit en somme de mettre concrètement en cause la propriété privée des moyens de production mais, compte tenu du pouvoir exercé sur les entreprises et sur les politiques publiques par les marchés financiers et les banques qui les alimentent, cela n'est possible que si on s'attaque aussi au marché de l'argent.

La révolution monétaire rend insupportable le monopole exercé sur la gestion des monnaies par quelques milliers de financiers, de traders et de banquiers centraux, alors que c'est une affaire vitale pour tous les habitants de la planète. Prendre le pouvoir sur le crédit bancaire est ainsi une condition de la création d'une nouvelle civilisation.

Action politique immédiate, transformation sociale radicale: l'exemple de la « proposition de loi **Chassaigne** »

La proposition de loi de sécurisation de l'emploi et de la formation déposée en janvier 2017 par André Chassaigne et les députés du Front de gauche est un bon exemple de la façon dont ces objectifs très ambitieux peuvent se concrétiser de façon opérationnelle dans des programmes de gouvernement mais aussi dans les luttes concrètes sans lesquelles une politique de gauche serait impuissante.

Elle énonce en effet un objectif social ambitieux: éradiquer le chômage et avec lui la précarité intrinsèque qui caractérise le salariat capitaliste. Mais elle énonce les moyens d'y parvenir graduellement à travers l'adoption

radicalement opposé à la politique actuelle d'Emmanuel Macron et à travers la création d'un nouveau service public de l'emploi et de la formation: des conventions de sécurisation de l'emploi et de la formation engageraient formellement la responsabilité de ce service public, des travailleurs et de leurs employeurs pour sécuriser concrètement l'emploi et la formation en définissant les conditions d'une mobilité choisie tout au long de la vie professionnelle, alternant périodes d'activité productive et périodes de formation rémunérées au même niveau, sans jamais passer par la case «chômage».

Elle prévoit aussi les modalité d'une prise de pouvoirs des salariés et des citoyens sur les décisions économiques. Par exemple, une des premières initiatives que pourrait prendre un gouvernement de gauche serait de convoquer des conférences régionales pour l'emploi et la formation pour fixer des objectifs concrets de créations d'emplois dans tous les territoires, assortis des moyens de les réaliser: de développement de la formation et de la recherche, développement de la création de richesses au bénéfice de la collectivité, mobilisation de crédits bancaires à faible coût. Parallèlement, le même gouvernement pourrait remettre à l'ordre du jour parlementaire un renouveau des prérogatives économiques des comités d'entreprises, incluant un pouvoir de propositions alternatives face aux gestions patronales. De même, un cadre juridique nouveau pourrait consacrer une prise de pouvoir des collectifs constitués dans les territoires pour promouvoir la réalisation de projets alternatifs dans les entreprises menacées par une perte de marché, une perte de financement ou des choix de gestion patronaux dangereux à plus plus moins long terme pour leur capacité de créer des emplois et des richesses. Une loi d'expérimentation dans ce domaine est déjà en cours d'élaboration dans le prolongement de la «proposition de loi Chassaigne», en liaison avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Enfin la loi prévoit expressément que ces pouvoirs doivent s'exercer sur les lieux mêmes où les décisions essentielles s'élaborent: ceux où se décide l'utilisation de l'argent. Par exemple, les projets de développement des activités présentés par les salariés, les habitants d'un territoire ou leurs représentants donneraient lieu à un «droit de tirage» sur des crédits bancaires à taux inférieur à celui du marché, avec le soutien des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, dans le prolongement de procédures déjà mises en œuvre par la Banque de France (droit au compte, médiation bancaire, médiation du crédit). Des institutions nouvelles sont prévues à cet effet: des fonds régionaux pour

mobiliser les outils d'intervention économique des collectivités territoriales et de l'État (bonifications d'intérêt, garanties d'emprunts) pour faire pression sur les choix de financement des banques et, à travers eux, sur les choix de gestion des entreprises. C'est dans cette logique que se situent les propositions tendant à créer de nouveaux droits d'information des citoyens sur le comportement des banques (un bon moyen de combattre l'évasion fiscale mais surtout de les inciter à financer le développement des territoires déshérités), à constituer un pôle financier public l'emploi et la formation destinés à et à utiliser la création monétaire

de la Banque centrale européenne «pour les gens» et non pas pour les marchés financiers.

Cet exemple montre qu'une politique consistant à aborder les questions économiques, telles qu'elles sont posées dans l'actualité la plus immédiate, sous l'angle de l'action pour une transformation fondamentale de la société, est praticable dans les conditions d'aujourd'hui. La condition pour y parvenir est l'existence d'une organisation politique qui décide de se consacrer à cette tâche.

Vous avez dit « Classes populaires »?

Fanny Chartier¹



Dans son rapport introductif aux travaux du Conseil national du PCF des 23 et 24 juin 2017, Pierre Laurent, son secrétaire national, a fait part de son souhait de voir le PCF « redevenir le parti des classes populaires ». Si le XX^e siècle a été le siècle d'une avant-garde ouvrière organisée en lien avec de nombreux intellectuels et intellectuelles, quel est le rôle des classes populaires dans la lutte des classes au xxie siècle? Loin de prétendre répondre exhaustivement à cette question, voici quelques éléments pour contribuer à alimenter le débat.

Depuis plus de cinquante ans, le monde du travail a connu de profondes mutations: la tertiarisation et la désindustrialisation de l'économie française dans un contexte de mondialisation financière a profondément reconfiguré le salariat en France. L'INSEE décompose le salariat en quatre grandes catégories socio-professionnelles (CSP)²: les ouvriers; les employés³; les professions intermédiaires⁴; les cadres et professions intellectuelles supérieures. Ces quatre groupes représentent 90 % de la population active française. On les distingue de deux autres sous-groupes non salariés: les agriculteurs exploitants et les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, respectivement 1,8 % et 6,6 % de la population active en 2016.

Le développement des activités de services et l'augmentation générale des qualifications des salariés se sont accompagnés d'une féminisation des emplois et de la croissance

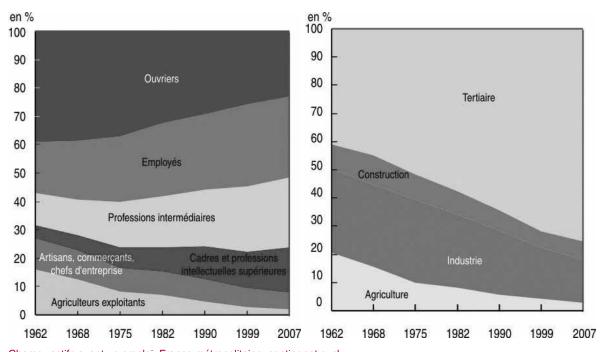
de la part des emplois d'employés, de professions intermédiaires et de cadres dans la population active, au détriment des emplois d'ouvriers dans l'industrie. Pourtant, les ouvriers sont loin d'avoir disparu. Si les ouvriers représentaient 39 % de la population active en 1962, on compte toujours aujourd'hui environ 6 millions d'ouvriers soit un peu plus de 20 % des travailleurs actifs. Si cette baisse est très importante, on oublie donc souvent qu'un travailleur sur cinq et, même, un homme actif sur trois et un jeune de 15-24 ans actif sur trois est ouvrier. Rappelons également que si le nombre d'ouvriers a diminué en France, les ouvriers n'ont jamais été aussi nombreux dans lé monde. Les besoins industriels n'ont donc pas diminué, loin de là, ils sont assurés aujourd'hui avec un rôle déterminant et massif des classes ouvrières étrangères (Chine, Inde, Bangladesh, etc.). On ne dispose pas de chiffres facilement mobilisables sur le nombre

1. Coordinatrice de rédaction de Progressistes et co-responsable de la rubrique Statistiques de La Revue du projet/Cause Commune.

2. On retrouvera en ligne les nomenclatures détaillées des professions <https:// www.insee. fr/fr/information/2497952> et des secteurs d'activité <https:// www.insee. fr/fr/information/2406147> et les choix statistiques pour délimiter ces différentes catégories.

3. Secrétaires et agents de bureau, agents hospitaliers, vendeurs, pompiers, caissiers etc.

4. Infirmiers, travailleurs sociaux, enseignants, techniciens, etc.



Champ: actifs ayant un emploi, France métropolitaine, contingent exclu. Source: Recensements de la population, INSEE, d'après O. Marchand, « 50 ans de mutations de l'emploi », Insee Première.

d'ouvriers dans le monde ou dans les émergents (en particulier faute de nomenclature internationale commune où existerait la catégorie «ouvrier»). Cependant, l'INSEE nous indique que 60 % des emplois industriels des multinationales sous contrôle français sont localisés à l'étranger⁵. Par ailleurs, il faut souligner que le contenu même de la profession d'ouvrier en France a évolué, en lien avec les mutations technologiques en cours (révolution informationnelle, notamment voir par exemple les travaux de J. Lojkine).

Les nomenclatures statistiques servant à délimiter les différentes catégories professionnelles reposent sur des conventions et des arbitrages statistiques. Comme tout découpage statistique du réel, ces nomenclatures sont donc en partie discutables⁶. D'abord parce que les frontières entre industrie et tertiaire mais aussi entre employé et ouvrier sont poreuses. Par exemple, on considère qu'une entreprise de nettoyage exerce des activités de service mais elle peut tout à fait nettoyer les locaux d'une entreprise industrielle. Cela s'explique par le recours massif à la sous-traitance: aujourd'hui 61 % des entreprises du secteur marchand font appel à des entreprises sous-traitantes⁷ pour réaliser

des tâches qu'auparavant elles faisaient réaliser directement par leurs salariés. Ensuite, on peut dire qu'il existe une certaine proximité entre ouvriers et employés. Ces deux groupes de salariés, qui représentent aujourd'hui près de la moitié de la population active, appartiennent à ce qu'on appelle parfois le salariat subalterne et ont souvent des conditions de travail proches (réalisation de tâches usantes, physiquement et psychologiquement et une organisation subie du temps de travail). Avec la révolution informationnelle, ils peuvent être aussi amenés à prendre toute une série de décisions relativement autonomes et à jouer un rôle important dans la circulation de l'information. Ce qui renforce encore les contradictions du capitalisme. Entre ouvriers et techniciens, la distinction ne tient parfois qu'à une classification des conventions collectives: tel «opérateur» très qualifié intervenant dans la production et agissant sur la matière étant considéré ici comme ouvrier, là comme technicien8. La répartition professions intermédiaires et professions intellectuelles supérieures pose aussi problème, dans la mesure où elle évacue l'importance des enseignants, des chercheurs ainsi que des personnels de santé et d'autres!), c'est pour traiter de ce

des autres services publics aux personnes. Elle les rabat avec la notion de cadre d'entreprise, voire parfois d'ICT (ingénieurs, cadres, techniciens). Enfin, il faut bien garder en tête que les retraités ne sont pas catégorisés ici selon leur CSP (et d'ailleurs laquelle, celle de fin de vie active? celle de l'emploi occupé le plus longtemps?). De même des problèmes de classification se posent pour les jeunes chômeurs n'ayant jamais travaillé. Au-delà des questions de classifications, la notion de «classe sociale» demande à être définie. Pour simplifier, on peut identifier une vision à la Marx, qui se base sur le rôle dans la production et le type de revenu perçu (salaire versus revenu du capital) et donc sur la relation aux détenteurs des moyens de production et de capital; et une vision à la Weber, qui se base sur le mode de vie (consommation, proximité sociale, etc.). Cette dernière tend alors à distinguer plutôt les catégories par niveau de revenu. Dans un cas, c'est la lutte des classes, comme réalité objective, ainsi que le vécu au travail, qui sont éclairés; dans l'autre ce sont plutôt les vécus hors travail et les représentations. La réalité sociale étant une combinaison dialectique de ces deux aspects (et de bien

tionalisation des entreprises et l'économie française », Frédéric Boccara, Vincent Hecquet, Aurélien D'Isanto, Tristan Picard, in Les entreprises en 2013, coll. «Insee Références », p. 13-27. Voir aussi les chiffres publiés par le BIT. 6. Sur la construction de la nomenclature des professions par l'INSEE, on pourra se reporter à l'ouvrage Les Catégories socio-professionnelles d'Alain Desrosières et Laurent Thévenot, La Découverte. 7. En 2014, selon l'INSEE, le recours à la sous-traitance par les entreprises du secteur marchand. hors agriculture et finance, représente un montant de 314 milliards d'euros. 8. Cela a nourri tout un ensemble de débats, dans

les années

1960-1970

sur la notion

ouvrière élar-

de « classe

gie».

5. «L'interna-

Ω
_
Q
2
\equiv
août 2017/756-75
′juillet-août 2
Q
CO
T O
=
₹
₫
olitique/⊮
ĕ
듳
8
=
φ
Φ
Ε
nomie
Ξ
8
Щ

Caté namia a a sia musta a sia musula	Âge			Sexe		
Catégorie socioprofessionnelle	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	0,4	1,3	3,3	2,6	1,0	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	1,3	6,1	8,9	9,0	4,0	6,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,8	18,8	19,0	20,4	14,9	17,8
Professions intermédiaires	22,2	28,0	22,1	23,6	28,2	25,8
Employés	38,1	25,8	27,7	12,6	43,2	27,4
Employés qualifiés	17,3	14,3	12,5	6,8	21,7	14,0
Employés non qualifiés	20,8	11,5	15,2	5,8	21,6	13,4
Ouvriers	32,5	19,6	18,5	31,5	8,3	20,3
Ouvriers qualifiés	15,0	13,5	12,5	22,5	3,5	13,3
Ouvriers non qualifiés	17,6	6,2	6,1	9,1	4,8	7,0
Non déterminé	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (en milliers)	2 085	16 510	7 989	13 761	12 823	26 584

Lecture: en 2016, 17,3 % des personnes en emploi âgées de 15 à 24 ans sont employés qualifiés. Champ: France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source: Insee, enquêtes Emploi.

qui se passe dans différents entredeux (mode de consommation/ production et catégories intermédiaires entre patronat/ouvriers) que les marxistes ont coutume de parler de «couches sociales» pour certaines catégories et non de «classes». Mais c'est aussi pour insister dans le même temps sur le non-cloisonnement du salariat, le terme «couche» suggérant des relations moins étanche et moins clivées, par opposition à la «classe» capitaliste qui doit en être pensée comme séparée.

Avec la diminution du nombre d'ouvriers en France, devenu le troisième groupe du salariat, quantitativement parlant, le passage du singulier (classe ouvrière) au pluriel (classes populaires) peut apparaître comme nécessaire. Cependant, soyons précis, le PCF du xx^e siècle fut avant tout pensé et présenté comme le parti de la classe ouvrière, plus que celui des classes populaires. Et ce n'est pas tout à fait la même chose. Tout comme la notion de prolétariat est distincte de celle de classe ouvrière dans la théorie marxiste, il n'y a jamais eu au xxe siècle de superposition totale entre la classe ouvrière et les « classes populaires » du xx^e siècle. Le volontarisme du PCF reposait sur une analyse marxiste de la société: il s'agissait de promouvoir et former des cadres politiques parmi les ouvriers conscientisés, chargés d'organiser prioritairement la classe ouvrière et de la représenter politiquement. La notion de « populaire » insiste plus

sur le niveau de consommation et le mode de vie hors travail, et peut conduire à majorer les distinctions au sein du salariat lui-même.

En effet, au-delà du recul de la classe ouvrière, se pose aujourd'hui la question de la diversité des «classes populaires». En effet, de nombreux éléments divisent ou du moins diversifient ceux qui composent les couches populaires françaises du xx1e siècle. Avec la précarisation progressive du monde du travail, on distingue d'abord une couche populaire en emploi salarié stable et une couche populaire en dehors de cet emploi stable salarié (chômage, contrats précaires et temps partiel subi). D'autres logiques de diversification et de division internes sont aussi à l'œuvre:

- selon la qualification de l'emploi occupé: employés et ouvriers non qualifiés/ouvriers et employés qualifiés, soit respectivement 20,4 % et 27,4 % de la population active;
- selon le lieu de résidence: banlieues urbaines/périurbains/ruraux mais aussi propriétaires/locataires;
- selon le genre: femmes employées/hommes ouvriers;
- selon l'origine réelle ou supposée: Français/Français immigrés/ Français de parents immigrés ou étrangers/étrangers;
- selon la génération: étudiants/ salariés/retraités.

Or ces logiques de découpage ne se superposent pas et ne permettent donc pas véritablement de distinguer plusieurs sous-groupes spécifiques et autonomes au sein des «classes populaires». Ces dernières sont donc diverses et en même temps on suppose qu'elles sont socialement proches de par leur position subalterne dans le salariat mais aussi de par leurs pratiques et leurs comportements culturels spécifiques⁹. Ce qui reste toutefois à prouver.

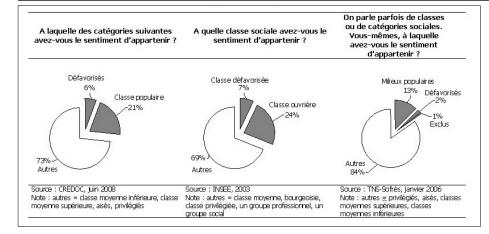
On assiste à des évolutions parfois contradictoires qu'il faut parvenir à dépasser:

- la diminution du nombre d'ouvriers mais le maintien de leur importance non négligeable dans la population active (20 %);
- la permanence d'organisations syndicales et politiques qui préservent une conscience de classe dans certains secteurs d'activité (énergie, métallurgie, aéronautique, naval, etc.);
- la montée d'une autre catégorie subalterne de salariés, les employés (27 %), catégorie généralement plus difficile à organiser et très féminisée;
- l'existence de couches populaires (ouvriers/employés) avec des conditions d'existence proches mais formant un bloc sociologiquement très hétérogène;
- la montée de couches qualifiées du salariat (cadres et professions intermédiaires; 18 % et 26 %) qui ont de meilleures conditions d'existence que les ouvriers et les employés mais qui subissent aussi la mise en concurrence généralisée des salariés;

9. Pour plus de développements sur la définition sociologique des classes populaires. on pourra se reporter aux travaux d'Olivier Schwartz. notamment à son habilitation à diriger des recherches qui porte spécifiquement sur cette notion. http://www. laviedesidees. fr/Peut-on-parler-des-classes.

html>.





 la montée d'un salariat des services publics aux personnes (enseignement, recherche, santé, sécurité, administration);

– un brouillage des frontières entre les professions mais aussi entre l'industrie et les services.

En outre, l'instance sur l'alliance de différentes classes sociales a toujours été une position au cœur de la politique communiste française, voire de son identité. Les contours de cette alliance, et même la façon de la penser, ont bougé à plusieurs reprises (ouvriers-paysans, ouvriers et intellectuels, « le peuple de France» contre les monopoles, ou l'alliance ICT-classe ouvrière, etc.). Poser l'enjeu en termes d'alliance serait plus dynamique, peut-être plus juste et plus ambitieux, mais reste à savoir qui composerait cette alliance et quel sens lui donner. La précarité commune à l'ensemble des salariés, du fait notamment de la nature même du contrat de travail et de la dépendance envers le patronat ou l'employeur, peut être un appui pour ces nouvelles coalitions.

Les « classes populaires », une notion inopérante dans les consciences

La participation des couches populaires du salariat aux formes înstitutionnelles du politique est de moins en moins visible, ce qui se traduit principalement par une abstention massive lors des scrutins électoraux et une désertion des organisations politiques¹⁰. Ce constat et la volonté de l'endiguer sont globalement partagés. Pour les forces révolutionnaires, l'enjeu est donc d'abord de renforcer la conscience de classe parmi ces couches les plus éloignées du politique. Alors est-ce sur le sentiment d'appartenance aux « classes populaires» que nous pouvons

scientifique réelle posée par cette notion, c'est aussi potentiellement une erreur politique et stratégique. Il faut bien partir de l'état actuel des consciences et se rendre à l'évidence: qui aujourd'hui revendique l'appartenance aux « classes populaires»? En réalité, la majorité des Français, comme dans la plupart des pays développés, a le sentiment d'appartenir à la classe moyenne, que cela soit à tort ou à raison. Selon les dernières enquêtes disponibles, environ 20 % des Français se sentent appartenir aux classes populaires et 6 % aux classes défavorisées quand la classe moyenne regroupe dans les consciences au moins 60 % des Français.

Parmi les 20 % les plus pauvres de la population (les couches populaires donc), la moitié d'entre eux déclare appartenir à la classe moyenne¹¹ (!). Et même certains ouvriers peuvent avoir un revenu supérieur à des salariés ayant une « profession intermédiaire ». Dans le contexte actuel de brouillage identitaire, on peut se demander s'il est potentiellement pertinent de travailler à la prise de conscience de leur appartenance aux «classes populaires ». Autre élément à prendre en compte: historiquement le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière (à laquelle 24 % des salariés avaient encore le sentiment d'appartenir en 2003!) se cristallisait aussi autour d'un sentiment de fierté, celui d'appartenir à un groupe professionnel organisé, utile à la société et disposant d'un savoir-faire. Peut-on en dire autant du sentiment d'appartenance aux classes populaires? Tout laisse plutôt à penser que les classes populaires sont associées à l'idée de pauvreté et de difficultés sociales. En outre, la peur du déclassement et du basculement dans la catégorie «populaires» ou «pauvres» taraude profondément la société travailler? Au-delà de la difficulté française et ne joue pas du tout

en faveur d'une identification à ces dites «classes populaires». Par conséquent, bien que la notion de «classes populaires» puisse avoir des vertus descriptives, elle est surtout inopérante politiquement. Or nous sommes face à une terrible offensive qui menace l'ensemble des conquêtes sociales arrachées par les luttes des travailleurs et des travailleuses au xx^e siècle. Dans ce contexte, il apparaît donc risqué de parier sur une notion inopérante dans les consciences, peu propice à rassembler car peu investie subjectivement et difficile à déterminer objectivement, lorsque, dans le même temps, ce sont les intérêts de l'ensemble du salariat qui s'opposent à ceux de la bourgeoisie capitaliste. En toute rigueur, il m'apparaît donc plus pertinent politiquement de parler de «couches populaires» plutôt que de « classes populaires ».

Pour dépasser les divisions entre les travailleurs, miser sur l'existence d'intérêts communs propres au salariat

A mon sens, le défi principal posé aux organisations révolutionnaires de notre pays est double:

endiguer la sous-représentation politique des couches populaires du salariat en travaillant à leur adhésion, formation et mise en responsabilité par une politique volontariste à tous les niveaux de nos organisations;

- unir l'ensemble des salariés en traçant les convergences possibles au travail mais aussi en lien avec tous les autres domaines de la vie (école, santé, culture, etc.) à partir d'intérêts communs, liés à leur situation ou à leurs aspirations.

Le recul de la classe ouvrière et plus généralement des couches populaires dans les organisations révolutionnaires sont la conséquence logique d'une part de l'abandon des cellules d'entreprise, et plus généralement de la réflexion sur la place des organisations politiques, dont le PCF, dans les entreprises; et, d'autre part, de la casse du monde ouvrier et de ses bastions politiques et syndicaux organisée à partir des années 1970. Mais l'enjeu de représentation politique des couches populaires du salariat ne doit pas faire oublier l'existence

nelles». 11. Source: CREDOC. enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français»,

juin 2008.

10. Pour

autant, cela

pas qu'elles

ressent pas

à la politique,

qu'elles sont

apolitiques ou

au'elles ne

développent

pas d'autres

participation

politique en

dehors des

institutions

« tradition-

formes de

ne signifie

ne s'inté-

12. Sondage Ifop pour l'Humanité, http://www. ifop.com/ media/ poll/2105-1-study_file. pdf>.

d'intérêts matériels et moraux communs à l'ensemble du salariat, intérêts qui dépassent donc largement les frontières des catégories socio-professionnelles d'ouvriers et d'employés. Le renouvellement des forces révolutionnaires en France suppose donc de réfléchir à la façon dont il faut se structurer auprès des salariés (notamment les ouvriers et les employés) et dans des entreprises qui ne ressemblent plus totalement à ceux et celles du xx^e siècle.

Parler de « classes populaires » c'est aussi prendre le risque d'accréditer implicitement l'existence d'une «classe moyenne». Et il va sans dire que ce n'est pas parce que l'on emploie le mot « classe » que notre analyse de la société est marxiste. En somme, recourir à la notion de «classes populaires» c'est privilégier une analyse en termes de niveau de consommation présumé et de modes de vie. Cela peut être légitime d'un point de vue sociologique mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'analyse objective de la place de chacun

dans les rapports de production et dans la lutte de classe sur les revenus, car une telle impasse conduirait à délaisser le terrain de la lutte des classes. Il est d'ailleurs très difficile de délimiter scientifiquement des catégories sociales en termes de revenus et de niveau de vie et les chercheurs en sciences sociales sont souvent bien en peine de rendre véritablement opérationnelle la notion de «classes populaires» dans leurs travaux. Gardons-nous donc d'utiliser la notion de « classes populaires » comme une catégorie fourre-tout qu'on ne prendrait jamais la peine de définir sérieusement par paresse intellectuelle. Cela serait d'autant plus hasardeux compte tenu de la diversité sociologique de ce groupe et du brouillage des identités que nous avons pointé. Nous l'avons vu, le risque de ce mot d'ordre c'est justement de perdre de vue l'existence d'intérêts matériels et moraux communs propres à l'ensemble du salariat quand plus de 90 % des actifs (mais pas 99 %...) vendent leur force de

travail et ne disposent d'aucun moyen de production. Ces intérêts matériels communs sont d'autant plus porteurs de convergences que, rappelons-le, 64 % des Français déclaraient en 2013 que la lutte des classes en France est une réalité¹² ce qui se traduit depuis vingt ans par des luttes pour les revenus, pour les dépenses publiques et sociales, pour l'emploi et contre sa précarisation, contre la domination des profits et de la finance. Dans un contexte de mise en concurrence généralisée des salariés, de mise en cause des différentes protections sociales et d'exacerbation des contradictions entre capital et travail, si les divisions au sein du salariat sont fortes, les éventuelles convergences entre les travailleurs sont donc plus que jamais possibles. Il s'agit maintenant pour nous révolutionnaires de tracer le chemin vers ces possibles convergences.

Projet de loi de finances 2018 : nouvelle étape de la révolution conservatrice

Jean-Marc Durand

Il faut rendre à César ce qui est à César. Ce serait mentir de dire que E. Macron ne nous avait pas avertis. Dès les premiers mois de 2017 alors qu'il était en campagne électorale, ses propos ne pouvaient être plus clairs. À une question sur la trajectoire de politique budgétaire qu'il souhaitait suivre, sa réponse était la suivante : « Je veux rendre nos dépenses publiques plus efficaces tout en finançant la transformation de notre mode de croissance. [...] Je prévois une baisse de 3 points de la part des dépenses dans la richesse nationale [...] cela représente 60 milliards d'euros [...], je soutiendrai un nouveau modèle de croissance avec un plan d'investissement public de 50 milliards d'euros durant le quinquennat en plus du soutien fiscal à l'investissement privé. »

mais également avec la volonté pour parachever le changement pourquoi il presse le pas. Le cadre

dans la trajectoire de ses attendu de la gestion publique prédécesseurs, Sarkozy en France pour la soumettre et Hollande en donnant aux exigences de rentabilité des un coup d'accélérateur néolibéral, marchés et, en quelque sorte,

n fait Macron s'inscrit d'opérer le basculement tant de paradigme dont les premiers exercices pratiques remontent à plus de 30 ans maintenant. Pour y parvenir, E. Macron sait qu'il n'a pas beaucoup de temps, c'est

Economie et politique/ juillet-août 2017/756-757

1. Le Monde du 24 août 2017.

temporel de son action est en effet borné par deux événements dont les effets risquent de bouleverser profondément la donne au cours des prochains mois. Tout d'abord, le rebond de croissance en cette année 2017 dont se gargarisent les médias et dont la traduction sera plus que limitée. Car 1,6 % de prévision de croissance, c'est loin de ce qu'il faut pour relancer une vraie politique de l'emploi, n'en déplaise au journal *Le Monde* qui y voit la fin d'une croissance molle¹. Ensuite, parce qu'il faut installer les nouveaux modes de gestion, les nouveaux repères qui permettront d'adapter le fonctionnement de la société aux nouvelles contraintes que devra imposer le capitalisme financiarisé pour franchir le prochain épisode de crise financière majeure qui se prépare. Voilà les objectifs de fond dans lesquels s'inscrivent les lignes de force de la politique fiscale et budgétaire de Macron pour les 5 ans à venir.

Le cadre général du débat budgétaire pour la période 2018-2022

L'objectif numéro un est la réduction de la dépense publique. Une réduction de la dépense publique qui devrait donc se monter à 60 milliards d'euros sur le quinquennat en même temps qu'une baisse de la fiscalité sur l'investissement privé afin de favoriser l'emploi.

Cette baisse de la dépense publique, le pouvoir l'envisage ainsi: 25 milliards d'économies sur la «sphère sociale», dont 15 milliards sur l'Assurance maladie et 10 milliards sur l'Assurance chômage, cela grâce à des réformes structurelles qui selon le locataire de l'Elysée, permettraient par exemple d'atteindre un taux de chômage de 7 % en 2022. D'où, l'enfer étant pavé de bonnes intentions, la réforme XXL du droit du travail en cours.

Il entend également réduire de 13 milliards d'euros sur cinq ans les dépenses des collectivités locales, tel que cela a été annoncé dans le cadre de la première Conférence des territoires, officialisant un effort supplémentaire de 3 milliards de plus que prévu dans son programme de campagne. Pour cela, il veut nouer

«pacte» au motif de leur donner l'Élysée jusqu'à Bercy en passant des marges de manœuvres. La première concernerait la gestion de la masse salariale des collectivités territoriales qui par exemple en matière d'augmentation des salaires des fonctionnaires, ne seraient plus obligées de se conformer aux choix décidés par l'Etat. Ce serait désormais à elles de décider. Elles auraient en outre une plus grande latitude pour recourir à des recrutements de personnels sous droit privé. Il leur est par ailleurs fait obligation de respecter la durée légale du temps de travail (1607 heures/ an), ce qui vise particulièrement les collectivités proposant un régime plus favorable. Enfin, celles qui le souhaitent pourront revenir sur la réforme des rythmes scolaires. A ce propos le passage à la semaine de 4 jours devrait les y aider...

S'agissant des 22 autres milliards d'euros, l'effort devrait reposer sur un nouveau mode de gouvernance de l'État, c'est-à-dire une nouvelle mise en cause profonde du statut de la Fonction publique. Non seulement E. Macron veut supprimer 120 000 postes de fonctionnaires (70 000 dans les collectivités territoriales et 50,000 dans la Fonction publique d'État), mais il veut aussi s'en prendre radicalement aux règles statutaires des fonctionnaires d'Etat.

M. Macron veut ouvrir des recrutements hors du statut pour les fonctions d'encadrement et donner la possibilité d'une plus grande souplesse dans la gestion des carrières et des mobilités. Il veut également instaurer une plus grande individualisation des rémunérations. Enfin il entend revenir à un jour de carence pour les fonctionnaires, mesure abrogée par F. Hollande en 2012.

L'ex-locataire de Bercy a aussi promis une réforme des retraites guidée selon lui par une logique d'équité dont il est raisonnable de craindre le pire.

Les grandes lignes de la préparation de la loi de finances 2018

Premier étage de la fusée néolibérale «macronienne», la préparation de loi de finances 2018 devrait apporter d'importantes innovations à l'élaboration budgétaire. avec les collectivités territoriales un L'objectif est de concert depuis

par Matignon, de responsabiliser les administrations publiques. Pour cela leur évaluation se ferait aussi à partir de leurs capacités à réaliser des économies. Par contre sur leurs résultats en termes d'efficience de leur action vis-à-vis des populations, des territoires, de leurs capacités à soutenir une croissance réelle, il n'en est pas question. Mais l'objectif suprême étant de passer sous la barre des 3 % de déficit, on comprendra que toute autre considération soit subalterne.

De nouvelles règles d'évaluation

C'est ainsi que les administrations devront se conformer et adapter leur fonctionnement, donc leurs missions et leurs effectifs, aux priorités du quinquennat qui auront été définies. Ces priorités étant le passage en dessous des 3 % et la baisse de la dépense publique, on aura compris ce qu'il va advenir des administrations, des services et des missions publiques dans un proche avenir. Ce sera une véritable curée qui, intervenant dans un contexte déjà de fort affaiblissement et d'importante dégradation, signifiera la quasi-disparition de certaines missions publiques, soit parce qu'elles n'existeront plus (service des Domaines, Cadastre aux Finances, de nombreux services de Préfecture, Hôpitaux, actions culturelles et sportives...) soit parce qu'elles seront profondément dévitalisées et détournées de leur objectif (école-enseignement, psychiatrie, service du contrôle fiscal aux Finances publiques – et après on nous parlera de lutte contre la grande fraude internationale –, transport ferroviaire, etc).

C'est ainsi que la loi de finances 2018 va devoir s'inscrire dans un plan pluriannuel de 5 ans. Ce qui tranche avec les plans précédents qui s'étalaient déjà sur trois ans et qui participaient de facto à ôter beaucoup de souplesse, de réactivité et de moyens d'intervention pour adapter et réorienter l'action publique en fonction de l'expression de besoins nouveaux. On comprendra que sur fond d'une telle orientation la chasse soit ouverte au report de dépenses, méthode qui consiste à reporter certaines dépenses programmées afin de pouvoir répondre à des

Economie et politique/juillet-août 2017/756-757

dépenses nouvelles provenant d'un vrai besoin mais non planifié, sur un autre exercice.

À l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne disposons pas encore de manière précise des propositions gouvernementales pour 2018. Les lettres de cadrage aux ministres ne sont encore pas rendues publiques et peut-être même qu'elles ne sont pas encore arrivées dans les ministères, car la partie s'annonce difficile. Par contre, nous savons qu'il va falloir trouver 4 à 5 milliards d'euros si le gouvernement veut atteindre les 3 % de déficit en 2017, sinon ce chiffre atteindra au bas mot les 3,2 %. Et pour réaliser cette opération, le gouvernement compte tirer les fruits de l'embellie de croissance désormais annoncée à 1,6 %². Une nouvelle fois, le choix gouvernemental sera d'offrir au capital le produit d'une croissance qui d'une part aurait pu servir, aussi limitée soit-elle, à investir dans le développement d'activités réelles pour le développement des potentiels humains, et qui, de l'autre, est le résultat de l'action des salariés et des citoyens. Pour 2018, la prévision de croissance qui pourrait être annoncée serait de 1,4 %. Avec l'objectif de 1,8 % en 2022. Cela signifie que le gouvernement tablerait sur le maintien du rythme de croissance actuelle qui, bien que faible, représente néanmoins une prévision incertaine. En effet la conjoncture globale ne renvoie pas l'image d'un climat serein mais tend plutôt à générer un contexte

d'incertitudes qui s'accommode

moyen et long terme. En France, le chômage repart à la hausse (+ 1% en juillet), l'investissement productif dans le secteur manufacturier pourrait marquer une nette décélération en 2017 par rapport à 2016, l'euro repart à la hausse et l'environnement international est de moins en moins stable. Sans mesures précises et radicales pour relancer la demande sur la base d'une offre nouvelle, il y a fort à parier que les choix de réduction de la dépense publique, de casse des garanties sociales et collectives produisent toujours plus de chômage, de précarité et n'alimentent toujours plus la spirale du déficit et de la dette.

Les principales mesures fiscales et sociales connues

L'équation est connue. Il s'agit de réduire en fait de 10 milliards d'euros les dépenses de l'État tout en baissant de 13 milliards d'euros le montant des recettes fiscales ce qui revient à baisser entre 22 et 23 milliards les dépenses de l'État d'ici à 2022.

Dans cet exercice les premières dispositions pour 2018 sont connues:

- Baisse des APL de 5 euros.
- Baisse supplémentaire de 300 millions d'euros des dotations aux collectivités locales pour 2017 à laquelle il conviendra d'ajouter le montant des baisses de dotations pour 2018.
- Exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables qui y son assujettis, ce qui repré-

mal de prévisions optimistes sur le moyen et long terme. En France, produit de cette taxe affectée aux le chômage repart à la hausse (+ communes.

- Suppression de la base financière de l'ISF ce qui revient à réduire des deux tiers le produit de cet impôt³.
- Augmentation de 1,7 point de la CSG ce qui rapporterait 22 milliards d'euros. La compensation serait la baisse de 3,15 points des cotisations sociales salariales (2,4 points de chômage et 0,75 point d'assurance maladie) ce qui représenterait 17 milliards d'euros pour les salariés du privé. Les 5 milliards supplémentaires devraient servir à compenser les pertes sèches que subiraient les fonctionnaires qui ne paient pas de cotisation maladie et les indépendants qui ne paient pas de cotisation chômage.
- Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 % d'ici 2022 avec un pallier immédiat à 28 % pour les entreprises réalisant un bénéfice ne dépassant pas 500 000 euros.
- Plafonnement des revenus du capital à 30 %, sorte de nouveau bouclier fiscal.
- Suppressions d'emplois aidés (293 000).
- Report du prélèvement à la source.
- Suppression de fonctionnaires pour atteindre les 120 000 en 5 ans.

Le PLF 2018 prépare une évolution dangereuse sur fond de changement de paradigme

Avec la loi de finance 2018 et l'instauration d'un plan pluriannuel sur cinq ans pour les dépenses budgétaires, Macron et son gouvernement souhaitent frapper fort d'entrée et inscrire dans les gènes des politiques publiques de la France, un véritable changement de culture et de philosophie politique. Ils veulent tourner définitivement la page de l'histoire politique et sociale de notre pays. Îls veulent briser le socle qui faisait la cohésion sociale et la force économique de la France c'est-à-dire ses services publics et son système de protection sociale auxquels était adossée une grande partie de l'activité productive du secteur industriel et des services.

Forte des principes édictés par la LOLF⁴ et attachée au dogme de la réduction des déficits publics et

2. Publication de l'INSEE le 20 juin 2017 le 9 juin la Banque de France annonçait 1,4 %.

3. Rendement de l'ISF en 2015, 5,2 Mds d'euros.

4. La Lolf: Loi organique relative aux lois de finances. C'est la loi qui fixe les règles de présentation et d'organisation des lois de finances. La Lolf dispose un certain nombre de principes et de règles dont celle de la fongibilité asymétrique des crédits qui offre la possibilité de réduire les crédits affectés aux dépenses de personnels pour augmenter ceux relatifs aux movens de fonctionnement et d'investissement. Le cadre dans lequel trouvera à s'exercer cette opération sont les budgets opérationnels de programmes (BOP) pouvant se décliner sous forme de contractualisation généralisée du local

au national.





sociaux ainsi qu'aux mécanismes combinés du TSCG⁵ et du MES⁶, la majorité gouvernementale souhaite désormais en appliquer à la lettre les principaux principes que sont entre autres, la fongibilité asymétrique des crédits, l'acceptation d'un contrôle par les instances européennes du projet de budget national et le respect strict des 3 % avec un plan pour tendre vers les 0 %, cela notamment en vertu du fait que la France s'est soumise volontairement à cette contrainte depuis 2012. Et ce sont ces exigences, ces règles auxquelles elle veut sans plus attendre soumettre tout le pays, tout un peuple en leur imposant un nouveau mode de vie où la précarité serait institutionnalisée, où les marchés capitalistes dont le marché du travail et le marché financier seraient sacralisés.

Outre le désastre attendu pour les missions et les services publics avec leur lot d'insatisfactions et d'incapacités grandissantes à répondre à la demande sociale, seul le ministère de la Défense pourrait voir son budget augmenter – tous les autres connaissant au mieux une stabilisation sinon une grave récession-, le basculement du mode de représentation de notre société, le changement de modèle s'incarne dans deux mesures principales. La suppression de la taxe d'habitation et le transfert des cotisations sociales sur la CSG. Nous reviendrons ensuite sur la dimension purement fiscale.

Suppression de la taxe d'habitation: vers un bouleversement de la fiscalité!

La suppression de la taxe d'habitation (TH) constitue une attaque frontale contre les communes et une profonde remise en cause de l'organisation territoriale de notre pays. Derrière une mesure aux accents démagogiques frisant le en effet ne pas se satisfaire de la suppression d'un impôt surtout parmi les ménages modestes et moyens-bas qui croulent sous les prélèvements de toute sorte?- se joue une partie décisive pour l'avenir de chaque citoyen-enne.

Supprimer une taxe qui alimente exclusivement les communes et qui représente quasiment la moitié de leurs rentrées fiscales, pour la compenser par une dotation, signifie leur mise sous tutelle directe de l'État sachant en plus ce qu'il advient à terme des compensations. En s'attaquant aux ressources des communes, on s'en prend à leurs capacités d'action. Macron et sa bande engagent la privation de leur liberté de choix de gestion, et par conséquent de leur possibilité de répondre aux besoins des populations notamment par le développement de services publics dont nombreux sont d'essence communale.

Ainsi le pouvoir a trouvé le moyen de mater les communes et les maires. Si on relie la suppression de la TH à la mise en place d'un nouveau « pacte » État/Communes, on comprendra que l'attribution des dotations et des compensations, notamment de TH, risquent d'être liées à la célérité avec laquelle les communes s'appliqueront à baisser leur masse salariale, à transférer au privé certaines de leurs missions pour économiser sur leur dépense et participer ainsi activement à la réalisation des 13 milliards d'économies prévues à l'horizon 2022. Au fond, c'est l'existence même d'un certain nombre de communes qui est en jeu, car nombreuses sont celles qui ne pourront plus faire face à leurs dépenses, cette disparition s'accompagnant d'une remise en cause de la démocratie de proximité dont les communes sont la matrice. On peut déjà apprécier populisme le plus vil qui pourrait ce qu'il advient de la démocratie

locale avec les modes de gestion à l'œuvre au sein des agglomérations et autres structures de ce genre.

Mais il y a un autre enjeu. Une annonce présidentielle a laissé entendre que les communes pourraient avoir le choix de l'impôt avec lequel elles souhaiteraient se financer. Mais à ce stade, il y a peu de place pour le doute. Ce sera sur le produit de la CSG. E. Macron a lui-même pris le soin d'apporter les précisions nécessaires. Ainsi s'opère un basculement fiscal qui risque d'être considérable. D'une certaine manière cela préfigure la fin des impôts locaux et de la spécificité de la fiscalité locale. Les collectivités locales ne seront bientôt financées que par des dotations d'Etat ou par un impôt national prélevé sur le revenu des citoyens. Ce processus s'est déjà concrétisé pour les régions qui ne lèvent plus d'impôt spécifique et qui vivent essentiellement de dotations nationales. C'est maintenant au tour des communes. Mais l'opération s'avère plus pernicieuse, touchant au cœur de l'architecture des prélèvements fiscaux de notre pays. En faisant financer le budget des communes par la CSG, le gouvernement fait d'une pierre deux coups. D'une part, les recettes fiscales des communes passent sous financement d'un impôt national, retirant aux élus locaux la possibilité de lever l'impôt, exercice qui participe de la démocratie locale et de leur responsabilisation devant la population. De l'autre, cet impôt national est un impôt sur le revenu, bien éloigné des principes de fonctionnement de l'impôt local, impôt indiciaire. Le tour de passe-passe sera ainsi complet. Le gouvernement aura finalement trouvé le moyen de contourner les nombreuses exonérations de TH résultant de la prise en compte de la situation économique des ménages, en substituant à la TH, la CSG qui frappe tous les revenus y compris les plus modestes. Pointe ainsi la mise en place d'un financement des collectivités locales totalement chamboulé, centralisé et technocratisé. Il s'agit d'aller vers un financement local sur le revenu de chaque individu, les notions de foyer fiscal et d'habitation disparaissant, qui tende vers l'instauration d'un prélèvement de type Poll Tax, qu'appelaient déjà de leurs vœux les admirateurs de

5. TSCG ou Traité sur la stabilité, la coordination, la gouvernance européenne. 6. MES ou Mécanisme européen de stabilité, sorte de fonds pour venir en aide aux pays en grave crise budgétaire mais qui conditionne cette aide aux exigences du Traité sur la stabilité et la gouvernance (TSCG). Est ainsi exigé l'équilibre ou l'excédent des budaets des administrations publiques, la limite du déficit structurel à 0,5 % à moven terme. la mise en œuvre convergente de politiques publiques pour y parvenir avec la règle d'or et le contrôle des projets de budgets par des représentants des institutions

européennes.

M^{me} Thatcher. La CSG représente pour cela le moyen rêvé. Ses taux peuvent être augmentés par décision nationale, on s'en aperçoit en ce moment, et tous ceux qui y sont assujettis y compris les plus bas revenus supportent cette hausse. Ne reste plus, pour mieux faire passer la pilule, qu'à soumettre ce nouvel impôt fusionné (IR-CSG et ex-TH) à la retenue à la source, objectif qui n'est peut-être pas pour rien dans le report de son entrée en vigueur par E. Macron. Ainsi un vieil objectif des libéraux quasiment consubstantiel à la naissance de la CSG serait atteint. Cerise sur le gâteau, l'État aurait trouvé le moyen d'alléger de 20 % les dépenses de fonctionnement de la Direction générale des finances publiques, coût évalué de la gestion de la fiscalité locale.

Transfert des cotisations sociales vers la CSG, vers la fin de l'idée de protection sociale

Avec le basculement du financement de la protection sociale des cotisations sociales vers l'impôt c'est un autre pan de la solidarité nationale qui est brocardé. C'est un autre volet du changement de philosophie en cours. C'est à partir du début de la période Jospin que le basculement a commencé à s'opérer. A ce moment les cotisa- dominante. Mais le fond de la

tions représentaient encore les 3/4 du financement de la protection sociale. Puis sous l'impulsion de son action de Premier ministre de la cohabitation Chirac, ce rapport passait à 60 %. Avec le projet Macron il baisserait encore pour atteindre 55 %. En cela on peut dire que le mal vient de loin. Rappelons au passage que la CSG a été créée en 1990 par M. Rocard. Si pour l'assurance maladie la décision de E. Macron de basculer 0,75 point de cotisations vers la fiscalité constitue une sorte de continuation, celle de transférer 2,4 points de l'Assurance chômage représente une sorte de révolution. En donnant une place plus importante à l'État dans la gestion de ce budget c'est l'évolution du montant des indemnités chômage qui pourrait courir un sérieux risque. Dans les faits, cotisations et prestations chômage seraient de plus en plus détachées. Il serait alors plus aisé de promouvoir une politique qui défende et fasse le choix de ne plus les lier, préparant ainsi le terrain pour les baisser.

On mesure la manœuvre en cours, notamment dans une période d'incertitude où le chômage de masse ne se réduit pas et pourrait même repartir contrairement aux discours lénifiants de l'idéologie

question est la volonté farouche du pouvoir politique de poursuivre et d'accélérer le désengagement des entreprises du financement de la protection sociale. Il s'agit en effet de laisser à ces dernières, c'est-àdire au marché financier et aux actionnaires, une part de valeur ajoutée sans cesse plus grande. La réduction, voire la disparition à terme, du prélèvement du financement de la protection sociale sur cette valeur ajoutée offrirait au marché et aux détenteurs de dividendes une opportunité extraordinaire de disposer d'une manne financière fraîche dont le montant total se situe autour de 470 milliards d'euros. On imagine l'aubaine que cela serait pour faire monter le taux de profit mais aussi pour compenser les pertes que pourrait générer une prochaine crise. Au final, si le processus de basculement du financement de la protection sociale des cotisations vers l'impôt n'était pas stoppé et retourné, c'est l'idée originelle de la sécurité sociale qui serait totalement pervertie.

Fiscalité: des choix en faveur des riches

Hormis la suppression de la taxe d'habitation pour environ 80 % des contribuables assujettis et ne dépassant pas par part fiscale un re-

Évolution comparée du PIB en France et de la dette publique

Année	Montant PIB en milliards	Croissance PIB en %	PIB/Hab milliers €	Montant de la Dette en milliards	% Dette sur PIB	Croissance de la dette en %
2016	2223	1.1 %	33.3	2147	96 %	1,02 %
2015	2181	1.3 %	32.8	2098	95,6 %	1,02 %
2014	2140	0.6 %	32.3	2038	94,9 %	1,04 %
2013	2115	0.6 %	32.1	1953	92,3 %	1,04 %
2012	2087	0.2 %	31.8	1868	89,5 %	1,06 %
2011	2059	2.1 %	31.5	1754	85,2 %	1,07 %
2010	1998	2 %	30.8	1632	81,6 %	1,06 %
2009	1939	-2.9 %	30	1531	78,9 %	1,13 %
2008	1996	0.2 %	31	1357	68 %	1,08 %
2007	1946	2.4 %	30.4	1252	64,3 %	

Sur toute la période 2007-2016, la croissance de la dette a toujours dépassé 1 %. Les années 2010 et 2011 où le PIB a augmenté de plus de 2 % n'ont pas permis de ralentir la croissance de la dette du fait de l'injection massive d'argent public pour soutenir le secteur bancaire. La croissance du PIB de ces deux dernières années, conséquence d'éléments exogènes, n'a pas non plus permis de ralentir significativement la croissance de la dette.

Economie et politique/ juillet-août 2017/756-757

venu de 20 000 euros, cadeau qui en outre pourrait s'avérer empoisonné si ce manque à gagner pour les communes se traduisait par l'augmentation du coût de leurs prestations ou leur suppression, toutes les autres mesures fiscales sont favorables aux plus riches.

La suppression de 3,15 points de cotisations sociales va ainsi favoriser beaucoup plus les hauts revenus que les plus faibles. Une récente étude montre en effet que les salariés vont y gagner jusqu'à un niveau de 25 000 euros de revenu par mois. À titre d'exemple un salarié percevant 2000 euros par mois gagnera 30 euros alors que celui touchant 20 000 euros par mois recevra 140 euros de plus. Et s'ajoute à ce fait que les 8 millions de retraités qui perçoivent plus de 1 200 euros par mois vont subir une perte sèche.

S'agissant de l'ISF, les détenteurs d'une fortune mobilière vont être les grands gagnants alors que les propriétaires immobiliers vont continué à payer cet impôt. Il faut en outre savoir que les placements financiers représentent 90 % des portefeuilles patrimoniaux supérieurs à 10 millions d'euros. Il est dès lors assez aisé de comprendre que l'exonération proposée profitera essentiellement aux plus grosses fortunes. Et c'est les ¾ du produit de cet impôt, soit plus de 3,5 milliards, qui manqueront dans les recettes fiscales de l'État à un moment où il y a surtout besoin de les faire progresser. Que dire du motif invoqué pour cette réforme de l'ISF: «il ne faut pas décourager les placements en faveur du capital productif»? Selon cette logique pourquoi alors ne pas taxer les œuvres d'art? Et surtout, la plupart des détenteurs de portefeuilles financiers recherchent le rendement le plus élevé et le plus rapide possibles, ce qui en général, s'accommode mal d'investissements dans le secteur productif qui demandent un certain temps avant de générer du rendement. À ce rythme, il se pourrait bien qu'à brève échéance qu'on n'entende plus parler du tout de l'ISF.

Enfin pour parfaire l'encouragement des détenteurs de fortune mobilière à financer le capital productif, il est proposé de plafonner les revenus du capital à 30 %. Comme les actionnaires se recrutent parmi les plus riches,

c'est-à-dire disposant de revenus l'environnement. Concernant les se situant dans les tranches supérieures à 30 %, c'est donc eux qui seront à nouveau les grands bénéficiaires de l'opération!

Cette politique qui consiste à prendre aux pauvres pour donner aux riches est tout simplement insupportable. Mais elle risque de générer des réactions inattendues notamment au regard du consentement à l'impôt de couches de population qui devront par exemple continuer à payer de la taxe d'habitation ou de l'ISF.

Le besoin d'une alternative de contenus radicaux, crédibles et efficaces!

La préparation de la loi de finances 2018 par ce qu'elle sous-tend de transformations en profondeur du paysage économique, fiscal et social de notre pays, exige l'engagement d'une action résolue contre une telle évolution et un rassemblement autour de contenus politiques offrant la possibilité d'une vraie alternative porteuse d'une nouvelle efficacité sociale et environnementale contre la domination des marchés et pour les dépasser.

Face à la montée et à la non-satisfaction de plus en plus fortes des besoins sociaux, face à l'insuffisance criante des dépenses utiles au développement des potentiels humains et à la protection de notre planète, il est urgent de doper la dépense publique plutôt que de vouloir toujours et encore la réduire. Pour cela nous versons au débat un certain nombre de propositions qui touchent à une autre conception de l'utilisation de l'argent, de la répartition et du mode de création de la richesse avec l'enjeu central d'une nouvelle maîtrise sociale de l'ensemble de ces vecteurs.

C'est dans cet objectif que s'intègre un projet de réforme profonde de la fiscalité. Elle concernerait prioritairement la fiscalité des entreprises, du capital et de la fortune avec l'enjeu de l'instauration d'une vraie progressivité pour l'ensemble de ces impôts et d'une modulation incitative en fonction de l'utilisation des bénéfices des entreprises et des biens professionnels pour développer l'emploi, la formation, les salaires et respecter

entreprises un nouvel impôt local sur le capital (immobilisations foncières et matérielles) serait créé, assorti d'une contribution sur leurs placements financiers.

Cette réforme fiscale concernerait également la fiscalité des personnes, en instaurant un nouvel impôt sur le revenu à la progressivité augmentée (10 taux) et au taux sommital relevé (65 %). Une réforme de la fiscalité locale serait également lancée commençant par une véritable révision des valeurs locatives, conservant la taxe d'habitation en plafonnant son montant en fonction de la situation économique des familles. Ces réformes s'accompagneraient d'une révision de la fiscalité des droits de mutation en tenant compte à la fois de la valeur du bien transmis et de la situation économique du bénéficiaire. Elles se traduiraient par un recul de la part des prélèvements indirects dans les recettes fiscales nationales, notamment en instaurant un taux zéro de TVA pour les produits de première nécessité et un taux réduit pour les biens de consommation courante.

Si le produit de la fiscalité doit permettre de financer le fonctionnement courant des administrations publiques et des principaux services publics, il ne peut couvrir l'énorme besoin de dépenses d'investissements pour assurer leur rénovation et répondre à l'enjeu systémique de leur expansion. C'est pourquoi une réforme de la fiscalité doit être coordonnée à un changement de la politique du crédit et du rôle des banques, en premier lieu de la BCE avec la création d'un fonds européen pour le financement des services publics. Au plan national il s'agirait d'adosser à un pôle public bancaire un fonds national pour l'emploi et la formation décentralisé dans chaque région en fonds régionaux pour l'emploi et la formation. Ces fonds permettraient de mobiliser le crédit, de le sélectionner et de le bonifier en fonction de la nature des investissements et de leur traduction en termes de création d'emplois, d'élévation des niveaux de qualifications des salariés et de réponse aux problématiques écologiques.

Ces nouveaux moyens de financement seraient le point d'ancrage

nouveaux droits et de nouveaux pouvoirs d'intervention et de décision dans les gestions des entreprises et des services publics pour l'ensemble de salariés de ces

d'une nouvelle efficacité sociale la mise en œuvre de la nécessaire tions par de nouvelles institutions qui suppose en même temps de réforme fiscale il s'agit, de façon urgente, de remettre à niveau les notamment avec les représentants effectifs de la Direction générale élus des comité d'entreprises. des finances publiques, d'engager un travail en profondeur sur l'ensemble de ses missions et son deux secteurs. En ce qui concerne organisation, et de créer les condi-

d'une coordination de son action,

Distinguer culture, savoirs et politique

Stéphanie Loncle

Pour faire de la politique, c'est-à-dire pour augmenter et légitimer son pouvoir il faut s'appuyer sur une idéologie, autrement dit, faire un usage politique d'une part des savoirs et des représentations disponibles articulées de façon cohérente et systématique. Si nous voulons gagner du pouvoir, nous devons construire notre idéologie en utilisant une part des savoirs et des œuvres disponibles : nous devons adopter une position active vis-à-vis des œuvres et des savoirs. Ce type de position a le mérite d'assurer la liberté des créateurs et des chercheurs. Quelle part des savoirs et des représentations prélever pour une idéologie au service du projet communiste? Puisque nous avons persévéré dans le choix de maintenir la référence au communisme, nous devons faire le choix de continuer à puiser dans Marx et ses continuateurs qui ont l'avantage, en outre, d'avoir été d'excellents penseurs de la crise de l'humanisme, un des fondements des Lumières.



À l'occasion de la session historique du Comité central réuni à Argenteuil du 11 au 13 mars 1966, la direction du PCF prend position en faveur de la liberté de création des artistes et de la liberté de réflexion des chercheurs. Le travail qui s'effectue dans le champ artistique et dans le champ politique doit être autonome visà-vis du champ politique. Cette position politique est largement diffusée dans le parti et dans le reste de la société. Elle apparaît comme un tournant majeur dans l'histoire des relations entre le PCF et ceux qu'on appelle alors «les intellectuels».

Ce tournant dans le positionne-ment officiel du PCF est censé traduire une modification des relations entre le PCF, les artistes et les chercheurs, qui est déjà engagée dans la pratique dans la plupart des domaines artistiques et scientifiques. Les choses changent et ont changé. Il n'est plus légitime pour les directions nationales et locales du PCF de formuler un jugement politique sur des œuvres et des savoirs, ou de passer une commande à des artistes ou des chercheurs. Cependant,

si cette modification de l'adresse aux «intellectuels» est bien réelle, elle n'est pas assez radicale pour correspondre à la prise de position politique d'Argenteuil. En effet, à l'attitude de jugement et de commande, précédemment légitimée politiquement, s'est substituée une attitude dite « d'écoute » et de « respect ». Or, ces termes, aussi séduisants soient-ils, cachent mal le maintien d'une relation tout aussi verticale, qui s'apparente toujours à une forme de commande: on vous «commande» de nous parler afin qu'on puisse vous écouter. A qui s'adresse cette commande paradoxale? Aux artistes et chercheurs repérés comme étant dans «le bon camp» ou «progressistes» ou simplement «gentils». Donc à la nouvelle forme de commande s'associe également une forme de jugement préalable. On retrouve donc, actualisés, la commande et le jugement, comme avant Argenteuil.

Il y a néanmoins un véritable changement: désormais, le pouvoir politique, c'est-à-dire les directions du PĈF, dissimule le critère du jugement et le moment de la commande. Dans cette opération de camouflage, c'est aussi le rapport direct et public des dirigeants du

Economie et politique/ juillet-août 2017/756-757

PCF aux œuvres et aux savoirs qui s'est perdu. En effet, dans la mesure où les dirigeants n'ont plus à justifier publiquement d'un jugement ou d'une commande, ils n'ont plus besoin de fournir un argumentaire précis, reposant sur une connaissance et une analyse précise des œuvres, aussi discutables soient-elles. La direction du PCF ne rend plus de compte sur le plan scientifique et artistique, mais elle «côtoie» à sa guise un aréopage d'artistes et de chercheurs sélectionnés en amont, sans discussion argumentée. Ce faisant, elle ne juge plus des œuvres et des savoirs mais des personnes dont le travail est de créer ou de chercher. En s'entourant d'artistes et de chercheurs, la direction du PCF s'adresse à eux comme si leur personne se réduisait à leur travail, comme s'ils n'étaient pas aussi susceptibles de mener des actions strictement politiques, comme tout un chacun. Cette attitude de proximité personnelle entre les directions du PCF et un certain nombre d'artistes et de chercheurs barre paradoxalement l'accès des dirigeants communistes au réel des œuvres et des savoirs. On discute avec des personnes qui travaillent dans le champ artistique et scientifique, on prend une photo, on les invite, mais on ne lit plus leurs œuvres à des fins politiques. Car si on le faisait, si on lisait les œuvres, si on se formait aux savoirs, on se rendrait compte très vite que les savoirs et les œuvres sont profondément contradictoires et, à ce titre, absolument impropres à dicter une action politique. Pire,

que toute œuvre et tout savoir peut faire l'objet, dans des conditions données, de n'importe quel usage politique: Molière ne sert-il pas aujourd'hui à défendre un amendement raciste en faveur de l'usage exclusif de la langue française sur les chantiers? Les exemples sont légion. Donc, après Argenteuil, la direction du PCF adopte une position passive vis-à-vis des œuvres et des savoirs, et maintient une position de domination paradoxale visà-vis des artistes et des chercheurs, aliénés par la formule faussement flatteuse des «intellectuels».

La crise de l'idéologie des Lumières: notre problème politique contemporain

Argenteuil est la réaction du PCF à un problème politique qui le dépasse largement et qui concerne en tout premier lieu la bourgeoisie: la crise de l'idéologie des Lumières.

On appelle idéologie l'usage systématique au sein des institutions du champ politique, c'est-à-dire de l'espace où le pouvoir s'exerce et se conquiert, d'un ensemble de représentations afin d'augmenter et de légitimer leur pouvoir. L'idéologie des Lumières est la façon dont, à la fin du xvIII^e siècle, les personnes agissant dans la sphère politique, alors sur le point d'être dominée par la bourgeoisie commerçante et pré-industrielle, s'appuient sur une part des représentations disponibles en leur temps, une part des «Lumières» afin de légitimer leur conquête du pouvoir. Ces représentations ont pour caractéristique de valoriser les savoirs. En effet, la sélection dans les œuvres des «Lumières» sur laquelle s'appuie la bourgeoisie pour augmenter et légitimer son pouvoir met en valeur la capacité de chacun à penser de façon autonome et libre. On pense par exemple à la fameuse citation «aude sapere» (« ose penser ») du texte de Kant « Qu'est-ce que les Lumières? ». De ces travaux pur les capacités de l'entendement.

que les Lumières?». De ces travaux sur les capacités de l'entendement, on peut faire un usage politique, un usage artistique ou un usage scientifique. La formule de Kant peut permettre par exemple de légitimer, sur le plan idéologique, l'égalité des droits. Au même moment, de nombreux auteurs, philosophes, artistes interrogent cette notion d'entendement, la nuancent, en soulignent les limites, etc. Ainsi, Faust de Goethe met en scène un savant aliéné par des désirs qui ne s'épuisent pas dans la pulsion de connaissance.

La multiplicité des points de vue et l'infinie nuance des valeurs et des situations représentées dans les arts et soumises à la réflexion est le produit du fonctionnement épistémologique du domaine des savoirs et des arts car ce sont les mondes du doute, de la critique, de la proposition et du jeu avec la norme. De même, la fixation de l'usage politique d'une sélection cohérente de représentations artistiques et de savoirs est le produit du fonctionnement propre du champ politique dont la matière est le pouvoir.

Le champ politique est une économie du pouvoir dans laquelle l'idéologie des Lumières joue un rôle de légitimation, de circulation et d'adhésion. Ainsi, l'idée selon laquelle «les hommes sont libres et égaux politiquement parce qu'ils sont doués de raison» n'est pas une citation maladroite de Kant mais une des formules de cette idéologie, c'est-à-dire un usage politique systématisé d'une partie du savoir disponible. Cette idée a pour corollaire politique que ceux qui exercent beaucoup leur raison sont un peu plus libres et égaux que les autres, que ceux qui ne sont pas libres ou pas très égaux sont ceux qui pensent mal et, parce que le champ politique, cette économie du pouvoir, supporte sans difficulté une proportion de syllogisme, il entraîne que: ceux qui ont du pouvoir en ont parce

66

Le champ politique est une économie du pouvoir dans laquelle l'idéologie des Lumières joue un rôle de légitimation, de circulation et d'adhésion. Ainsi, l'idée selon laquelle « les hommes sont libres et égaux politiquement parce qu'ils sont doués de raison » n'est pas une citation maladroite de Kant mais une des formules de cette idéologie, c'est-à-dire un usage politique systématisé d'une partie du savoir disponible.

=conomie et politique/juillet-août 2017/756-757

Pour illustrer l'autonomie du champ politique, on peut avoir recours, par analogie, à la façon dont Freud décrit le fonctionnement du système psychique. Freud prouve que l'inconscient est un espace (un topos) comparable à une économie de la pulsion, où s'exerce une forme de logique, qui n'est pas la même que celle du conscient. Dans les rêves notamment, une succession d'images traduit une causalité, un mot vaut pour son contraire, etc. De même, il faut comprendre et accepter que le champ politique est un topos d'un troisième type dont la logique n'est ni celle de l'inconscient, ni celle du conscient (la raison) mais celle du pouvoir.

Ces trois espaces coexistent dans la vie humaine et sociale, ce sont des lieux où chacun d'entre nous négocie avec le monde, mais ils sont fondamentalement différents et autonomes dans leur mode de fonctionnement. Le corps humain a la capacité de réunir ces espaces : c'est l'autre enseignement qu'on peut tirer de la découverte freudienne. La personne humaine est la seule garante et résultante de leur coexistence.

Au théâtre, la présence des corps des acteurs et des actrices sur la scène permet de manifester l'extrême incohérence qui peut siéger au sein de la même personne et d'observer ainsi le jeu entre ces différents espaces. Le théâtre, en jouant sur la composition des personnages, le déroulement du temps et le déplacement des espaces, donne à voir la coexistence de ces différentes «scènes» sur la même scène, comme s'il diffractait les différentes composantes de la personne. Par exemple, le personnage de Galilée dans la pièce de Brecht illustre les conséquences politiques de la confusion entre le champ du savoir et le champ du pouvoir. Dans la pièce, Galilée parvient à démontrer scientifiquement l'intuition de Copernic, grâce à l'exercice de sa raison. Dans le même temps, il jouit, sur un autre plan, sur une autre scène pourrait-on dire, de la séduction qu'il exerce *via* la mise en scène de ses travaux sur son entourage domestique. Enfin, troisièmement, il aspire au pouvoir. Mais, s'il est bon chercheur et bon jouisseur, il est

qu'ils sont plus raisonnables que mauvais en politique. Il pense que ses découvertes, révolutionnaires dans le champ scientifique, ont la capacité intrinsèque de susciter une révolution politique. Mais il agit de telle façon qu'il se retrouve enfermé à Rome, dans une prison dorée où il peut poursuivre ses travaux scientifiques et continuer à «sadiser» son entourage. Fantasmant un pouvoir politique tiré de son savoir, il confond le champ du savoir et le champ du pouvoir et se retrouve dépouillé de tout pouvoir politique. Il peut exister dans la même personne, un espace conscient où l'épistémologie rationaliste des Lumières a les pleins pouvoirs et produit des savoirs pertinents dans le domaine scientifique, un espace inconscient où la pulsion prend la forme d'une pulsion de connaissance irrationnelle et un espace politique où il fait un usage tyrannique du pouvoir dont il dispose et qui est légitimé par un savoir qui, pourtant, valorise l'égalité et la démocratie. Cela fait parfaitement sens: il serait vain d'essayer de faire «entendre raison» à cette personne en lui prouvant que son exercice du pouvoir ne correspond pas aux valeurs qu'elle défend dans le champ scientifique ou encore qu'elle traduit l'incapacité de la pulsion à s'exprimer dans une seule obsession de connaissance. Ce serait espérer que la logique d'un espace vienne réguler la logique d'un autre espace, ou encore que la grammaire d'une langue vienne agencer et réguler une autre langue : c'est absolument incompréhensible et dysfonctionnel au plan de la personne dans son ensemble qui est faite de la coexistence de ces trois espaces et de ces trois langues. C'est pourtant ce que propose la bourgeoisie pour sortir de la crise idéologique dans laquelle elle s'est enfermée.

Sortir de la crise idéologique : la stratégie de confusion des espaces de la bourgeoisie

Les crises économiques et les guerres du xixe et du xxe siècles ont mis à mal cette idéologie des Lumières. La fonction de légitimation du pouvoir s'émousse: l'entretien d'une catégorie de la population payée pour créer et penser coûte cher, l'adhésion de ces «intellectuels» à l'idée selon



du pouvoir produit une certaine confusion entre savoir et pouvoir, et enfin, la réussite de la diffusion politique des valeurs d'égalité et de rationalité dans la population a pour effet paradoxal de susciter une forme d'indignation lorsque la politique menée produit au contraire plus d'inégalités et de folie meurtrière. Que faire alors pour conserver et augmenter son pouvoir? Changer d'idéologie. L'intérêt d'une idéologie en politique est qu'elle constitue une soupape en cas de crise, c'est-à-dire quand les contradictions deviennent trop fortes entre les valeurs diffusées et la réalité de l'action menée. Il suffit d'accuser les savants et les artistes d'avoir induit le pouvoir en erreur, de s'être trompés. Grâce à l'institutionnalisation idéologique d'une relation directe entre savoir et pouvoir, la bourgeoisie a pu non seulement légitimer sa domination mais aussi, au moment de sa crise de légitimité, désigner le savoir comme coupable.

Ce sont les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki qui incitent Brecht à (re) composer son personnage de Galilée. La représentation de la pièce permet aux spectateurs d'appréhender les dangers du nœud tissé entre savoir et pouvoir. Ce nœud est au cœur de l'idéologie des Lumières et permet au pouvoir politique de détourner une part de la colère des peuples contre l'idée même de savoir et de progrès de la science. Einstein et Oppenheimer sont-ils responsables des bombardements? Brecht ne s'oppose pas au procès laquelle leurs savoirs leur confèrent de Galilée, à condition qu'il soit

bien un procès *politique*, à condition qu'il se joue sur la bonne scène. Car le champ de l'art et le champ des savoirs n'ont pas le même régime de vérité que le champ politique, ils n'ont donc pas le même régime de preuve. L'idéologie est ainsi une vérité politique qui a pris la forme d'une part de la vérité artistique et de la vérité scientifique qui suscitent de l'adhésion à une époque donnée.

Dans une logique politique de conservation du pouvoir, la République bourgeoise accuse les Lumières de s'être trompées et d'avoir ignoré la part obscure de l'homme et de la vérité. En réalité, Goethe et les auteurs du Sturm und Drang par exemple, ou encore plus tardivement Kleist, Büchner et bien d'autres, en ont déjà fait des œuvres magistrales sur cette question mais elles sont restées sans usage politique, hors de l'idéologie des Lumières. Après les cataclysmes mondiaux du xxe siècle et tout particulièrement l'extermination antisémite menée par le pouvoir nazi avec des moyens techniques sophistiqués, les chercheurs et les artistes de ce qu'on appelle «la post-modernité»¹ (en référence à la «modernité» des Lumières) ont bien le droit et même le devoir d'actualiser les moyens de penser et de représenter les pièges de la raison raisonnante. Cette pensée critique réunit des historiens, des philosophes, des gens de théâtre ou de littérature. On peut citer entre autres Benjamin, Horkheimer, Müller, Deleuze, Foucault... Contrairement à ce qu'on pourrait être tenté de penser trop rapidement, le développement de ces savoirs et œuvres critiques qui s'attaquent à la «dialectique des Lumières» n'est pas un problème pour le projet communiste. Le problème est le développement de l'usage politique de cette partie du savoir et des représentations, qui se trouve soudain fragmentée et diffusée à des fins politiques par le pouvoir bourgeois en crise idéologique.

Sur le plan idéologique, au sein du dispositif politique de la bourgeoisie, la post-modernité remplace les Lumières. Méfiance envers les récits, valorisation du présent, déconstruction systématique des présupposés méthodologiques de chaque notion, intérêt porté aux phénomènes irrationnels et inconscients, aux failles de l'histoire, de la langue et du sujet... Parmi

tous ces domaines de recherche et de création, la bourgeoisie au pouvoir a capté quelques éléments très cohérents et systématisés dans une nouvelle idéologie qu'on pourrait résumée à: « no futur, no passé, tout est fragile, faillible, éphémère». La simplification et la réduction effectuée sur une part des savoirs post-modernes est le propre de l'usage politique qui en est fait. Comme pour l'idéo-logie des Lumières, l'idéologie post-moderne n'est que l'usage politique d'une part des savoirs et des représentations disponibles.

La spécificité historique de la situation politique actuelle vient du fait que le corpus sur lequel s'appuie l'idéologie post-moderne valorise le vide, la faille, la faiblesse, l'absence. Il n'est pas facile de maintenir l'adhésion à des institutions grâce à ces valeurs! C'est en partie pourquoi les institutions issues de l'idéologie des Lumières s'effondrent les unes après les autres: le vote électoral, l'école, la justice. En revanche, une institution pas comme les autres, le marché, «précaire comme tout le reste», y trouve matière à un renouvellement de sa légitimation. Après avoir construit au sein de l'idéologie des Lumières l'idée d'une « rationalité pure et parfaite de l'homo economicus», la bourgeoisie défend désormais le marché au moyen des notions de «précarité universelle, voire essentielle à la condition humaine» ou encore avec l'idée que le marché répond à «la pulsion de dévoration et de voyeurisme propre à tout sujet ». Aussi, pour défendre les institutions fondées sur l'idéologie des

Lumières et qui ont incarné, dans le cadre du compromis de la République bourgeoise, la possibilité de limiter les pouvoirs du marché, les communistes français peuvent-il avoir l'espoir de recourir aux Lumières, quitte à se les réapproprier, débarrassées de leur composante «bourgeoise». On se lance à corps perdu dans la critique quasi morale des «fake news», de la micro-histoire et dans la défense de l'idée de progrès scientifico-politique... Les communistes défendent alors «l'humain» comme une version plus honnête, plus gentille de «l'humanisme » qui a sombré avec la bourgeoisie. Mais cette voie est sans issue: la bourgeoisie a

des Lumières jusqu'à la moelle. Ce corpus de représentations et de savoirs n'est (momentanément) plus disponible. L'individu libéral est à bout et ce n'est pas la proposition de rejoindre en vrac «l'humain», masse informe et significativement inerte, qui lui redonnera vie.

Ce qu'il est donc urgent de faire

Pour faire de la politique, c'est-àdire pour augmenter et légitimer son pouvoir il faut s'appuyer sur une idéologie, autrement dit, faire un usage politique d'une part des savoirs et des représentations disponibles articulées de façon cohérente et systématique. C'est ce que fait la bourgeoisie capitaliste pour asseoir sa domination depuis la fin du xvIII^e siècle, y compris en changeant de corpus de savoirs et de représentations pour s'adapter. Si nous voulons gagner du pouvoir, nous devons construire notre idéologie en utilisant une part des savoirs et des œuvres disponibles: nous devons adopter une position active vis-à-vis des œuvres et des savoirs. Ce type de position a le mérite d'assurer la liberté des créateurs et des chercheurs puisque pour pouvoir faire usage de leurs

productions, le pouvoir politique a

besoin de les laisser créer et penser

librement.

Quelle part des savoirs et des représentations prélever pour une idéologie au service du projet communiste? Puisque nous avons persévéré dans le choix de maintenir la référence au communisme, nous devons faire le choix de continuer à puiser dans Marx et ses continuateurs qui ont l'avantage, en outre, d'avoir été d'excellents penseurs de la crise de l'humanisme, un des fondements des Lumières. Aucun risque donc de retomber dans l'idéologie des Lumières si l'on s'en tient à ce corpus. De plus, pour contrer l'idéologie post-moderne, c'est-à-dire l'usage politique contemporain de ces pensées de la faille, nous devons compléter notre usage de Marx par un usage politique du freudisme. Freud est l'antidote à la notion d'individu qui fait le lien entre l'idéologie des Lumières (qui valorise l'individu rationnel) et l'idéologie post-moderne (qui voit partout une crise des identités inconsommé et consumé l'idéologie dividuelles et collectives). En effet,

1. La postmodernité est un concept de sociologie historique qui désigne, selon plusieurs auteurs, la dissolution, survenue dans les sociétés contemporaines occidentales à la fin du xxe siècle. de la référence à la raison comme totalité (Wikipedia).

pense la personne. La personne est complexe, éventuellement clivée, multiple, contradictoire mais elle est une parce qu'elle est un corps. Nul doute que des chercheurs et des artistes développent déjà l'idée que nos corps ne sont pas aussi distincts du monde et des autres qu'on le pense, que cette

contre l'individu et le sujet, Freud unité du corps est discutable sur le plan biologique (voire les travaux récents sur la continuité bactériologique du vivant), sur le plan esthétique (voire les recherches musicales sur l'imitation des sons de la nature) et même technique (voir le transhumanisme et les augmentations de nos facultés par les machines). Tant mieux! La

complexité du réel et la richesse des travaux scientifiques et artistiques n'est cependant pas une raison suffisante pour ne pas constituer une idéologie de la personne, au service du projet communiste.

Cultiver la Paix Une volonté prioritaire pour un avenir humain, commun et durable

Michel Cibot¹

Ces quelques pages sont le fruit d'une réflexion susceptibles de fonder grandir pour contribuer à « l'avènement de ouvertes à tous aux fins de développement durable » comme nous y invite l'ODD durable n° 16 proposé par unies). Elles invitent à la grande mobilisation du associations, syndicats et

inachevée de l'auteur sur les approches et actions les convergences à faire sociétés pacifiques et (Objectif du développement l'Organisation des Nations 23 septembre prochain des partis politiques pour la paix.

es autres ODD impliquent aussi l'émergence d'une culture de la paix, mais nous pouvons utilement nous en tenir à celui-là! Il s'agit d'aborder ces questions non seulement des points de vue géopolitiques et en réaction aux conflits trop nombreux, mais également au niveau de notre quotidien, au niveau des rapports sociaux forgés par les «forces productives» et leur influence sur nos modes de vie, en

d'autres mots, au niveau des rapports de classe en considérant que l'arme nucléaire n'épargne personne nous le verrons et que ce caractère spécifique de l'arme nucléaire devrait être mieux pris en considération.

Plusieurs éclairages seront évoqués, donc versés au débat qui doit devenir prioritaire si nous voulons que notre terre reste habitable pour les humains, tous les humains... ce qui suppose un nouveau patriotisme «terrien» rendant obsolètes tous les chauvinismes et populismes, réminiscences éculées d'avant Hiroshima, dangereux quand ils s'emploient à opposer les humains et leurs cultures nécessairement diverses alors que leur complémentarité peut seule nous sauver ensemble du désastre nucléaire!

Le monde comme il va

Nous vivons aujourd'hui dans un mode saturé d'images de guerre et les médias s'embarrassent rarement de nuances pour aborder ce type de sujet alors que la diversité et la complexité des conflits devraient appeler à la prudence. La guerre signifie mort, torture, dévastation, injustice, ruine des économies, misère. La guerre est une affaire trop grave pour être compatible avec les pratiques devenues habituelles de l'information spectacle.

Le pas est souvent franchi des images de guerres à l'affirmation selon laquelle nous serions purement et simplement en guerre, ici, en France. Mais les débats sérieux sur le sujet sont rares. Paul Quilès, ancien ministre de la Défense, rappelle souvent que depuis les temps où il présidait la commission défense de l'Assemblée nationale (1997/2002) le Parlement n'a pas traité au fond le thème de l'armement nucléaire et de la dissuasion... Le film *La bombe et nous* de Xavier-Marie Bonnot sorti récemment sur les écrans apporte un éclairage utile à ce propos.

Les débats sur les budgets militaires sont rares également et trop superficiels. Les médias ignorent quasi totalement les analyses proposées par des organisations se consacrant à la paix ou plus précisément à la Culture de la paix (Pax-Christi, Mouvement de la paix, Institut Hiroshima Nagasaki, Maires pour la paix, IDN (Initiatives pour la désarmement nucléaire), Stop essais, JOC, IPPNW (médecin) etc., ou par des organisations humanitaires telles de la CICR (Comité international de la Croix Rouge), le CCFD, Artistes pour la paix, Enseignants pour la paix, CGT, etc. Quelques dizaines de ces organisations ont publié en

1. Citoven pacifiste militant de l'ODD numéro 16! et membre initiateur du Mouvement des maires pour la paix.

2017 un Livre blanc pour la paix. Il offre une somme de documents de référence à celles et ceux qui souhaitent se forger une opinion bien documentée.

Dans les années 1950, 1960 et 1970 les mobilisations pour la paix, ponctuaient la réalité des conflits d'Indochine, d'Algérie, du Viêt-Nam. Nombreuses et puissantes au début des années 1980, de grandes manifestations rassemblaient en Europe des millions de militants exigeant le désarmement nucléaire: Ni Pershing, ni SS 20! Quelques années plus tard, Michaël Gorbatchev, qui sera le dernier secrétaire général du Parti communiste soviétique au pouvoir, appelait au désarment nucléaire complet pour l'an 2000 (Option zéro-1986).

Aujourd'hui nous entendons parfois dire que la paix n'est plus la préoccupation première des «gens» plus éprouvés par l'immédiateté des attentats et des guerres «secondaires» de plus ou moins forte intensité, notamment menées au Moyen-Orient et en Afrique. Et de nous entendre dire, quand nous alertons sur les dangers nucléaires en Asie du Nord et parlons de paix...: «Si tu veux cette paix, prépare la guerre. » «Il y a toujours eu des guerres»... «L'homme est un loup pour l'homme. », etc. En toile de fond, évidemment, la dimension économique, notre balance commerciale, notre rang mondial... pour les ventes d'armes, sachant que les guerres en cours alimentent aussi bien des trafics illicites... Demandons-nous comment font les pays ne détenant pas d'armes nucléaires!

Ces assertions faisant de la guerre une fatalité semblent inscrites dans notre cerveau reptilien.

Quelques mots d'histoire.

Il est incontestable que, depuis la plus haute Antiquité, autant que notre mémoire soit en mesure de le discerner, il y a eu des guerres... Mais il est tout aussi vrai qu'il y a toujours eu des paix et des faiseurs de paix... Pensons aux jeux Olympiques... (776 av. Jésus-Christ, Iphitos, roi d'Élide) temps de trêves et de silence des armes. La littérature de l'Antiquité fait souvent l'éloge de la paix... Aristophane... Et les esclaves rêvaient déjà de se libérer!

Au fil des siècles, guerre et paix ont existé. Les religions ont toutes dit «Tu ne tueras point.» tout en se ménageant des possibilités de guerre... Martin Aurell, avec son ouvrage au titre explicite *Des* pacifistes au temps des croisades, démontre que même en ces temps d'inquisition, de tortures et d'exécutions cruelles massives la lumière de la paix continuait de briller.

En France, des catholiques et des protestants se sont déchirés mais certains d'entre eux ont aussi pensé la paix.

Plus récemment, philosophes, écrivains, poètes, femmes et hommes politiques sont nombreux à avoir fait de la paix et de la guerre les sujets de leurs œuvres ou de leur action.

Pendant tous ces siècles, les guerres s'achevaient dans la paix des vainqueurs.

Puis sont venues les deux guerres mondiales et leurs millions de morts.

En 1914 les propagandes ont réussi à convaincre les paysans, nombreux à l'époque en Europe, de l'utilité de se faire étriper par des baïonnettes, émietter par les mitrailleuses inventées pour l'occasion ou asphyxier par du gaz moutarde dans la boue puante de tranchées immondes, quand les officiers de hauts rang, à l'abri, finissaient par ne plus se souvenir des objectifs de la bataille (Cf. Jean-Yves Le Naour. Voir aussi le musée de la ville belge d'Ypres).

Puis ce fut la Seconde Guerre mondiale avec son cortège d'horreurs, les destructions de villes et villages entiers, les camps de concentration et... Hiroshima, la première bombe atomique, fruit diabolique du projet Manhattan, ultra-secret, conduit par les États-Unis, décrit avec minutie par Jean-Marc Royer dans son ouvrage Le monde comme projet Manhattan qui nous propose des éléments d'archives complètement inédits ou rarement publiés montrant que ce projet contenait déjà en germe cette '« surveillance globale » rendue encore plus redoutable aujourd'hui avec le «big data» (voir aussi L'Homme nu de Marc Dugain et Christophe Labbé).

Des scientifiques travaillant actuellement sur la notion d'anthropocène font commencer cet âge nouveau de l'humanité à Hiroshima. Cette ville transfor-



mée, en quelques secondes, en un champ de ruines où s'amoncelaient 140 000 morts et plus de 200 000 blessés errant au milieu de cadavres en décomposition que, dans un premier temps, personne ne pouvait secourir ni inhumer pour la simple raison que toutes les infrastructures étaient anéanties. Quant aux personnels soignants, peu avaient survécu. Cet aspect motive notamment la Croix rouge dans ses prises de position favorables au désarmement nucléaire (voir les déclarations du président du CICR, Pierre Maurer). Aujourd'hui, un seul sous-marin comme Le triomphant (?) porte dans ses flans 16 ogives nucléaires totalisant une puissance équivalente à 1000 fois Hiroshima... de quoi tuer en quelques minutes plus de cent vingt millions de personnes et au-delà si nous pensons aux dégâts environnementaux sur l'alimentation, les soins, etc.

La grande innovation de cette arme fut évidemment l'usage de la radioactivité qui rendait dangereux le secours aux blessés, l'aide aux survivants, et bafouait ainsi toutes les règles internationales du droit humanitaire, notamment celles qui suivirent la création de la Croix Rouge par Henri Dunant après qu'il se soit rendu sur le champ de bataille de Solferino et y avoir découvert l'horreur des milliers de blessés agonisant abandonnés à leurs souffrances.

À Hiroshima et à Nagasaki, des centaines de secouristes venus de tout le Japon furent atteints par les maladies de la radioactivité dont ils meurent encore. La santé, l'anxiété de leurs descendants, constituent aussi une donnée de la réalité nucléaire.

Avec cette arme nouvelle tuant le présent et l'avenir la question de la paix conduit à poser de nombreuses questions de façon nouvelle. N'est-elle pas devenue une condition objective de la survie des humains sur Terre? C'est-à-dire que la paix n'est plus une affaire de morale ou de bons sentiments (peace and love...) mais bel et bien un positionnement réaliste visant à sauver la vie de tous nos compatriotes terriens et donc la nôtre! Si nous revendiquons la qualité de matérialistes, nous considérons que la vie est modelée (déterminée?) par toutes les inventions et réalisations humaines dont beaucoup ont fortement amélioré la vie (santé/sécurité sociale, hygiène, alimentation, repos, culture, etc.). Après la domestication du feu, l'invention de la roue, de la machine à vapeur, du moteur à explosion, de l'électricité, de l'adduction d'eau et la maîtrise de l'assainissement nous avons vu le numérique et les téléphones portables influencer nos modes de vie. Mais quid de l'effet de la fabrication, de l'existence même, de milliers de bombes atomiques sur nos comportements individuels et collectifs aujourd'hui et plus précisément sur les rapports sociaux, dans une société caractérisée par des antagonismes de classe déterminants? Cela mériterait au moins des études approfondies! L'arme nucléaire interroge en effet les rapports de classe! On lira à ce propos un roman peu connu de Robert Sabatier, Les années secrètes de la vie d'un homme qui évoque la vie d'un riche chef d'entreprise irradié et blessé à Hiroshima. Le film Vivre dans la peur d'Akira Kurosawa est également intéressant dans ce registre.

L'existence d'un tel pouvoir d'extermination totale aurait dû conduire à des transformations (réinventions) profondes de nos institutions, de nos entreprises et de leur fonctionnement. Il n'est pas trop tard. Des progrès ont été accomplis avec le TNP (Traité sur la non-prolifération des armes.

des armes nucléaires) qui prévoit en son article VI des négociations de bonne foi pour l'élimination des armes nucléaires. La France l'a ratifié. Un nouveau pas a été franchi le 7 juillet dernier quand 122 États, au sein des Nations unies, ont adopté une nouvelle convention pour un traité d'interdiction des armes nucléaires. La France et les autres pays détenant des armes nucléaires restent pour l'instant à l'écart. La pression des peuples pourra les faire avancer. Cela dit, beaucoup reste à faire pour garantir une vraie sécurité humaine. Voilà bien un défi proposé à celles et ceux qui sont attachés au respect de la vie... Au-delà du slogan «L'humain d'abord» disons-nous que la paix n'est pas une utopie et que les utopistes sont ceux qui pensent pouvoir gagner une éventuelle guerre nucléaire future. Comme être ou devenir une grande nation en promettant au monde un génocide annoncé? La réalité de ce contexte rapidement rappelé conduit à deux champs d'investigation.

La paix, une aspiration profonde

Le contexte sommairement rappelé, il reste à convaincre que la paix est nécessaire. La guerre a des dimensions économiques mondiales faisant qu'elle ne s'abolira pas d'elle-même. Elle est le socle de nos cultures millénaires. Les budgets militaires s'élèvent à 1700 milliards de dollars chaque année. Des efforts ont été faits pour réduire le nombre de têtes nucléaires mais des budgets énormes sont consacrés à l'eur modernisation et la puissance de destruction reste assez démesurée pour anéantir plusieurs fois les vies sur terre... comme si une fois ne suffisait pas! Des études réalisées par les experts des Nations unies ont montré qu'un quart de ces dépenses permettrait de réaliser les 17 ODD dans les délais prévus (Objectifs du développement durable).

La paix, nous l'avons vu, est, elle aussi, constitutive de l'histoire humaine. Il est utile de rappeler quelques arguments montrant qu'elle fait l'objet d'aspirations quasi universelles. Quant à la guerre, elle bute sur la rupture intervenue en 1945 dans la nature des armes



Si nous nous en tenons aux expressions traditionnelles de l'aspiration à la paix que furent les manifestations de rue, nous risquons d'être déçus car ce type de rassemblement (pour la paix) est devenu plus rare. Les expressions culturelles pacifistes telles que nous en avons connu avec des John Lennon, Joan Baez, Jean Ferrat, Maxime Le Forestier, Jacques Brel... qui chantaient la paix avec des refrains populaires repris dans le monde entier, deviennent eux aussi plus rares encore ou sont noyés dans le flot médiatique. Et nous nous désolons parfois de l'indifférence et de l'égoïsme apparent des jeunes générations...

En revanche, si nous recherchons cette expression d'une aspiration profonde à la paix dans les modes de vie des uns et des autres, notamment des jeunes, il en va autrement. Il serait par exemple intéressant de consacrer des études approfondies à la relation entre nos aspirations au bien-être et une aspiration profonde à la paix de type nouveau. Sans attendre nous pouvons déjà imaginer quelques exemples de ces relations entre la recherche du bien-être et la recherche de la paix.

Il y a d'abord le douloureux problème des migrants et des réfugiés fuyant les guerres à la recherche d'une terre de paix. S'ils viennent en Europe, n'est-ce pas parce que nous ne sommes pas en guerre...?

Moins explicite mais non moins réelle dans son rapport à la paix sera la recherche du bien être dans la vie quotidienne, à travers la santé,

la nourriture (bio), les compléments alimentaires, le sport, le fitness et ses nombreux établissements privés, les soins corporels de toutes sortes, y compris des assistances psychologiques basées sur la recherche de sens et de «ré-humanisation» au sein même des entreprises (coaching). Avec 7 milliards de dépenses pour les seuls soins esthétiques, le poids économique de ce secteur est significatif. Nous pourrions également évoquer le tourisme dont nous savons également le poids économique (7,3 % du PIB français) et combien il est vulnérable aux conflits et surtout combien nos concitoyens y sont attachés. Cet attachement au tourisme, donc au voyage, traduit bien une aspiration à vivre en paix. Nous pouvons aussi évoquer les attentats et l'émotion qu'ils suscitent, évidemment légitime, en constatant que cette émotion n'est jamais dévoyée vers des sentiments de revanche. Ils sont dénoncés avec fermeté mais ces dénonciations montrent combien l'escalade des violences serait dangereuse et vaine.

Ces exemples incomplets montrent que la paix est au cœur des préoccupations humaines actuelles

Le réseau des maires pour la paix, animé par les maires d'Hiroshima et de Nagasaki, avec ses 7 400 collectivités territoriales adhérentes de 162 pays, invite pour sa part, dans sa grande diversité, *via* sa branche française (<www.afcdrp.com>), à poser deux questions en résonance avec les réalités du monde:

«En quoi la menace d'extermination totale modèle-t-elle les comportements individuels et collectifs contemporains?» et «Comment les violences de notre monde actuel, attentats et guerres compris, se nourrissent-elles de la violence ultime de cette *grande menace*»?.... pour reprendre les mots de Jean Lurçat (que chacun peut retrouver en son musée d'Angers avec son célèbre Chant du monde, son Homme d'Hiroshima et, justement, la grande menace). Les réponses à ces questions qui devront être analysées permettront de mieux identifier la source de nos maux indissociables de la forme de nos économies avec l'éclairage nouveau des armes nucléaires que les théories économiques d'avant Hiroshima ne pouvaient pas imaginer...

Agir maintenant pour la paix, nouveau chemin du développement et du progrès humain au quotidien, au-delà des seules questions internationales: l'émergence d'une culture de la paix

La paix n'est donc pas une utopie, mais elle est souvent confondue avec le seul silence des armes. Ce silence est nécessaire et nous devons d'ores et déjà penser ce monde désarmé. Le penser préventivement car une fois un conflit nucléaire engagé, toute Résistance devient impossible. Nous devons le penser dans la perspective d'une «Culture de la paix ». Cette notion a vu le jour au sein des Nations unies, dans la logique de sa charte constitutive, à la suite d'une étude sur la violence commanditée auprès de scientifiques du monde entier et qui a donné lieu à un rapport appelé Manifeste de Séville, curieusement ignoré dans notre pays. Plusieurs rapports et résolutions des Nations unies sont consacrés à la Culture de la paix.

Mettre fin à la confusion entre paix et culture de la paix évite au débat de rester enfermé dans l'approche internationale, importante mais insuffisante car elle ne permet pas de cerner la dimension sociétale de ce qui doit être entrepris pour sortir de notre culture de guerre qui, dans le monde présent, compte tenu de la nature des armes en présence, conduit incontestablement au pire.

La culture de la paix repose sur huit clefs développées par l'Unesco.

Clefs qu'il est indispensable de connaître pour faire progresser l'émergence d'une culture de la paix:

- 1 L'éducation comme moyen d'émergence d'une Culture de la paix et aussi des ODD...
- 2-Développement économique et social durable. À ce titre il convient d'évoquer l'importante question des reconversions industrielles. Des exemples existent (région du Havre) d'entreprises d'armement entièrement reconfigurées se consacrer à des productions uniquement civiles. Des études ont monté que ces nouvelles

productions sont généralement plus créatrices d'emplois que les productions militaires et peuvent aussi bien abonder nos exportations. Le complexe scientifico-militaro-industriel et financier a ses réponses, nous devons avoir les nôtres, celles de citoyens qui ne veulent plus servir de chair à canon... Les problématiques d'environnement, de dérèglement climatique, de famines entrent aussi dans cette perspective économique...

- 3 Promouvoir le respect de tous les droits de l'Homme, à commencer par le droit à la vie, droit de vivre sans guerre et sans menace
- 4 Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. L'histoire nous enseigne que parfois des femmes ont refusé d'avoir des enfants qu'elles refusaient de voir destinés aux champs de bataille.
- 5 Favoriser la participation démocratique. Pour les entreprises, cette question est cruciale. Dans une approche progressiste la revendication d'une autre façon de gérer l'économie, la production, la consommation grâce à une participation plus importante des salariés est de plus en plus accompagnée du désir de participer aussi à la définition des stratégies... au choix des productions... Quel pourrait être l'avis des salariés quant à la fabrication d'armes nucléaires? Cela mérite un travail approfondi.
- 6 Développer la compréhension (mutuelle), la tolérance et la solidarité: toute la question de l'accueil des réfugiés...
- 7 Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information: le rôle clef des médias est posé... Celui de leur concentration aux mains des plus riches et de politiques de l'information spectacle... et aussi de réseaux sociaux aux contenus remplis de fausses informations jamais vérifiées. Le respect du travail des journalistes est aussi en cause...
- 8 Promouvoir la paix et la sécurité internationales: ce seul point parmi les huit clefs de la Culture de la paix renvoie à la géopolitique internationale... le reste intéresse notre quotidien...

En 2000, ces principes ont été diffusés dans tous les pays par l'Unesco sous la forme d'un manifeste pour une culture de la paix. Ce manifeste reste d'actualité et chaque année paix (21 septembre) permet de le remettre à l'ordre du jour.

Cependant, une difficulté demeure: nos concitoyens français, même s'ils aspirent au bien-être et donc à paix, ne sont pas réellement conscients du danger immédiat des armes nucléaires. Ces dernières sont cachées et jouissent d'une réputation étrange d'armes faites pour ne pas être utilisées. Dans l'ouvrage «Arrêtez la bombe » (Cherche midi éditeur) Paul Quilès, le Général Norlain et J.-M. Collin démontent cette croyance devenue obsolète. Pour

la journée internationale de la eux comme pour nous, la bombe atomique n'est pas une assurance vie, mais une assurance de mort!

En forme de conclusion...

Sans une volonté politique clairement affirmée de prendre en compte la réalité des menaces pesant sur notre monde, sans volonté politique claire de faire de la *Culture* de la paix une priorité qui contribuera aux réinventions nécessaires, aux convergences progressistes aussi larges que possible, nous ne répondrons pas aux aspirations profondes des gens. Cette volonté à la chance de pouvoir s'adosser aux travaux de l'ÔNU, de l'Unesco, de la Croix rouge, des maires pour la paix et sa branche française l'AFCDRP (Association française des communes, départements et régions pour la paix) maillon essentiel pour la proximité avec nos concitoyens et enfin le travail insuffisamment considéré des Ong ouvertes à tous comme le Mouvement de la paix, Oxfam, le CCFD, Stop essais, Pax Christi et tant d'autres.

Au travail!

La peinture et les pouvoirs

Jean-Pierre Jouffroy¹

Le statut de la couleur est un des critères qui permet de distinguer les sociétés. Le «Moyen Âge » en a été un haut lieu d'expression. Mais la « Renaissance ». moment historique où la bourgeoisie capitaliste se qualifie comme classe et comme liée à l'industrie naissante, a utilisé un autre chemin. Celui d'une philosophie due à Aristote, qui enferme l'esthétique picturale dans la représentation en deux dimensions du double des objets ou des sujets de la réalité. La géométrisation de l'espace a fixé les moyens de la peinture jusqu'à la révolution picturale de la fin du xixe siècle et du début du xxe siècle. Contre laquelle s'acharnera la bourgeoisie capitaliste avant de la circonscrire à sa seule valeur marchande.

e statut de la couleur l'illusion de volumes par le rendu est un des critères qui permet de distinguer les sociétés. A regarder les bleus, les rouges des vitraux de Chartres et de Bourges, on est enclin à considérer que le « Moyen-Âge» (si mal considéré) avait une qualité d'expression d'un niveau très élevé. C'est pourtant par un autre chemin que la «Renaissance» a fourni aux sociétés qui en sont issues, des règles formelles dont l'histoire de la peinture a été sujette durant presque quatre siècles et dont la couleur est exclue au profit d'une certaine conception de la forme, elle-même complètement tributaire de l'éclairage.

La Renaissance, où la bourgeoisie capitaliste se qualifie comme classe et comme liée à l'industrie naissante, se signale par une philosophie qu'elle doit à Aristote, qui enferme l'esthétique picturale dans la représentation et qui consiste à fabriquer en deux dimensions un double des objets ou des sujets de la réalité. En géométrisant l'espace par la perspective et en «dégradant» la couleur pour donner

de l'ombre, voilà les moyens de la peinture fixés pour longtemps. C'est une attitude théologique que Copernic n'ébranlera pas, puisque la découverte de la sphéricité de la planète n'est pas trop déran-geante puisque le théorème de Pythagore continue à fonctionner en géométrie courbe. Dans cet ordre d'idées, la conviction de la continuité de la matière résiste à l'embryon de théorie atomique qui fait partie de l'héritage grécolatin, et la géométrie peut être une imagination du continu. De toute façon, les atomes ne sont pas de l'ordre du visible et la seule ligne droite dans la nature est celle de la propagation de la lumière (jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que c'est une vibration).

La Renaissance remplace la signification issue du rapport des couleurs par la description. Et les parallèles peuvent se rencontrer à l'infini. La couleur est un vêtement de la forme. Il faut attendre Delacroix pour pouvoir penser son autonomie. C'est parce qu'il prend au sérieux les travaux de

Chevreuil sur la décomposition de la lumière en couple de couleurs « complémentaires ».

Aussi bien, la technique picturale de François Clouet est-elle continue et ne laisse pas voir de failles. Jusqu'à David, les peintres s'acharneront à ne pas laisser apercevoir leur geste. C'est le geste qui libérera la peinture. Il faut attendre Fragonard et sa touche perceptible. Encore était-ce contradictoire avec l'enseignement qu'il a dû recevoir. Mais tout à coup, il ne peut pas s'en empêcher. Les impressionnistes sont ses enfants. Certes, le vert posé à côté du rouge ne peut pas être plus vert. Et le rouge non plus. Le bleu et l'orange. Le violet et le jaune. Mais la lumière ne se recompose pas, malgré les subtilités pigmentaires de la palette. Le Diable est en marche dans « la mort de Sardanapale», Delacroix nous y fait assister à son propre combat entre l'ancienne conception de l'espace et sa moderne intuition des rapports de couleurs. Le talon de la jeune femme poignardée par un janissaire est modelé par la dégradation des rouges posée sur un blanc en demi-pâte, qui ne démériterait pas de la peinture florentine ou vénitienne trois cents ans auparavant. Delacroix sort de la coloration pour entrer dans la couleur. Van Gogh se réclame de lui.

En attendant, l'industrie et sa production massive d'objets identiques – encore faut-il noter un passage que le premier chronologiquement des produits industriels est le caractère typographique issu des trouvailles de Gutenberg pour la bible à quarante deux lignes à Mayence en 1430 – a bénéficié des normes de la description de l'espace en suivant l'esprit d'Aristote à partir d'un moule.

La fonte pratiquée dans l'Antiquité pour la diversité des alliages de bronze est appliquée à la métallurgie du fer et fait florès dans l'est de la France. L'industrie doit tout à la première rationalité de l'espace. La bourgeoisie a une pensée matérialiste-mécaniste. Cette même bourgeoisie luttera tout un siècle contre les novateurs de la peinture à partir de Manet parce que ces novateurs induisent une conception plus dialectique de l'espace, qui annonce une conception plus dialectique de la matière.

C'est une fonction de la création artistique de respirer la nouveauté

au travers de l'air du temps. Le jeune capitalisme américain des Etats-Unis accueille les révolutionnaires de la peinture avant même de comprendre l'intérêt financier qu'elle peut en tirer. La bourgeoisie française est très conservatrice en matière d'idées. Cette paresse est communicative à toute la société: le capital déteste autant les augmentations de salaire et les mouvements d'idées qu'il ne contrôle pas. Dans les arts plastiques, les trois révolutions qui ont fait le xxe siècle: cubisme, fauvisme, « abstraction », ont été vilipendées avant de finir au Musée. Toutes les trois signifient dans le domaine des idées sur l'espace, donc de la

Quant aux problèmes financiers, c'est une caricature. Comme il est impossible de donner un prix à l'art, il a bien fallu bricoler une appréciation des œuvres, un tarif que l'on appelle la cote. Quand le système marchand a pris la place du bon plaisir des princes et des évêques, il s'est avéré aussi tyrannique que son prédécesseur. Les arts plastiques ont vocation de civiliser, pas d'être producteurs, et pas même de monnaie, mais on a rien trouvé – et certes pas le capital –, pour rémunérer les peintres et les sculpteurs, que de les obliger à vendre leurs œuvres. D'où la valeur de ces œuvres est réduite en terme monétaire. D'où la spéculation. Cicéron est collectionneur. Et comme tout collectionneur privé, il revend. Ne serait-ce que pour financer ses futurs achats. Îl revend, évidemment, avec un différentiel positif. C'est l'amorce du processus de spéculation. Il y a des collectionneurs qui ne vivent que de ça. Jusqu'à une période récente, les auteurs de ces œuvres n'avaient aucune part à ce différentiel et, maintenant, une part minime que Picasso donnait aux œuvres sociales des artistes. La cote se fait au détriment de la masse des créateurs, surtout des jeunes gens. Il s'agit d'une profession dite «libérale» dont les membres n'avaient pas de sécurité sociale jusqu'à la loi votée par l'Assemblée nationale dans la nuit du 25 décembre 1975. Une femme sculpteur était réputé pouvoir sculpter étant enceinte. Elle n'a toujours pas d'indemnités journalières. Wols, le père d'un courant plastique nommé informel sur quoi la spéculation s'est affairée, mort inconnu et misérable.

Les documents sur les rapports entre la création artistique et la finance sont fragmentaires, rares et incomplets. La pratique de la peinture est coûteuse, parce que ses matériaux sont chers. Les quelques sources sont illustres. Une lettre de madame Dührer à son mari lui recommande de ne pas perdre son temps à peindre, ce qui est dispendieux et moins susceptible de gains que la gravure qu'il excelle à diffuser dans l'Europe entière. Les treize gravures sur bois pour «l'Apocalypse» sont célèbres quatre siècles après, dont il n'a fait que les tracer sur des planches de «bois debout» pour les donner à creuser à une corporation qui défendait âprement son exclusive. On n'en connaît pas le tirage exact. François I^{er} ne faisait qu'entretenir Léonard de Vinci: le gîte et le couvert à Saché, en Indre et Loire, c'est le prix de la Joconde qui n'a pas de prix et fait la fortune du Louvre où s'amassent les collections royales depuis la Révolution. Quand Vollard a commencé à lui acheter des tableaux, Cézanne, l'exclu du salon officiel, croyait qu'il se moquait de lui. C'était peu avant qu'il mourût. La spéculation est une forme d'exploitation a posteriori. C'est une négation du travail.

Picasso était aussi bon pour défendre son bout de gras que comme novateur. Il a suscité son propre marchand, Daniel Henri Kahnweiller, qui fut le patron de sa galerie jusqu'à sa mort en 1973. Grâce à ce marchand, son historiographe affirme que le cubisme était victorieux en Europe en 1913.

Cela a fait partie de la politique culturelle du Parti communiste français de soutenir l'initiative du Centre G. Pompidou et ses collections (Musée national d'art moderne), quoique dans l'esprit libéral, ce bâtiment ne fût pas un Musée national avec le caractère inaliénable attaché à ses possessions. La direction de ce Parti fit pression sur Massa pour qu'il y figure. L'argent de l'achat fut dédié à une organisation progressiste d'Amérique du Sud, dont l'artiste exigea le maintien sur le cartouche à côté de la grande toile.

STX : une filière navale c'est capital

Aymeric Seassau¹

L'annonce de la « nationalisation temporaire » du chantier naval de Saint-Nazaire a fait du bruit avec sa forte dimension symbolique. En réalité, la question du projet industriel et donc de l'avenir de la filière dans toutes ses dimensions (social, emploi, impacts sur les territoires) reste à ce jour entière.

n 10 ans, les ex « chantiers de l'atlantique » ont connu leur lot d'opérations capitalistiques et financières qui n'ont pas permis la diversification de la production, ni la construction d'une filière industrielle pouvant répondre aux enjeux du siècle.

Propriété d'Alsthom depuis 1976, les chantiers sont cédés en 2006 au norvégien Aker Yard. Cette union donne naissance au numéro 2 mondial du paquebot, derrière l'entreprise étatique italienne Fincantieri. En 2007, Aker Yards passe sous le contrôle du géant coréen STX. En novembre 2008, pendant la crise financière, face aux difficultés rencontrées par le site français, l'État acquiert une minorité de blocage de 33,4 %. Dès 2013, les banques coréennes créancières de STX entament la vente de leurs actifs en Europe: la filiale STX OSV Holding qui possède 10 chantiers en Norvège et 2 en Roumanie passe à Fincantieri, puis c'est au tour de STX Europe dans son ensemble d'être mis en vente. Le chantier finlandais de Turku est vendu à son concurrent allemand Meyer Werft en 2014. Reste STX France.

Saint-Nazaire et avec elle la navale française disposent de plusieurs atouts et d'un important carnet de commandes qui a permis de temporiser la vente. D'une part, plus de 2 000 salariés (parmi lesquels un bureau d'étude de plus de 400 personnes) dont le savoir-faire ne s'est jamais démenti, ont toujours su faire face aux plus grands défis technologiques. D'autre part, l'outil de production est d'une dimension parmi les plus importantes d'Europe et dispose d'un très grand portique, le plus grand et le plus puissant du continent, mis en service en 2014 après que l'entrée de l'État au capital a permis le retour à l'investissement. À juste titre, les communistes se sont opposés à une prise de contrôle italienne. Pour l'Italie, l'acquisition du chantier aurait permis à Fincantieri de devenir le *leader* incontesté de la construction de paquebots, en se débarrassant à la fois d'un concurrent direct, mais aussi en bénéficiant d'une plus grande capacité de production lui permettant de diminuer ses coûts. Oûtre la dégradation de l'emploi qui pourrait en

résulter, cela peut augurer une prédation financière et technologique au détriment du site France, voire contre les travailleurs italiens. C'est ce que dénonce aussi, à très juste titre la métallurgie CGT en déclarant « Dans ce bras de fer entre deux gouvernements libéraux, où chacun souhaite que ses actionnaires nationaux rachètent les entreprises de l'autre, l'État Français s'offre ainsi une image de défenseur de l'industrie et des salariés à bon prix. Pour l'État Français, s'agit-il de défendre les salariés ou de protéger un site industriel stratégique? [...] l'utilisation du droit de préemption sur STX ne nous garantit pas la volonté de l'Etat français de protéger un pôle stratégique, tel que la navale.» Et elle poursuit: « Dans les précédentes négociations avec Fincantieri, aucune garantie sur le maintien de l'emploi et des savoir-faire, les salaires ou le contenu social n'avait été obtenue. Fincantieri ne s'était jamais engagé sur la proportion de recours aux contrats précaires (CDD, intérim, travail détaché). De même l'Etat Français n'avait pas non plus cherché à inscrire ces garanties dans le pacte d'actionnaires et nous avait à l'époque renvoyés au nouvel actionnaire.»

Par ailleurs, Saint-Nazaire est le seul outil de production de France en capacité de sortir des très grands bâtiments civils ou militaires. Il revêt donc une dimension de souveraineté nationale dans le domaine industriel comme dans celui de la défense. Et les garanties obtenues par le pouvoir Hollande étaient trop faibles et n'évitaient ni un actionnariat majoritairement italien, ni la possibilité à terme pour le constructeur italien de devenir actionnaire majoritaire à lui seul. C'est l'objet de la controverse actuelle entre la France et l'Italie qui refuse de céder sur ce point.

Mais la nationalisation annoncée par Bruno Le Maire ne règle rien à part écarter momentanément le danger italien: des capacités de productions concurrentielles (20 chantiers dans 7 pays), un recours plus massif qu'en France à l'emploi précaire... loin de «l'airbus de la navale» volontiers évoqué des deux côtés des Alpes. Du reste, si l'on se préoccupait d'un tel «Airbus», il faudrait alors avancer des projets, avec des engagements en termes de coopérations,

départemental du PCF de Loire-Atlantique et ancien conseiller régional en charge du bassin d'emploi de Saint-Nazaire (2010/2015). de État crocion nutit pôle uit : ieri, des vait ur la DD,

1. Secrétaire

de valeur ajoutée, d'emploi et d'innovation, partagés entre les sites en France et en Italie, avec une ambition sociale et de développement territorial à la clé... Et donc un projet industriel clairement défini. Mais rien n'indique une volonté de modifier les choix industriels qui ont enfermé le chantier dans la monoproduction de paquebots, le laissant totalement dépendant des fluctuations du marché.

Si le marché de la croisière est en pleine expansion avec 23 millions de passagers en 2015 (4 % de plus qu'en 2014) et 6 fois plus de passagers en 2015 qu'en 1990, il reste assez fermé et très compétitif: le groupe Carnival Corporation concentre en 2015 à travers son portefeuille de 10 marques 45 % de l'ensemble des croisiéristes contre 23 % pour RCLL et environ 5 % pour MSC (les deux principaux clients du chantier nazairien).

Or, le carnet de commandes plein n'efface pas la crise traversée par le marché du paquebot et le traumatisme des bassins vides des années 2009-2010 et leurs dégâts considérables dans la filière : des emplois détruits, des savoir-faire qui disparaissent, un plan de départ volontaire, des mesures de chômage partiel qui se sont étendues sur plusieurs années, des agenceurs et sous-traitants historiques qui ferment. L'emploi statutaire aux chantiers est tombé à un niveau historiquement bas, et la filière s'est affaiblie avec la disparition de nombreuses entreprises du territoire. S'en est suivi un recours plus important aux travailleurs détachés et aux sous-traitants étrangers. C'est d'ailleurs l'emploi statutaire qui a été mis en accusation par la direction de STX France et le gouvernement: un accord de «compétitivité» a été adopté en 2014 à l'issue de négociations très difficiles et d'un processus particulièrement long puisqu'entamées dès 2012 et malgré la résistance du syndicat CGT, premier syndicat du site. La direction espérait parvenir à 21 millions d'euros d'économie en pesant exclusivement sur le «coût» du travail. En réalité, c'est le retour à l'investissement avec l'acquisition du nouveau portique qui a permis la reprise des commandes. Et la politique de monoproduction doit être interrogée pour ne pas revivre la baisse de charge des années 2009-2011.

Depuis 10 ans, le chantier de Saint-Nazaire n'a produit que des paquebots. Or, si la vocation transatlantique est constitutive de l'identité du chantier nazairien (depuis le XIX^e siècle jusqu'aux célèbres paquebots France ou QueenMary 2), il a aussi toujours été utilisé pour construire de nombreux pétroliers, des ferries, des méthaniers et des navires militaires. L'État actionnaire n'a jamais joué son rôle pour définir un projet industriel viable. Tout juste a-t-il permis pour relancer l'activité des chantiers, en 2010, d'obtenir plusieurs commandes diplomatiques, dont un Bâtiment de projections et de commandements (BPC) pour la marine française et deux «BPC Russes» (construits pour l'armée russe et finalement vendus à l'Égypte suite aux affrontements en Ukraine), auquel s'ajoute le paquebot vendu à une compagnie liée à la famille Khadafi dont les avoirs avaient été saisis pendant la guerre en Libye et revendu au rabais à MSC.

Outre le manque de diversification de production du chantier, la crise financière et bancaire a révélé des difficultés pour les clients du chantier à trouver les financements de leurs projets: si une commande MSC avait pu être rattrapée en 2010 après intervention de l'État, les commandes Vikings Cruise ou Brittany Ferries avaient été cassées faute de financement. Si la nationalisation ne règle rien, si la solution italienne est dangereuse, quelles peuvent être les alternatives?

À ce jour, seul Naval Group (ex DCNS) figure dans un potentiel tour de table national aux côtés de l'État Français. C'est insuffisant et cela en dit long sur les intentions du nouveau gouvernement de tenter d'installer un acteur militaire naval national ou européen face aux puissants groupes anglo-saxons.

Si la construction militaire et les partenariats avec DCNS ont toujours trouvé leur place à Saint-Nazaire, son chantier doit pouvoir répondre aux besoins humains en conservant sa vocation civile et incluant de façon offensive les enjeux écologiques du xx1° siècle.

Quatre pistes d'action pour une navale du xxI^e siècle:

– Engager le chantier dans la diversification. La dernière commande de navires civils d'ampleur, hors paquebot, remonte aux méthaniers pour GDF. Le dernier a été livré en 2007. De même, si la commande Brittany Ferries n'avait pas été cassée en 2014, STX aurait produit à Saint-Nazaire un des 3 plus gros ferries fonctionnant au Gaz naturel liqué-fié. Or, la flotte mondiale de ferries est à renouveler selon des normes environnementales modernes. De très nombreux ferries sont en circulation depuis 30 ans. Le chantier dispose de tous les atouts pour construire les grands navires technologiques dont le pays a besoin: Méthaniers, cabliers, gaziers, ferries...

– Un tour de table industriel au service de l'ambition de diversification rassemblant toutes les entreprises dont les besoins se font jour dans ce domaine (les compagnies de transports, les armateurs, les chargeurs, Total, GDF, Orange...), mais aussi les pouvoirs publics, les élus locaux, les salariés sur la gestion selon d'autres critères que la rentabilité, est indispensable. La mobilisation politique, l'action des salarié-e-s et de leurs syndicats dans les entreprises concernées peut permettre de rendre ce débat public et de faire grandir le rapport de force nécessaire.

– Une filière industrielle stratégique tournée vers l'avenir. À Saint-Nazaire comme ailleurs, les secteurs industriels devraient pouvoir s'appuyer sur un État stratège. Si la navale compte désormais parmi les secteurs stratégiques (décret Montebourg) permettant à l'État d'exercer un droit de préemption, rien ou si peu n'a été fait pour structurer une filière industrielle navale, maritime et fluviale. Un pôle public bancaire pourra permettre le financement des commandes utiles à la structuration de la filière ainsi qu'aux investissements nécessaires.

– Pour réussir, il est déterminant de formuler des exigences en termes d'emploi, en quantité comme en qualité, de développement industriel et de R & D. Celles-ci peuvent se matérialiser par des conditions mises par l'actionnaire public sur l'emploi, sur la résorption de la précarité. La CGT le dit à sa façon lorsqu'elle déclare qu'elle «aura envers l'État Français, comme envers tout futur actionnaire majoritaire des chantiers, les mêmes exigences en termes d'embauches, de salaires et de conditions sociales, de

développement industriel». Les ordonnances que le même pouvoir Macron veut imposer au pays pour remodeler le droit du travail vont dans le sens inverse et tendent – pour le moins! – à jeter le doute sur

les intentions sociales du gouvernement concernant STX et les chantiers navals de Saint-Nazaire.

Grippe aviaire 2016: Danger sur la filière gras ou alibi pour sa restructuration?

Frédéric Rauch

La relance de la production de canards gras au printemps 2017 s'est opérée sur un champ de ruine. La grippe aviaire 2015-2016 a dévasté toute une région agricole et mis en difficulté les producteurs de la filière gras. Elle s'est traduite par un total de 20 millions de canards perdus pour la production, par une consommation de foies gras en chute de 9 % et par des velléités concurrentielles d'anciens partenaires commerciaux. Nombre de producteurs ne s'en remettront pas.

Mais pire encore, les remèdes demandés aux pouvoirs publics par les grands groupes coopératifs dominant le secteur constituent une attaque en règle contre les petits producteurs, autant qu'une accélération de sa restructuration à leur propre avantage. La grippe aviaire pourrait devenir l'alibi d'une mise en coupe réglée des acteurs du secteur au bénéfice des seuls grands groupes coopératifs et de leurs objectifs économiques et financiers. Et ce qui fait l'excellence française du produit et d'un terroir disparaître ...

L

a production française de foies gras¹ mise à genoux par la grippe aviaire?

Après l'épidémie de grippe aviaire de 2012 qui a vu la propagation du virus H5N1, le secteur agricole de production du canard gras (et accessoirement des volailles à viande) a dû faire face entre fin 2015-fin 2016 à l'épizootie² du virus H5N8, fléau de la production palmipède.

Fragilisée par cette succession de crises, le secteur du foie gras français est désormais en difficulté. Le bilan de l'année 2016 est mortifère. Avec les 3,7 millions de canards abattus, le Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (CIFOG) estime à 6 millions en sus le nombre de canards soustraits à la production depuis le début de l'épizootie en 2016. Soit un total de 9,7 millions de canards perdus pour la production française de foie gras, correspondant à 4750 tonnes de foies gras équivalant à une perte de 250 millions d'euros pour la filière³.

Concentrée pour l'essentiel dans 5 départements du sud ouest de la France (Landes, Gers, Lot et Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques), c'est toute l'économie agricole de ce bassin géographique qui est impactée. 55 % du potentiel de production pourraient être touchés et 6 000 salariés du secteur auraient à en subir les conséquences d'une manière ou d'une autre, que ce soit par la baisse de la production imposée par le plan sanitaire et les mesures de biosécurité mais aussi par la chute des exportations consécutive à la fermeture aux productions françaises pour durée indéterminée de marchés à l'export tel celui du Japon (1^{er} débouché international de la filière). Au total, en seulement 2 ans, c'est 1/3 de la production qui a disparu. Et cela ne devrait pas s'arranger en 2017 puisque par les mesures imposées, la production sera mécaniquement réduite de 15 % à seulement 24 millions de canards.

Mais c'est aussi l'ensemble de l'économie nationale qui pourrait en subir les effets induits. Avec plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, une moyenne de 38 millions de palmipèdes élevés par an, 30 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects, 4 800 exploitations agricoles à dominante palmipèdes gras, près de 20 000 tonnes de foies gras produits par an soit 75 % de la production mondiale pour plus de 4 000 tonnes exportées (20 % de la

- 1. Ce papier laisse volontairement de côté la production de foies gras d'oie dont la production et la commercialisation en France et dans le monde est très marginale.
- 2. Épidémie animale non transmissible à l'homme, contrairement à une épidémie.
- 3. Pour la filière volaille à chair, le préjudice est de 1500 élevages impactés pour 90 millions de pertes estimées.

production nationale pour plus de 100 millions d'euros), la filière foie gras n'est pas négligeable dans le paysage économique agricole français. Et c'est sans compter l'image d'excellence culinaire qu'elle développe à l'étranger.

La réponse publique à la grippe aviaire en question

Pour pallier les difficultés actuelles du secteur, les pouvoirs publics en lien avec les grands acteurs du secteur ont travaillé dans deux directions pour «soutenir» la filière.

Après la découverte en Dordogne le 24 novembre 2015 du 1^{er} cas de grippe aviaire et le déclenchement du plan sanitaire national d'intervention d'urgence, puis de plusieurs cas en décembre 2015 dans le Sud Ouest entraînant la fermeture du marché japonais aux productions avicoles et palmipèdes françaises, le gouvernement a en premier lieu engagé le 16 janvier 2016 un plan d'éradication du virus en 3 volets, avec l'arrêt de la mise en place de canetons dans les élevages (18 janvier 2016), le nettoyage-désinfectionvide sanitaire dans les élevages (11 avril 2016) et l'institution d'un délai sanitaire de 4 semaines après le vide sanitaire pour la réinstallation de la production. Le 27 janvier 2017, le gouvernement a annoncé une première enveloppe de 130 millions d'euros d'indemnisation des pertes courantes au bénéfice des accouveurs et producteurs, sur les 250 millions estimés de pertes pour la filière. Compte tenu de l'arrêt de production durant 4 mois et l'effet en chaîne sur l'ensemble des maillons de la production, les professionnels de la filière estiment eux un coût global de 450 millions d'euros.

Mais les décisions ne se sont pas arrêtées là. Après négociation avec le CIFOG, et toujours dans le cadre de la stratégie d'éradication du virus, le gouvernement a répondu favorablement aux exigences des coopératives du secteur et s'est engagé sur la mise en œuvre de nouvelles règles de biosécurité. Parmi lesquelles la claustration des animaux du 15 novembre au 15 janvier de chaque année au motif des migrations d'oiseaux sauvages, l'obligation de l'élevage d'une seule génération de palmipèdes par bande de production⁴ et la systématisation entre chaque arrivée d'une période de vide sanitaire de désinfection. Puis les industriels du secteur ont avancé l'idée d'une assurance obligatoire des producteurs afin de limiter les effets des pertes de volumes de production.

Ces mesures n'ont pas manqué d'inquiéter dans le milieu. En effet, par-delà les critiques visant des mesures qui bénéficieront d'abord aux entreprises et grosses coopératives du secteur fournissant le matériel de mise aux normes, la critique principale porte sur le fait que, cumulées, ces mesures sanitaires vont conduire à réduire les volumes de production. Or, pour maintenir le même niveau de production, dans les normes nouvelles de production, les exploitants devraient alors construire environ 1 000 bâtiments supplémentaires de 400 m² chacun pour un coût unitaire moyen de 100000 euros chacun, selon le CIFOG. Au moment où, dans un contexte d'incertitudes économiques sur la croissance du secteur, les éleveurs viennent déjà d'investir 110 millions d'euros pour changer tous les logements des salles de gavage afin de répondre à des évolutions sanitaires consécutives aux épidémies précédentes, ces nouveaux investissements de biosécurité pourraient déstabiliser la filière. Le coût de cette nouvelle mesure pourrait se traduire ou bien par la disparition des producteurs n'ayant pas financièrement les reins solides, ou bien par l'obligation de leur concentration capitalistique et leur adossement renforcé aux grosses coopératives du secteur.

Or ces producteurs en difficultés suite à la crise et aux nouvelles contraintes sanitaires sont pour l'essentiel les petits producteurs. Car c'est une spécificité du secteur, la production est divisée en deux groupes de producteurs. D'un côté, la filière longue organisée principalement autour de grands groupes coopératifs à forts degrés d'intégration associant la production de maïs grain au produit fini en passant par le gavage et la transformation dans une très classique *supply* chain industrielle. De l'autre, la filière courte composée d'éleveurs indépendants produisant et commercialisant directement leur production, souvent des exploitants familiaux. Pour ceux-là par exemple, qui accueillent les animaux dès les premiers jours d'élevage jusqu'au produit transformé, ces mesures de biosécurité signifient un arrêt de la production 6 mois dans l'année. Sans trésorerie solide, pas de survie possible. Dans ce schéma d'organisation de la production du secteur, seuls les producteurs ayant la surface financière suffisante ou étant adossés à des financeurs comme sous-traitants pourront assumer sans trop de difficultés ces investissements de modernisation. Les autres devront s'endetter sans certitudes de débouchés suffisants ou arrêter de produire. Ce qui ajouterait aux difficultés des acteurs du secteur et à l'instabilité de la filière. Mais dans tous les cas, ce sont les grandes coopératives qui verraient leur contrôle sur la filière renforcé.

La grippe aviaire: révélateur et accélérateur des mutations profondes de la filière et du secteur

Mais pourquoi alors prendre des décisions sanitaires de cette nature⁵ qui pourraient mettre en difficulté une partie de la filière? Pour assurer la pérennisation des restructurations engagées dans la filière à l'initiative des grands groupes coopératifs.

Car si cette crise aviaire a bien mis en difficulté les acteurs de la filière, elle est aussi un révélateur-amplificateur des mutations en cours vers une domination des grands acteurs du secteur, les coopératives industrielles, et une tendance à la financiarisation des activités. L'appel à de nouvelles règles de biosécurité ne répond pas seulement à des impératifs sanitaires. Il est aussi une réponse à l'adaptation de la filière aux objectifs des grands groupes industriels coopératifs qui la contrôlent dans un environnement productif et commercial national et international en évolution rapide.

D'une stratégie agricole à une stratégie industrielle et financière de conquête mondiale

La crise aviaire arrive effectivement à un moment particulier des mutations du secteur: après la 1^{re} vague de concentration du capital débutée au milieu des années 1990.

4. Les bandes de production sont les couloirs de parcage des animaux dans les fermes aui accueillent les canards aux 2 moments de la journée pour le gavage. Dans les arosses unités industrielles. les canards restent dans ces bandes. pour les autres, ces bandes ne servent qu'au moment du gavage. 5. Le monde

médical

s'accorde à

dire que le

virus H5N8

transmissible

à l'homme et

au'il est une

élevages de

volailles

pathologie classique des

n'est pas

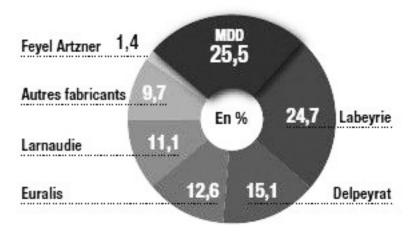
C'est à cette époque d'intensification des concentrations capitalistiques mondiales, que de grands groupes coopératifs font leur apparition sur le secteur du foie gras. Confrontés à la libéralisation des marchés agricoles, et notamment à la baisse des revenus de leurs adhérents maïsiculteurs, ils ont largement investi le secteur du gras pour diversifier leurs productions, leurs coûts, dégager des marges, et se positionner en interlocuteurs uniques face à la grande distribution. Aidés en cela dans un premier temps par une loi de 1992 autorisant les coopératives à développer leurs activités dans le cadre de filiales, les alliances entre coopératives et les partenariats avec des acteurs privés se sont développés. Puis, l'accord de Luxembourg de juin 2003 qui a déconnecté les subventions européennes aux agriculteurs des volumes de production pour les subordonner à des impératifs environnementaux a accéléré le mouvement. Pour s'adapter à cette perte de ressources publiques, les coopératives se sont engagées dans une période de restructurations avec pour objectif d'atteindre une taille critique afin d'affronter la concurrence, l'envolée des prix des matières premières accélérant ce phénomène.

Ainsi, en 1998, Maïsadour a racheté Delpeyrat et construit un pôle volailles visant à fédérer les producteurs du Sud Ouest et assurer une diversification et un débouché à ses productions céréalières. En 10 ans, la coopérative landaise est passée d'un CA de 10 millions d'euros à un CA de 1,4 milliard d'euros. De son côté, Euralis a fusionné en 2012 avec la coopérative Stalaven afin de créer un pôle traiteur foie gras (Montfort, Rougié), avec désormais plus de 1,5 milliard d'euros de CA. Quant à Lur Berri, il est devenu actionnaire majoritaire de Labeyrie Fine Foods après 12 ans de collaboration pour développer un pôle de produits finis de près de 2 milliards d'euros de CA, inclus le foie gras. Et le mouvement de concentration ralenti par la crise financière de 2007-2009 a largement repris depuis.

C'est ce mouvement de concentration qui a structuré la production du secteur en deux filières. La longue (88 % du marché), industrielle, qui organise sa production verticalement et de manière très segmentée entre ses maillons professionnels en divisant le travail (reproducteurs, accouveurs, éleveurs, gaveurs, transformateurs). Cette filière intégrée au sein de laquelle Euralis, Maïsadour et Lur Berri, trois groupes coopératifs, monopolisaient en 2015 70 % du marché national du gras, a su imposer ses choix tant organisationnels (organsiation industrielle des coopératives) que techniques (choix du produit : spécialisation sur le canard mulard [au lieu du canard de barbarie originel] plus productif et abandon que l'oie) afin d'assurer des gains de productivité et des volumes de production adaptés à ses exigences. En 25 ans, la production a été multipliée par trois. Et la filière courte, qui représente 12 % du marché et 6 % des volumes produits, constituée sur le schéma éleveurs-gaveurs (circuits fermés) répondant aux exigences des système durables, conciliant les dimensions économique, environnementale et sanitaire, et sociale. Sans oublier la qualité.

C'est toujours ce mouvement de concentration du capital qui est aussi à l'origine du développement international des marchés du gras afin de se dégager

Part de marché en valeur, en %, des principaux fabricants de foie gras en 2015



Source: Iri; origine: industriels.

des contraintes d'un marché français *leader* mais où les débouchés sont désormais insuffisants.

Avec 19 500 tonnes en 2016 (3 200 tonnes en 1985!) sur une production mondiale totale de 27 000 tonnes, la France est le *leader* incontestable de la production de foies gras au monde. Elle est aussi le premier consommateur de foies gras avec en moyenne 280 grammes par personne et par an, soit 70 % de la consommation mondiale. Seulement, la consommation française stagne à ce niveau depuis plus d'une dizaine d'années et le marché n'est pas extensible par la nature du produit.

Les industriels se sont donc tournés vers l'exportation, notamment de produits transformés plus rémunérateurs. Les exportations sont ainsi passées de moins de 500 tonnes en 1985 à près de 5000 tonnes en 2015⁶ (partagées également entre foies crus et produits transformés). La France a ainsi accru ses exportations dans un premier temps au sein de l'UE (Espagne, Belgique, et dans une moindre mesure GB, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Danemark, Tchéquie). L'UE à 27 est devenue le premier importateur de produits gras français, crus (1994,7 t en 2014) et transformés (1193,7 t). Pour autant, les dernières années montrent un léger recul des exportations en Europe (-17 % en 2013 et -6,2 % en 2015).

À l'inverse, des pays tiers (Suisse, Japon, Hong-Kong, Singapour, Canada) tendent à prendre une place de plus en plus importante (1745 t en 2014, dont 1 200 en produits transformés). Une exportation somme toute modeste en volume, mais dont le rythme de croissance ne cesse d'augmenter. Ainsi, des pays qui n'étaient pas consommateurs s'ouvrent très largement au foie gras. À grand renfort de *marketing*, les exportations ont crû de 4783 % en Indonésie, de 374 % au Qatar, de 180 % au Canada, de 75 % en Thaïlande et de 33 % en Australie.

Pour répondre à ce développement de la demande internationale, les industriels du secteur ont aussi délocalisé une partie de la production directement dans ces pays. Ainsi, l'attention des 3 grands groupes français s'est clairement dirigée vers le continent asiatique. Le Japon, premier consommateur non européen, est une cible privilégiée, tout comme la Chine. Ainsi, par exemple, Euralis investit depuis 2007 en

6. Agreste/ Nouvelle-Aquitaine, Analyses et Résultats, Octobre 2016, n° 30. Chine et commercialise des produits fabriqués là-bas sous sa marque Rougié pour du haut de gamme avec un rythme de croissance de 20 % par an. Le groupe a investi en 2014 plus de 15 millions d'euros pour une unité de production et de transformation avec l'objectif d'une production de 1 million de canards en 2020. Si la consommation de foie gras en Chine demeure marginale (200 t par an), l'évolution est clairement engagée.

La grippe aviaire impacte la logique de développement des industriels

Or, la grippe aviaire a enrayé la belle mécanique de développement du secteur.

Non seulement elle a restreint la demande mondiale, des pays comme le Japon ont fermé leurs importations aux produits français, mais le renchérissement des prix, en particulier des produits transformés (+8 % en 2016), a amplifié le recul de la consommation européenne et nationale. Et cela malgré un prix des intrants de la filière en baisse continue (prix du maïs notamment). Sur le 1er semestre 2016, les exportations ont chuté de 22 % (de 23 % en valeur). Les produits transformés se sont tassés de 15 % en volume et 9 % en valeur. Les exportations de foies crus, produit à forte valeur ajoutée, se sont effondrées: -29 %. Rapportées aux pays importateurs,

Extrait d'interview de Michel Prugue (PDG de Maïsadour) in rapport d'activité groupe coopératif Maïsadour 2015

L'influenza aviaire a accéléré la remise en cause du fonctionnement de la filière canards. En effet, sur ce marché mature, le comportement des opérateurs économiques doit naturellement évoluer et s'adapter. Le cataclysme de l'influenza aviaire est venu percuter de plein fouet nos analyses. De fait, le monde de la production et du commerce de foie gras vivra forcément un «avant» et un «après» crise de l'influenza.

Au-delà de la crise de l'influenza aviaire, nous avons revu l'ensemble de la chaîne de valeur de cette filière et identifié des axes de progrès significatifs et mis en place des actions. [...]

La diversité des aléas qui peuvent nous frapper (climatiques, économiques, politiques) nous obligent à nous poser la question du modèle pertinent de politique agricole commune dont nous aurons besoin dans le futur. La nécessité d'outils publics de régulation et de solidarité permettant de faire face à des aléas d'intensité maximum ne doit pas nous détourner de notre responsabilité commune de créer des outils assuranciels collectifs ou privés efficaces, seuls capables de permettre une gestion efficiente des exploitations agricoles.

Une évolution de l'offre assurancielle associée à une adaptation de la fiscalité agricole doit permettre d'apporter de la visibilité et de la sécurité à nos agriculteurs. L'expérience menée dans notre coopérative dans les productions végétales contractuelles, et partiellement dans les productions de volailles, nous permet d'affirmer que des solutions pertinentes sont possibles.

l'Espagne a baissé ses importations de 12 %, la Suisse de 11 %, la Belgique de 8 %, la GB de 29 %. Mais ce sont surtout les pays tiers qui sont largement en repli: -77 % pour le Japon, -87 % pour la Thaïlande, -81 % pour Taïwan et -29 % pour Hong-Kong.

Parallèlement, l'effondrement de la production française a incité les importations des principaux concurrents français en Europe: les Bulgares et dans une moindre mesure les Hongrois. Neuf foies gras frais importés sur 10 viennent de ces deux pays. Or pour le seul 1er semestre 2016, les importations ont fait un bon de 46 % en volume et de 56 % en valeur. Mais cet effondrement de la production française a aussi favorisé le développement des exportations de ces pays. En 15 ans, la production exportée en France par la Bulgarie est passée de 100 % à 80 %, et depuis peu elle s'implante autant en Suisse qu'en Thaïlande et au Vietnam, et même au Japon, avec ses propres marques et une profitabilité plus élevée. Si ces deux pays restent encore des acteurs modestes (les exportations françaises en volume sont supérieures au total de la production de foies de ces deux pays réunis), il n'en demeure pas moins que le modèle économique bulgare et hongrois se développe et pourrait bénéficier largement des hausses de prix des productions françaises. Et à terme constituer un concurrent sérieux au leadership français. L'épizootie de grippe aviaire lui donnerait un coup de pouce significatif...

La réponse des industriels: avec l'aide de l'État, faire de la grippe aviaire un atout pour accentuer leurs logiques de domination du secteur, quitte à sacrifier les agriculteurs et la qualité des productions

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. La grippe aviaire fait la démonstration des inconséquences sanitaires autant qu'économiques du modèle de développement des grands groupes coopératifs.

L'organisation industrielle de la production est clairement identifiée aujourd'hui comme la cause principale de propagation du virus aviaire. Si le virus n'est pas une nouveauté dans les exploitations, il est une des données de l'élevage de palmipèdes, sa propagation à grande échelle est elle une nouveauté. La sélection des canards et la perte de biodiversité que cela implique, la segmentation de la production à chaque étape de croissance et de transformation du palmipède, le transport régulier des palmipèdes d'un site à un autre, la concentration massive des canards dans des conditions favorisant la prolifération virale (cages individuelles), tout cela pour assurer un haut niveau de productivité et de production afin de répondre au développement du secteur en Europe et dans le monde, toute cette organisation industrielle est la cause de l'épizootie vécue par le secteur.

Dans une déclaration du 31 janvier 2017, un collectif de vétérinaires alertait clairement: «[...] lorsque l'on sait qu'un virus est une information génétique (brin d'ARN ou d'ADN), il est évident que l'élevage de volailles, tel qu'il est organisé aujourd'hui, est très favorable à la diffusion de cette information virale d'autant plus que la filière intensive et/ou industrielle concentre en permanence un grand nombre d'animaux sensibles, du même âge, privés de diversité

7. Les vétérinaires solidaires du groupement d'interventions et d'entraide Zone verte.

génétique et soumis à une alimentation industrielle intensive elle aussi très peu diversifiée. La réaction des autorités pour protéger les droits à l'exportation [...] a consisté à exiger un vide sanitaire des élevages pendant plusieurs mois et la désinfection considérant que seule l'absence des animaux sensibles peut arrêter la propagation du virus. Les mesures de biosécurité ne remettent pas en cause le système intensif et pyramidal de cette filière. [...] C'est un grand effort demandé aux éleveurs sans aucune garantie [...] ».

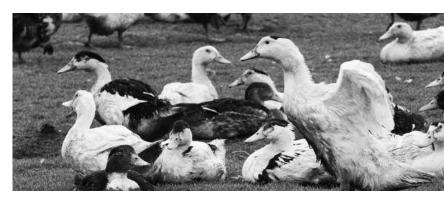
Pourtant, les mesures préconisées par le CIFOG et le gouvernement accentuent ces risques. La désinfection des véhicules et des cages, si elle est nécessaire, ne suffit pas à éliminer le risque de grippe aviaire. La claustration des animaux pendant les migrations non seulement ne répond pas aux besoins, puisque les animaux sauvages ne sont pas responsables de l'épizootie, mais renforce le risque de propagation avec le confinement. Pire, les contraintes de vides sanitaires après chaque cycle d'élevage, qui vont mécaniquement réduire le volume de la production par site et accroître les coûts unitaires de production, auront des conséquences lourdes pour les producteurs. Ou bien ils vont devoir s'endetter pour restaurer le niveau de leur production; et la création de sites de production à bande unique va les inciter à cela puisqu'elle les oblige à accroître le volume d'animaux par cycle pour maintenir le niveau de production, là encore avec le risque de déclenchement d'épizootie; ce qui aura pour conséquence directe la fragilisation grave de leur équilibre économique. Ou bien ils ne le pourront pas, et pour baisser leurs coûts unitaires réduiront la qualité des productions, soit au moyen d'une hausse des dosages d'antibiotiques pour les éleveurs, soit par l'appel à des foies gras étrangers pour les transformateurs quitte à perdre le label qualité. Et dans tous les cas, le consommateur aura à en payer les frais. Avec une hausse moyenne en 2016 des coûts de production de 20 %, ce sont les prix qui ont eux augmenté de 10 à 25 %...

À y regarder de près, aucune mesure n'est donc prise pour lutter précisément contre les causes industrielles à l'origine de cette épizootie. Mieux, émerge dans le débat la nécessité d'une couverture assurancielle des producteurs (cf. encart) afin de réduire les coûts financiers sur l'ensemble de la filière. Illustration s'il en était d'une absence réelle de volonté des grands acteurs de régler la question effectivement.

En revanche, toutes ces mesures assurent la pérennisation des volumes de production nécessaires au développement des groupes coopératifs industriels, ainsi qu'un transfert des charges du modèle industriel et de valorisation du capital vers les exploitants. Quitte au passage à liquider un des joyaux culinaires français.

Comment aujourd'hui remettre sur pied un secteur en danger? Des pistes...

Malgré la reprise de la production et la fin officielle de la crise aviaire, le secteur reste profondément impacté par les conséquences de cette épizootie. L'accélération du passage d'une industrie à taille humaine vers une industrie taillée pour le mondial, avec pénétration des capitaux financiers qu'elle occasionne, modifie la physionomie du secteur autant que ses logiques économiques. Si la réglementation



sanitaire est incontestablement nécessaire, elle ne peut à elle seule constituer la solution et risque même d'apparaître comme la cause des difficultés à venir pour les producteurs. Il est donc impératif d'ouvrir des marges de manœuvre pour les producteurs comme pour les transformateurs. Parmi lesquelles le recours à des financements d'adaptation de l'appareil productif qui réduisent les coûts du capital supportés par les producteurs. De ce point de vue les financements européens de la PAC pourraient en partie servir d'amorce à une prise en charge des intérêts d'emprunts des producteurs, si ces emprunts améliorent la qualité de la production. Plutôt que de servir de compensation financière, ils pourraient être des outils d'un développement maîtrisé de l'appareil productif dans nos campagnes.

Reste que cette hypothèse n'est réalisable que dans la mesure où l'organisation économico-politique du monde agricole n'est pas subordonnée à la domination des groupes coopératifs, industriels et financiers. A savoir, dans la mesure où les pouvoirs publics n'enferment pas la négociation du secteur dans un duo État-CIFOG, c'est-à-dire État-représentants du grands patronat de la filière. C'est un point essentiel du débat. L'hyper-hiérarchisation de la production agricole a transformé les exploitants agricoles en sous-traitants des grands groupes coopératifs. Ce tissu productif qui fait de l'exploitant un quasi-salarié de son donneur d'ordre (modèle de l'auto-entreprenariat poussé à son paroxysme), déplace dans le même temps le pouvoir de négociation dans les filières vers les donneurs d'ordres, dont les intérêts économiques et financiers ne sont pas les mêmes. Les producteurs doivent récupérer des pouvoirs de décision et d'intervention sur la filière.

Les pouvoirs publics doivent pouvoir jouer un rôle dans ce sens. Aujourd'hui, ils ne répondent qu'aux objectifs de développement international de la filière, contre l'intérêt des producteurs locaux.

La grippe aviaire et son traitement illustrent assez bien la réalité des rapports de force au sein du monde agricole, et la volonté de domination sans partage des grands investisseurs et des financiers sur sa production. Elle montre la capacité de pénétration des logiques financières, y compris au sein de secteurs supposés traditionnels. Parallèlement, elle donne à voir aussi la nécessité pour les producteurs de reconstruire un rapport des forces permettant à nouveau une maîtrise par les producteurs eux-mêmes de tous les segments de la production. À commencer par la capacité de financement de l'activité.

Eléments sur de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale des entreprises¹

Paul Boccara

1. Conférence prononcée dans le cadre d'un enseignement dispensé à l'université de Paris I -Panthéon-Sorbonne pour des étudiants de maîtrise AES, Administration économique et sociale, mentions Ressources humaines et Développement social. Elle a été publiée dans l'ouvrage collectif tiré de cet enseignement sous la direction de Jean-Claude Louchart, Nouvelles approches des aestions d'entreprises, Paris, L'Harmattan,

1995.

e point de départ est la crise systémique actuelle du monde entier. Tous les pays sont dans la même crise en réalité, dans le SUD, à l'EST, au NORD même, avec de grandes différences. Partout se pose ce problème de l'explosion du marché financier, et du chômage massif, de l'inflation des marchés financiers, et de la déflation des salaires. Il y a une liaison entre les deux, et avec au cœur de tout cela la pression à l'échelle mondiale des critères de rentabilité financière. Aussi, d'énormes progrès technologiques et d'énormes progrès de productivité de la révolution informationnelle peuvent se traduire par un chômage massif et une croissance réelle ralentie, ainsi qu'une croissance financière formidable et une instabilité généralisée. Au cœur de cette crise, le problème des critères centraux du système capitaliste, à savoir les critères de rentabilité qui sont insuffisants, largement inadaptés, voire pervers. Ces critères correspondent à des régulateurs objectifs qui se traduisent au niveau de la gestion par des critères subjectifs, les critères de rentabilité financière par exemple.

Il y a une régulation du système actuel par la rentabilité, (profit/capital ou P/C) correspondant aux exigences d'augmentation du capital prédominante dans le type de technologie issue de la révolution industrielle, fondée sur la croissance des machinesoutils. Cependant, les débuts de la révolution informationnelle exigeraient la croissance prédominante des capacités des êtres humains: non seulement par la recherche-développement, mais par la formation, la responsabilité et l'information, etc.

Dans une économie fondée sur l'accumulation prédominante des capitaux matériels, le régulateur du taux de profit (profit/capital ou P/C) commande l'importance de cette accumulation. C'est la hauteur de P/C qui permet celle de Δ C/C de la société. Si on augmente trop Δ C/C par rapport à P/C, on a une croissance inflationniste du capital par exemple. C'est une régulation objective globale qui s'impose dans un système fondé sur l'accumulation du capital. Mais il y a des critères subjectifs correspondants à

ceux de la rentabilité économique et financière en particulier, avec tous les instruments de gestion liés à eux, par exemple «le graphique de point mort de profitabilité». Cependant, il ne s'agit pas de dire: «on va tout effacer, on va faire tout autre chose», c'était la grande illusion idéologique à l'Est, où d'ailleurs on n'a pas fait tout autre chose, on a repris beaucoup l'héritage tsariste. Pour maîtriser le marché, il faut encore faire avec le marché parce qu'il a des aspects négatifs, mais encore des aspects positifs et qu'il s'agit de construire de véritables instruments. Le problème de maîtrise des marchés est posé dans tous les pays. Donc, le problème se pose de nouveaux critères de

gestion, qui soient largement marchands, mais pour favoriser le développement des êtres humains et non celui de l'argent pour l'argent, du marché financier. À l'opposé d'illusions bureaucratiques, il faudrait développer les initiatives décentralisées. Les critères de rentabilité sont décentralisés, c'est leur force. Mais il faudrait des critères marchands, décentralisés, favorisant plus d'initiatives que celles de centaines de milliers d'entrepreneurs capitalistes, avec tous les travailleurs qui participeraient à la gestion des entreprises.

On aurait besoin de critères nouveaux, qui soient largement marchands, objectifs et décentralisés, permettant l'initiative et l'émulation, mais qui ne soient pas ceux de la rentabilité capitaliste qui amènent tous ces maux, le chômage massif et la croissance financière.

Évidemment il ne s'agit pas de faire du chômage déguisé, des gâchis liés à un système bureaucratique, avec par exemple le suremploi des gens qui sont dans l'entreprise sans développer leur productivité.

Par rapport à la crise systémique, le problème serait posé d'une nouvelle mixité (public/privé) avec une prédominance publique et sociale, grâce à la prépondérance de critères nouveaux d'efficacité sociale sur les critères de rentabilité capitaliste, dans une mixité de critères de gestion.

Tout cela est lié aussi aux exigences des nouvelles technologies. À la base de la crise systémique, il y

a eu une crise de la progression de la productivité: excès de dépenses en matériel (excès de dépenses en travail mort incorporé dans les moyens de production matériels) et excès d'exploitation des hommes sous contrainte de rentabilité et d'accumulation des capitaux. Aussi, les nouvelles technologies visent à économiser les moyens matériels, et tendent au contraire à développer la formation, la recherche, développer les hommes, avec la révolution informationnelle.

Il s'agit d'économiser non seulement les matières premières et l'énergie, mais les équipements, par rapport au produit. Par exemple quand avant l'automation on avait, disons cinquante pour cent de temps mort des équipements, et maintenant on a cent pour cent, en principe, de temps actif, c'est une énorme économie de moyens matériels pour un même produit. Cependant, ces transformations se sont opérées sous pression des critères de rentabilité et d'accumulation, avec l'obsession de réduction des coûts salariaux et désormais la recherche prédominante de l'accumulation financière sur l'accumulation matérielle, y compris pour contrôler les investissements immatériels de recherche. Aussi, cela s'est accompagné d'insuffisance de demande globale, de chômage massif et de guerre économique.

En effet, on cherche à économiser les moyens matériels relativement au produit, et à développer les dépenses pour les hommes, la formation et la recherche. Mais le système avec ces critères de rentabilité est fait pour développer les moyens accumulés et pas les hommes. Il ne dépense pas assez pour les hommes parce qu'il recherche le profit contre le salaire (et contre les dépenses sociales), le profit pour développer le capital. D'où l'insuffisance de la demande et le chômage massif qui accompagne les nouvelles économies de moyens, la nouvelle productivité.

Toutefois, il ne faut pas voir seulement les aspects négatifs de la rentabilité et du marché, mais leur aspects positifs, pour faire mieux.

Des critères synthétiques décentralisés permettront de faire mieux et non pas moins bien. D'ailleurs, avec la crise de civilisation, tout le monde aujourd'hui veut participer, veut intervenir dans la gestion de sa vie, avec des aspirations, comme on dit, autogestionnaires.

On a cherché à développer dans les conditions de la France de nouveaux critères de gestion largement marchands et décentralisés permettant encore plus d'initiatives décentralisées, avec l'intervention des travailleurs dans les gestions.

Ces propositions sont élaborées depuis des années à partir des conditions de notre pays très développé, de l'analyse de la crise, et des échecs, des tentatives d'en sortir, par exemple avec les nationalisations de 1981. Comme on n'a pas de nouveaux critères, on a géré les entreprises nationalisées avec les critères de rentabilité financière, et on a développé les mêmes maux sociaux.

Mais, il y a d'autres gens qui cherchent à modifier les critères de gestion existants, par exemple en proposant le but de la valeur ajoutée au lieu du profit, en Angleterre ou en France. Donc, il y a un langage commun de novation: pas le profit mais la valeur

ajoutée comme but, parce que la valeur ajoutée cela comporte profit + salaire, mais pas seulement le salaire.

En réalité, les critères d'efficacité sociale que nous proposons comportent quatre nouveaux critères fondamentaux, et non pas un critère unique magique. Toutefois, tout cela reste très ouvert. Le but c'est la construction d'une mixité radicalement nouvelle. On ne propose pas d'enlever les critères de rentabilité, et d'installer de nouveaux critères à la place, mais d'expérimenter une construction, mixte et évolutive.

On utiliserait, dans une évolution mixte et conflictuelle, les anciens critères et les nouveaux. Cette construction mixte serait possible parce que les nouveaux critères sont à la fois opposés aux critères de rentabilité et en même temps compatibles.

Efficacité des capitaux pour faire reculer la rentabilité capitaliste: VA/CMF

VA/CMF = Valeur ajoutée sur capital matériel et financier. Nous avons vu ces coûts matériels et financiers que l'on ne voulait pas tellement économiser dans le graphique de point mort de profitabilité, alors que l'on économisait systématiquement sur les coûts dits variables.

L'économie des coûts matériels est au centre des nouvelles technologies. Dans les usines très modernes, le salaire fait peut-être quinze pour cent des coûts, donc le gisement de productivité est ailleurs, sans parler des coûts financiers et du cancer de la croissance financière.

Pour comprendre le premier des quatre ensembles de critères fondamentaux, on peut l'opposer à ce que l'on appelle la rentabilité économique. Dans l'entreprise, la rentabilité économique se définit par tout le profit d'exploitation de l'entreprise sur tout le capital de l'entreprise. La rentabilité financière se définit, elle, par le profit disponible, (par exemple moins intérêts, moins impôts sur les bénéfices plus produits financiers) sur capitaux propres (capital total moins capital emprunté). La rentabilité financière, c'est le cavalier sur le cheval de la rentabilité économique dans la gestion.

Considérons donc d'abord le numérateur VA (Valeur Ajoutée) de l'efficacité VA/C opposé au numérateur profit (de la rentabilité P/C).

VA : valeur ajoutée ou richesse nouvelle, produite réellement

Au lieu d'avoir le but profit, le but devient valeur ajoutée qui est la base de toute notre économie soit dit en passant. C'est la richesse nouvelle produite. Le produit intérieur brut (PIB) d'un pays est la somme des valeurs ajoutées brutes.

Dans le nouveau Plan Comptable Général, on calcule la valeur ajoutée y compris dans l'entreprise, alors qu'auparavant c'était un terme de comptabilité nationale.

Certes, la valeur ajoutée comprend le profit, mais elle comprend aussi les salaires.

Si le but est la valeur ajoutée au lieu du profit, c'est compatible avec les critères de rentabilité dans une

construction mixte, parce qu'il y a aussi le profit comme but, mais il y a également le salaire. Au contraire, si le seul but est le profit, le salaire n'est qu'un coût: alors on va essayer de le réduire le plus possible. Et le réduire ce n'est pas seulement des bas salaires, mais c'est aussi plus de salaire du tout, donc du chômage.

Si le but c'est valeur ajoutée (VA), les salaires ne sont pas seulement un coût, c'est aussi un but. Et pourquoi pas?

Produire pour quoi?

Pour que les gens puissent vivre. On travaille pour vivre ou on vit pour travailler.

Et précisément la VA comprend aussi les impôts, les cotisations sociales, les dépenses de formation dans l'entreprise, etc.

VA/CMF: Valeur Ajoutée/Capital Matériel et Financier

Si l'on reprend l'exemple du CCE de chez Renault, où j'avais des amis qui connaissaient un petit peu les nouveaux critères de gestion: ils ont avancé la notion de VA comme critère d'efficacité sociale. La Direction était interloquée. Deuxième réunion, revanche de la direction qui leur répond: «votre but c'est VA, mais nous, on veut faire de la marge» (pas seulement profit, mais profit par rapport à quelque chose).

En réalité, parler de valeur ajoutée ne suffit pas. D'ailleurs, la VA n'est pour ainsi dire, que le huitième des quatre nouveaux critères de gestion fondamentaux. Économiser le capital matériel d'abord, c'est précisément déployer les nouvelles technologies de la révolution informationnelle. Il s'agit d'économie relative. On peut faire plus de capital matériel. L'important c'est augmenter l'efficacité de ce dernier, pour dégager encore plus de VA.

Économiser le capital matériel ne veut pas dire moins de capital matériel. C'est moins de capital matériel pour une même VA. Éventuellement augmenter les investissements matériels, mais augmenter plus la VA. C'est ça l'efficacité du capital.

Si on veut augmenter les moyens matériels et augmenter l'efficacité (c'est-à-dire leur économie relativement à la production), comment faire? Une économie sur le capital financier, cela peut être quelque chose de très important pour amorcer la pompe. Cela permet de commencer à augmenter les moyens matériels pour augmenter l'efficacité.

Quand on a commencé à parler du ratio d'efficacité VA/C, le professeur de gestion Albouy a dit à peu près: complètement fou ce critère-là! VA/C, c'est retourner au pic du mineur et au rouet. En réalité c'est une méconnaissance du caractère relatif de l'économie de C et une ignorance complète des technologies. Précisément, comme on le voit avec la micro-informatique, les coûts d'un composant électronique à effet utile égal ont été réduits par 35 000 par la miniaturisation de 1968 à 1978. Les nouvelles technologies tendent systématiquement à économiser les moyens matériels. C'est si vrai que le professeur Bienaymé lui aussi, sur ces nouveaux critères de gestion a dit à peu près: «VA/C c'est utile si c'est pour une rentabilité plus élevée. Mais pas du tout si c'est pour faire plus de salaires».

En réalité, la réflexion de ce professeur montre que VAC ça ne suffit pas pour faire autre chose que de la rentabilité, puisqu'on pourrait élever la rentabilité de façon moderne apparemment, en se fondant sur l'élévation de VA/C Mais l'élévation de l'efficacité buterait vite sur l'insuffisance du développement des hommes et sur les profits excédentaires. C'est pourquoi il va falloir passer au deuxième critère.

Efficacité sociale: Valeur Ajoutée Disponible (VAd) (pour les travailleurs et la population)

Efficacité des capitaux pour développer les hommes, et non pour faire de façon prédominante du profit, la rentabilité. C'est cohérent avec les nouvelles technologies qui réclament le développement prioritaire de toutes les capacités des êtres humains: leur formation, leur information et pas seulement la recherche développement, avec les investissements dits immatériels (ou informationnels).

Prenons l'exemple de la RATP, où des cadres, dirigeants des syndicalistes qui se réclamaient des nouveaux critères de gestion, me disaient «il faut essentiellement élever VA/C». Je leur ai répondu non, parce que si l'on recherche uniquement cela, que va-t-il revenir aux travailleurs?

Par contre on peut élever VA/C pour une VAd plus élevée. La valeur ajoutée disponible (VAd), dépend de l'efficacité. C'est-à-dire que plus l'efficacité s'élève, plus on peut faire de la VAd.

Par parenthèse, la logique de l'efficacité s'oppose à la logique de la rentabilité. Que veut dire une logique d'efficacité?

Cela veut dire moins de dépenses pour un résultat. Tandis qu'une logique de rentabilité, veut dire plus d'exploitation, plus de capital pour économiser de façon contradictoire, surtout les hommes. Plus de profits, pour encore plus de capital en élevant l'intensité du travail. En réalité, la logique d'efficacité est très différente de la logique de rentabilité.

C'est donc d'une logique du moins qu'il s'agit, de l'économie sur toute la ligne pour plus d'efficacité. Même les patrons aujourd'hui sont acquis (dans leur langage s'entend) à cette notion d'efficacité, en raison des nouvelles technologies.

Prenons un exemple:

On a 1000 de VA sur 2000 de capital. Donc, efficacité 1/2 ou 50 %.

Supposons que l'efficacité ne bouge pas, et que la VA s'élève à 1 200. Il faudra donc 2 400 de capital pour arriver à ce résultat. Par conséquent, où va-t-on prendre ces 400 (différence entre le nouveau et l'ancien capital).

Le capital est passé de 2000 à 2400. Ces 400, on va les prendre sur la VA que l'on a produite.

Donc, que va-t-il rester théoriquement en valeur ajoutée disponible?

1000 - 400 = 600

Supposons maintenant que l'efficacité s'élève.

On va faire 1 200 de VA mais avec 2 100 de capital. On constate dans cet exemple que le volume de capital s'élève aussi. Et ces 100 d'augmentation de

capital, on va toujours les prendre sur les 1000 de VA déjà produite. Mais là, la VAd passerait de 600 à 900. Donc, si l'efficacité s'élève, la VAd peut s'élever aussi. Le profit c'est essentiellement tout ce qui fait le capital matériel et financier. Il y a aussi les divers prélèvements bien entendu, mais la justification du profit est de faire du capital matériel et financier.

La VAd c'est donc les salaires, les dépenses de formation mais aussi les impôts dans la mesure où ils vont permettre l'Éducation nationale, les dépenses de santé, les cotisations sociales etc. La VAd ce n'est pas seulement les salaires. C'est toute la valeur ajoutée disponible pour les travailleurs et la population. Par ailleurs, cette VAd peut contribuer à l'efficacité par une meilleure formation, des dépenses de recherche, l'amélioration des conditions de travail, etc.

Augmenter la VAd permet d'élever l'efficacité. C'est donc d'un nouveau type de progression de la productivité du travail qu'il s'agit.

Même les dépenses de recherche, pour les capacités des hommes.

Alors, dans la comptabilité, ces dépenses de recherche peuvent être considérées comme du capital, moi je les mets en VAd et en stocks de développement humain. Ce n'est pas un capital matériel et financier privé, cela peut revenir à tout le monde.

Toutefois, économiser du capital, c'est-à-dire du travail mort, ne veut pas dire augmenter le travail vivant. Quand on suit une formation par exemple, on ne travaille pas dans l'entreprise industrielle. Economiser le travail mort, c'est d'ailleurs économiser du travail vivant pour les machines. On économise le travail mort et aussi le travail vivant, en augmentant les dépenses pour les hommes. Ce n'est pas la même chose que dépenser plus de travail vivant pour un produit. Cela dit, il ne suffit pas d'augmenter l'efficacité pour élever la VAd. Ainsi, dans l'exemple précédent, je n'ai pas seulement élevé l'efficacité, j'ai aussi supposé qu'on pouvait passer de 1000 à 1200 de VÂ. J'ai donc élevé aussi la VA. Il y a eu accroissement de VA, on est passé de 1 000 à 1 200. On pouvait tout aussi bien élever l'efficacité sans élever la VA. Dans ce dernier cas, la VAd peut ne pas augmenter. Moins de production de façon plus efficace n'élève pas la VAd pour la population.

Pour élever la VAd, il faut élever l'efficacité et la VA. C'est la raison pour laquelle la VAd ce n'est pas uniquement l'efficacité. C'est quelque chose de différent de VA/CMF, c'est un autre critère, même s'il est lié au premier.

Critères de productivité globale et utilisation du bénéfice VA disponible nécessaire (VAdn) et VA disponible supplémentaire (VAds)

Les nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale concernent un nouveau type de progression de la productivité du travail. On économise de façon systématique aussi sur le travail mort, sur les moyens matériels et non de façon unilatérale sur le travail vivant. C'est ça les nouvelles technologies. Ça ne veut pas dire qu'on ne va pas augmenter les dépenses en moyens matériels (voir exemple précédent).

Le nouveau type de progression de la productivité, ce n'est pas simplement une économie sur les moyens matériels, sur le travail passé ou mort, c'est aussi une économie sur le travail vivant, pour une nouvelle progression de la productivité du travail total, c'est-à-dire mort et vivant.

Dans le système capitaliste, on augmente normalement le travail mort pour le remplacer du travail vivant. On augmente les dépenses en machines pour remplacer les travailleurs et, somme toute, on fait moins de travail total pour un même produit. Mais, désormais on économise systématiquement le travail mort incorporé dans les moyens de production et aussi le travail vivant, Il ne faut pas oublier l'économie de travail vivant,

Moins de travail mort pour les machines, c'est moins de travail vivant pour les produire.

Et les gens qui font de la formation ou de la recherche ou de la concertation pour intervenir dans la gestion, ne font pas du travail productif, mais autre chose.

En économisant le travail vivant, on fait des dépenses accrues pour les travailleurs et la population. Ce n'est pas du tout la même chose que si on augmentait leur travail vivant pour une même production. Ici aussi d'ailleurs, tout est relatif, car l'augmentation de l'emploi est un impératif pour sortir de la crise, et le progrès de la productivité peut aller avec la croissance de la production et aussi la réduction du temps de travail, pour faire plus d'emploi,

Nouveau type de progression de la productivité du travail total : VAdn et VAds

Le but, c'est augmenter les dépenses pour les hommes et leurs capacités: formation, recherche, meilleures conditions de vie, meilleures conditions de travail, capacité de se saisir de ses propres affaires, d'intervenir dans les gestions etc.

C'est augmenter les dépenses pour les hommes, mais pas gâcher ces dépenses. Ne pas faire de suremploi par exemple. Un dictionnaire d'économie prétend : «les nouveaux critères de gestion c'est augmenter la VA, donc essentiellement faire de plus en plus de salaires ». C'est une contre-vérité.

Non seulement on peut faire plus de VAd parce qu'on va économiser du capital matériel et financier, mais encore on pourrait faire trop d'hommes et trop de salaires et donc du gâchis pour une même production. D'ailleurs les salaires sont inclus en partie dans le capital financier, car les salaires sont de la trésorerie. Mais, plus précisément, si les salaires sont un but, ils sont aussi un coût. Ils ne sont qu'un coût quand il y a rentabilité, mais ne sont pas qu'un but dans les nouveaux critères. Il faut produire aussi plus par tête et pas seulement produire plus par machine Donc, il ne s'agit pas de faire du gâchis en augmentant les dépenses pour les salariés,

Au contraire, on a pu faire du suremploi, du gâchis d'emplois dans les pays à économie étatiste qui se réclamaient du socialisme.

J'avais eu une discussion avec un planificateur yougoslave, qui me disait: «il faut du chômage pour éviter les gâchis d'emplois.» II avait en partie raison, et en partie tort, car je pense que le chômage

est mauvais ct évitable. Mais il y avait une chose juste dans le raisonnement, concernant les systèmes bureaucratiques où l'on veut avoir trop de travailleurs pour une production donnée. Et le planificateur précisait: «Je préfère avoir du chômage, et une meilleure productivité».

On voit bien de nos jours, que le chômage est une plaie épouvantable. Et je pense qu'il ne faut pas faire de chômage qui relance tous les cercles vicieux de la crise systémique. Mais il faut tenir compte de cette objection.

Le problème d'économiser aussi sur les travailleurs reste, mais pas contre eux.

Et c'est pourquoi le but d'augmenter le bénéfice, c'est-à-dire de diminuer tous les coûts, y compris les coûts salariaux, par rapport à la recette, c'est un objectif aussi. Toutefois, on pourra ainsi prendre du bénéfice pour le redistribuer, pour augmenter les dépenses pour les hommes, pour la formation etc.

C'est parce qu'on diminue tous les coûts qu'on donne plus aux hommes.

Définition de VAdn, de VAds et du bénéfice

VAdn = Valeur Ajoutée disponible nécessaire. Que veut dire nécessaire?

Si l'on prend la partie salaire de la VAd, cela veut dire que, en fonction de l'emploi dans l'entreprise, déterminant une quantité de travailleurs et des niveaux de qualification, cela entraîne nécessairement une somme de salaire. C'est en quelque sorte, la VAd aux taux en vigueur, étant donné l'emploi, les qualifications. Si on veut donner un supplément de salaire, qu'il s'agisse d'une prime, ou qu'il s'agisse d'une augmentation normale, alors là c'est de la VAds, de la VAd supplémentaire. La VAdn, c'est tous les élé-

ments de la VAd aux taux en vigueur. Qu'il s'agisse des salaires, des dépenses de formation, des impôts pour la population, des cotisations sociales, etc.

Par contre, la VAds, c'est du supplément. Augmentation des salaires, augmentation des dépenses de formation, augmentation des prélèvements pour la région, pour le département, pour la Commune versées par l'entreprise.

Donc, c'est une partie du bénéfice qui va revenir aux travailleurs et à la population.

On peut écrire: BÉNÉFICE = PROFITS + VAds

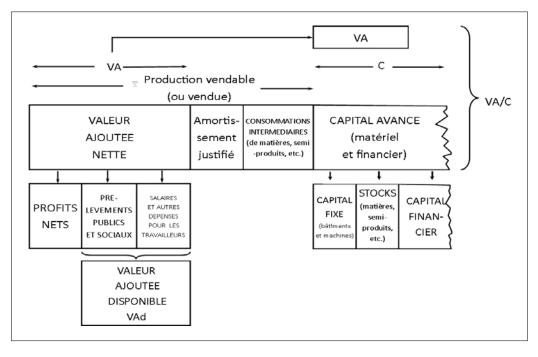
C'est-à-dire tout le bénéfice (les recettes moins tous les coûts, y compris les salaires) c'est le profit au sens où cela va faire capital matériel et financier mais aussi quelque chose qui va revenir aux travailleurs et à la population, un supplément disponible. Mais ce supplément disponible ne vient pas du fait qu'on a une faible productivité, parce que par exemple on emploie des hommes en les gaspillant. Cela vient au contraire du fait que l'on fait du bénéfice par rapport aux coûts salariaux, que l'on élève aussi la productivité du travail vivant avec la productivité de tous les facteurs. Et ce supplément peut revenir pour faire des salaires, de la formation, etc.

On a créé cette différence entre VAdn et VAds précisément pour inciter à la productivité globale, pour ne pas gâcher les salariés et l'emploi.

De la VAds à la VAdn et vice versa

Il y a toute une dialectique entre VAdn et VAds. Si on prend une prime exceptionnelle par exemple, c'est de la VAds. Mais si on dit maintenant, on va intégrer cette prime dans le taux normal de salaires, la VAds devient de la VAdn. Donc salarier à ce nouveau

Capital avancé, valeur ajoutée, VA/C et Vad



Extrait de Boccara (P.), Intervenir dans les gestions avec de nouveaux critères, 1985, Éditions Sociales, Paris.

taux, en fonction de l'emploi et des qualifications, cela deviendra nécessaire, donc cela sera de la VAdn. Un objectif est donc de passer de VAds à VAdn. Rendre la VAds normale, nécessaire.

Et vice versa, parce que si on fait de meilleurs salaires, de meilleures formations, de meilleures dépenses de recherche, cela permet d'augmenter la productivité et l'efficacité et donc de faire de nouveau de la VAds. On va développer les ressources humaines, ce qui va accroître les capacités de l'entreprise. Donc, de VAds à VAdn et on retourne à VAds.

Si on augmente l'emploi avec une utilisation de la VAds sans augmenter les taux de salaires, on augmente en fait la VAdn.

Donc, il y aurait une série de passages Vadn/Vads.

Critères de coopération sociale: VAd potentielle, en volume, par rapport à la population

On sait maintenant que VAd correspond à VAdn + VAds. Pourquoi considérer en outre la VAd potentielle?

Dans les calculs de l'entreprise, on fait de la gestion prévisionnelle. On peut donc prévoir un accroissement de VAd, un potentiel d'accroissement de VAd. On pourrait aussi prévoir une augmentation de salaires, donc un objectif d'augmentation de VAd.

Mais on peut décider de faire moins d'augmentation de salaires qu'on ne pourrait en faire et on va diminuer le temps de travail. Et donc, la VAd effective va être moins que la potentielle parce qu'on va diminuer le temps de travail sans du tout baisser les salaires mais en les augmentant moins qu'il serait possible. La logique d'efficacité, ce n'est pas plus, plus, c'est moins, mais pour être mieux,

Ceci dit, en diminuant le temps de travail, éventuellement on va améliorer l'efficacité des ressources humaines, et on va faire encore plus de VAd potentielle après, avec la possibilité d'autres augmentations effectives de salaires éventuellement.

VAd en volume

On peut mesurer une VAd en prix courants, et en prix constants

On utilise un déflateur qui diminue les prix courants du taux d'inflation. Quand on diminue les prix courants d'un déflateur qui correspond au taux d'inflation, on a un prix constant et une mesure en volume.

Or, pour évaluer la gestion il faut également pouvoir mesurer en volume, parce qu'on pourrait augmenter aussi la VAd en jouant sur des augmentations excessives des prix. Donc il faut pour bien juger la gestion, calculer une VAd en volume. Cela ne veut pas dire qu'en prix courant elle ne soit pas décisive. Par parenthèse, cela rejoint les comptes de surplus initiés dans des entreprises publiques françaises. Ces comptes sont très intéressants, mais ne sont malheureusement pratiquement pas utilisés. Dans des entreprises publiques françaises, par exemple à EDF, on a tenté d'établir ce qu'on appelle des comptes de surplus. Comme malgré tout, en tant qu'entreprises publiques, elles ont une sorte d'intérêt social, l'idée

de faire des comptes nouveaux a été retenue. Cette méthode des «Comptes de surplus» a été élaborée par le CERC (Centre d'Étude des Revenus et des Coûts) à partir de 1969. Elle a été généralisée pour toutes les sortes d'entreprises et a pris l'appellation de comptes de « productivité globale » et de sa répartition par les prix.

Ainsi, pour mesurer le surplus d'EDF, on prend toutes les dépenses en volume que l'on soustrait à toutes les recettes en volume de l'année. Comme les prix courants ont bougé, il y a par exemple une partie de surplus qui peut aller aux banques, parce qu'elles augmentent davantage leurs prix. Une partie du surplus qui va à l'État, une partie du surplus qui va aux consommateurs, une autre partie qui va aux salariés. Avec les prix courants on voit comment se distribue le surplus de productivité entre les diverses « parties prenantes » de la société. Mais là le surplus correspond au bénéfice potentiel. Tandis que l'on peut considérer des surplus potentiels de VAd, de VAds, en considérant non seulement les dépenses, mais toutes les avances.

VAd par rapport à la population

C'est, si vous voulez, le critère fondamental final. C'est celui qui boucle. Mais, cela ne veut pas dire que cela s'arrête, parce qu'il va rebondir sur les autres critères (voir figure).

Le but de l'efficacité sociale ce n'est pas seulement l'entreprise et ses travailleurs, c'est toute la population. Il faut donc évaluer ce que l'entreprise apporte, pas seulement à ses travailleurs, mais à la population. Le problème n'est pas seulement par exemple les salaires des travailleurs employés, et puis ne rien faire par rapport au chômage de la population. D'ailleurs la VAd, est la VA disponible pour les travailleurs et la population. L'entreprise doit tenir compte de ce qu'elle apporte à l'environnement, comme de ce qu'elle reçoit. Et c'est pourquoi on peut utiliser ce critère de VAd par rapport à la population. Comment est-ce possible?

Prenons un exemple numérique: une entreprise a 500 travailleurs. La population de la France est de 50 000 000 d'habitants pour simplifier. Le pourcentage sera de 0,0001. Si l'entreprise dégage 300 000 francs de VAd par travailleur employé, on multiplie 300 000 francs par 0,00001, elle apporte donc 3 francs à chaque Français. Donc, on peut mesurer ce que l'entreprise apporte à la population. Et si on le mesure à l'échelle de la région, ou bien même d'une localité, cela sera encore plus palpable. Par exemple si l'entreprise augmente l'emploi, elle

apporte à la population. Sinon même en augmentant ses taux de salaire, en faisant du chômage, elle va diminuer le rapport de son emploi à la population où elle se trouve et donc éventuellement apporter moins de VAd par tête de population à l'échelle considérée. De même, en maintenant son emploi mais en baissant par exemple les taux de salaire, elle apporte moins de VAd par tête à la population.

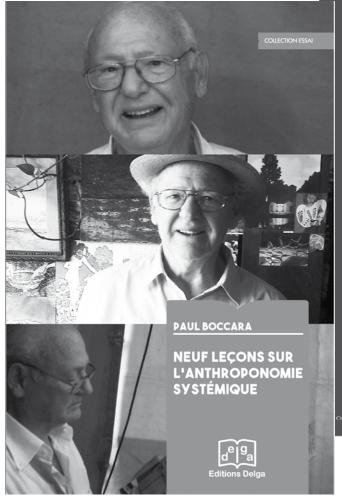
C'est un critère de coopération. Au contraire les critères de rentabilité visent non seulement à lutter contre les salaires, pour accumuler au maximum, mais à lutter contre le concurrent, voire à le détruire. Tandis que ces critères d'efficacité sociale, puisque

leur but est de développer la population, ce sont donc des critères de coopération. On va coopérer avec d'autres pour la population à différentes échelles de la localité, la région, la Nation, voire au plan international (en considérant le chômage éventuel induit ailleurs). Le critère VAd par rapport à la population est un critère qui peut guider la coopération entre entreprises.

On peut d'ailleurs distinguer le but de VAd en salaires (visant l'emploi en quantité et en qualité) et le but de VAd hors salaires (formation, protection sociale, impôt pour les dépenses sociales, etc.).

Les nouveaux critères peuvent aussi inspirer toute la politique économique et sociale. Il peut par exemple y avoir des normes sociales de VAd. Il en existe déjà en fait: le SMIC est une norme sociale de VAdn. Cependant, il peut y avoir non seulement des normes sociales de VAdn minimum comme le SMIC, mais des normes sociales de VAds, c'est-à-dire des objectifs de croissance pour les régions pour tout le pays. Ces nouveaux critères d'efficacité sociale peuvent guider aussi l'impôt sur le capital, plus ou moins élevé par exemple suivant qu'il fait plus ou moins de valeur ajoutée. Cela peut suggérer des transformations de l'assiette des cotisations sociales (avec par exemple une base non pas seulement Salaires mais Salaire/VA en élevant la cotisation si le rapport Salaire/VA est faible, et inversement s'il est élevé, en tenant compte des normes de la branche, afin de sanctionner négativement ou positivement une action contre ou pour l'emploi et la VAd en salaire).

Tous les éléments de la gestion interne de l'entreprise et tous les instruments de celle-ci (comme les graphiques de point mort de profitabilité), peuvent être modifiés. Tous les éléments de la politique régionale, nationale, et même tous ceux de la coopération internationale peuvent être concernés par d'autres critères d'efficacité sociale des entreprises. Et inversement, des transformations institutionnelles, comportant notamment de nouveaux pouvoirs et objectifs sociaux, pourraient favoriser l'avancée plus ou moins développée en direction des nouveaux critères d'efficacité sociale ou du moins, des critères leur ressemblant. Mais ces derniers renvoient aussi au besoin de nouveaux pouvoirs d'intervention dans les gestions, de nouvelles informations et d'institutions nouvelles.



CET OUVRAGE répond à la question « qu'est-ce que l'anthropono-mie ? », c'est-à-dire l'ensemble des aspects non-économiques de la vie humaine, dont on peut donner une définition positive à travers quatre ents: moment parental, moment travail, moment politique, moment nationnel. Paul Boccara pose la question de la « portée possible du projet anthroponomique ». Ce qui est en jeu, c'est une contribution à la tion d'une civilisation nouvelle qui se cherche à travers la crise si profonde de notre société et du système-monde. Face au silence des scien humaines, stérilisées par une excessive spécialisation, cet ouvrage entend r une théorisation transdisciplinaire qui dépasse la simple juxtaposition de résultats fragmentaires et dispersés.

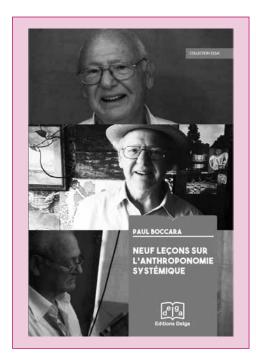
PAUL BOCCARA

Après son ouvrage fondateur Études sur le capitalisme monopoliste d'État, sa crise et son issue (Éditions Sociales 1973), poursuit ses travaux sur les cycles longs et la crise systémique, comme sur les théories de la régulation. Il élabore alors en lien avec le mouvement syndical des recherches sur les nouveaux critères de gestion par les travailleurs dans les entreprises, au-delà même de ses propositions pour une politique

économique nouvelle.

Il avance sa proposition radicale de dépassement du marché du travail et du chômage avec la nécessité d'un nouveau système d'emploi ou de formation. Il présente une analyse originale de la nouvelle phase de la crise systémique en 2008. Il renouvelle la lecture de Marx avec son ouvrage Le Capital de Marx, son appart, son dépassement, au-delà de l'économie, en 2012. Il publie ensuite chez Delga son ouvrage-somme fruit de ses recherches et de ses enseignements depuis le début des années 1970, Théories sur les crises, la suraccumulation et la dévalorisation du capital, Delga, 1 vol. 2013, 2 vol. 2015. Il développe ses recherches sur la civilisation puis aujourd'hui publie l'ouvrage tant attendu sur l'anthroponomie.

Commande à Économie et Politique



Paul Boccara, *Neuf leçons sur l'anthroponomie systémique*, Delga, 2017.

es lecteurs d'Économie et Politique sont bien sûrs familiers des travaux de Paul Boccara en matière économique. De façon complémentaire à cette étude de la reproduction matérielle de la société, il a développé des recherches sur les aspects non économiques de la vie humaine qu'il nomme « anthroponomie » : il entend par là ce qui contribue à faconner, à générer des êtres humains, et à re-générer des générations. Pour comprendre la crise systémique en cours, c'est un aspect tout aussi important que la dimension économique, et l'auteur nous livre des outils d'analyse qui permettent à la fois de ne pas réduire la crise et l'ensemble des phénomènes humains à leur dimension économique, tout en étant capables de penser les relations entre l'économie et les autres aspects de la société.

Cette théorisation de l'anthroponomie est le résultat de plusieurs décennies de réflexion progressive, jusqu'ici publiées de façon partielle dans des articles, ou relativement confidentielle dans des séminaires (voir « Références ») : ce nouveau livre de Paul Boccara nous permet enfin de nous saisir d'une mise en forme d'ensemble de la cohérence de cette réflexion, qui ouvre de très larges horizons en bousculant bien des habitudes de pensée courantes. La théorisation anthroponomique trouve sa source dans la continuité et le dépassement de Marx, lorsque celui-ci dit explicitement dans L'Idéologie allemande avoir surtout considéré « le travail des hommes sur la nature », et qu'au-delà des études économiques il faudrait envisager « le travail des hommes sur les hommes » : ce que Boccara appelle l'anthroponomie. Ou, pour reprendre les termes utilisés dans Le Capital, le travail productif (l'activité en lien avec le système économique) conduit l'homme à modifier sa propre nature (dans ce qu'il a de commun avec les autres anthropoïdes) et à développer ses capacités potentielles (l'anthroponomie). Pour comprendre comment les êtres humains développent leurs capacités dans le cours d'une vie et comment ils se re-génèrent de génération en génération, Boccara étend cette conception à quatre moments de la vie humaine : moment parental, moment travail (qui pour important qu'il soit n'est plus le seul considéré), moment politique et moment informationnel (la relation aux morts et à la culture héritée).

Le livre se présente, comme son titre l'indique, sous forme de neuf leçons, qui constituent autant de chapitres, dont les cinq premiers sont consacrés à la présentation d'ensemble de la théorie, et les quatre suivants à des regards plus spécifiques sur chacun des quatre moments anthroponomiques qui viennent d'être listés.

Le lecteur pourra d'abord trouver des éclairages nouveaux sur des questions d'actualité pour sortir de la crise de notre société (ce qui constitue un élément de levier pour agir aussi sur la crise économique): démocratie délégataire, représentation syndicale, transformation des modèles familiaux, relations entre générations, rapport à la culture

Références

On se reportera chronologiquement (et de façon non exhaustive) aux publications suivantes de Paul Boccara :

- 1978. Sur la mise en mouvement du capital ». Premiers essais. Paris : Editions sociales, p. 154 & sq. (réunion d'articles dans Économie et politique en 1961).
- 1983. « Le projet anthroponomique », in Lojkine J. (dir.) *Cahiers d'anthroponomie*, n° 1, p.10-21.
- 1983 : « Marx et marxisme, économie et anthroponomie », *La Pensée*, n° 232, p. 62-69.
- 1988 : « Crise d'identité des salariés et valeurs autogestionnaires », *La Pensée*, n° 261, p. 17-33.
- 1994 : Séminaire « Introduction à l'anthroponomie », mars 1993-mai 1994, tapuscrit, 172 p.
- 1995 : « En deçà ou au-delà de Marx. Pour des systémiques ouvertes en économie et en anthroponomie », *La Pensée*, n° 303, p. 19-34.
- 1996 : « Au-delà de Marx : pour des analyses systémiques, ouvertes à la créativité d'une nouvelle régulation, en économie et en anthroponomie », Actualiser l'économie de Marx, Paris, PUF, «Congrès Marx International», p. 31-48.
- 2003 : « Mon rapport à Marx : le continuer et le dépasser », *Marx contemporain*, Paris, Syllepse, p.213-238.
- 2006 : « Révolution informationnelle, dépassement du capitalisme et enjeux de civilisation », *Économie et Politique*, n° 626-627, p. 42-48.
- 2012 : « Le Capital » de Marx, son apport, son dépassement au-delà de l'économie, Paris, Le temps des cerises, p. 117-138.
- 2016 : *Pour une nouvelle civilisation*, Paris, Éditions du croquant.

héritée des générations décédées, enjeux de la formation, enjeux de l'immortalité humaine que constitue la transmission culturelle et son renouvellement, etc.

La priorisation, dans l'étude des « système », des transformations n'est pas seulement une option de recherche : elle participe de la volonté assumée de penser ce qui peut permettre de changer la société.

La pertinence de ces éclairages sur l'actualité est d'autant plus solide que la théorie proposée repose sur une mise en perspective historique. En effet, l'auteur prend des exemples à différents moments de l'histoire qui montrent comment des changements dans différents aspects du système anthroponomique constituent des conditions nouvelles qui, combinés entre eux et à des situations économigues, rendent les changements possibles. Un exemple parmi d'autres (p. 109-116) évoque les bouleversements démographiques avant la Révolution française, où l'espérance de vie augmente, d'où un changement de mentalités dans les relations à la vie et à la mort. puisque la population est davantage tournée vers la vie et l'avenir, avec une moindre crainte de l'enfer, ce qui est amplifié par le poids démographique de la nouvelle génération davantage porteuse de ces conceptions : cela vient renforcer des exigences politiques nouvelles ayant émergé, ainsi qu'une conception de l'individu, etc., et rencontrer des conditions économiques, le tout contribuant à l'avènement de la Révolution.

L'auteur avance ainsi que des « systèmes historiques typés » sont identifiables, pour chaque moment anthroponomique et dans leur articulation, qui se comprennent dans leurs relations avec les conditions économiques de l'époque. Si anthroponomie et économie sont pensées dans leur interrelation, ce n'est donc pas à sens unique ni dans un rapport mécanique.

Paul Boccara se livre ici à un exercice ambitieux de modélisation théorique d'ensemble des sociétés humaines, qui bouscule des habitudes de pensée, déstabilisation que l'on invite à dépasser pour profiter de son apport.

D'abord, la manière dont l'auteur évoque les systèmes historiques typés relève du cas d'étude, où pour une période est mis en œuvre un raisonnement d'ensemble pour articuler différentes dimensions, plutôt que de la synthèse systématique des connaissances produites par les spécialistes de la période donnée : on pourra donc toujours trouver telle ou telle dimension qui n'est pas évoquée. On gagnera alors à mettre à l'épreuve la théorisation anthroponomique d'ensemble en essayant de voir si cette dimension spécifique complète ou contredit le modèle.

Ensuite, la grande richesse de l'élaboration théorique tient à l'amplitude des domaines de connaissances mobilisés, en prônant le dépassement de leurs cloisonnements actuels (Histoire. Anthropologie, Sociologie, Psychologie du développement, Psychanalyse, Sciences de l'éducation, Philosophie, Économie), ainsi qu'une approche systémique (en se distanciant notamment des approches structuralistes). Mais il est impossible dans un livre de citer et discuter l'ensemble des connaissances produites dans ces différentes disciplines. Plutôt que de s'étonner de l'absence de citation de tel auteur faisant désormais référence dans une discipline ou sur un sujet, mieux vaut entendre la démarche de Boccara comme une invitation à ce que des spécialistes disciplinaires puissent enrichir ou infléchir les arguments à partir d'autres références.

Enfin, l'analyse procède par analogie avec le modèle économique, ce qui ne manquera pas de déstabiliser les lecteurs habitués exclusifs des autres disciplines des Sciences Humaines et Sociales. Mais le petit effort que demande la découverte d'un autre type de raisonnement sera vite payé par la stimulation intellectuelle des analyses qu'il serait trop long de détailler. On prendra seulement un exemple, l'analogie avec l'analyse des ratios économiques entre travail mort accumulé (machines-outils) et le travail vivant (les travailleurs) dont la répartition contribue à la productivité, à l'accumulation de capital, etc. : Boccara avance ainsi un chantier d'étude des ratios anthroponomiques, portant sur des couples opposés, notamment le ratio formation (relation aux morts) / création, ou le ratio individu / intérêt général, etc. La prédominance dans ces couples pourrait alterner selon la période historique d'une société, mais le balancier ne reviendrait pas à l'identique car l'inter-relation avec d'autres aspects anthroponomiques et économiques aurait changé.

Inversement, les habitués des seules publications économistes trouveront là matière à réflexion inhabituelle dans celles-ci sur des conditions de transformations économiques et sociales.

Simultanément à son ampleur théorique, la tonalité du livre est très modeste, l'auteur exposant par moments ses hésitations (par exemple, la chronologie des quatre moments de l'anthroponomie est-elle assimilable par analogie à celle des quatre moments de l'économie : production immédiate, circulation, répartition, consommation?), et rappelant qu'il s'agit là d'hypothèses de travail plutôt que de résultats d'enquêtes qui auraient été conduites sur chacun des points traités : on doit probablement lire cela comme une invitation à ce que d'autres s'en saisissent pour utiliser, prolonger, et mettre à l'épreuve les immenses perspectives qu'ouvre cette modélisation ambitieuse et stimulante.

 Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8, laboratoire CIRCEFT-ESCOL.

Stéphane Bonnery¹